

**CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE  
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**  
**pour le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans**



**ENTRE**

**La communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans**

Représenté par son Président, Monsieur Jean Marc Lescouste, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 25 janvier 2022,

Ci-après désigné par la communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans,

D'une part,

ET

**L'État,**

Représenté par Cécile BIGOT-DEKEYZER,  
Ci-après désigné par « l'État » ;

,

**Le Conseil Départemental des Landes**

Représenté par Xavier FORTINON,

Ci-après désignée par « Le Conseil Départemental des Landes » ;

D'autre part,

## IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

### Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

### Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire du Pays d'Orthe et Arrigans autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

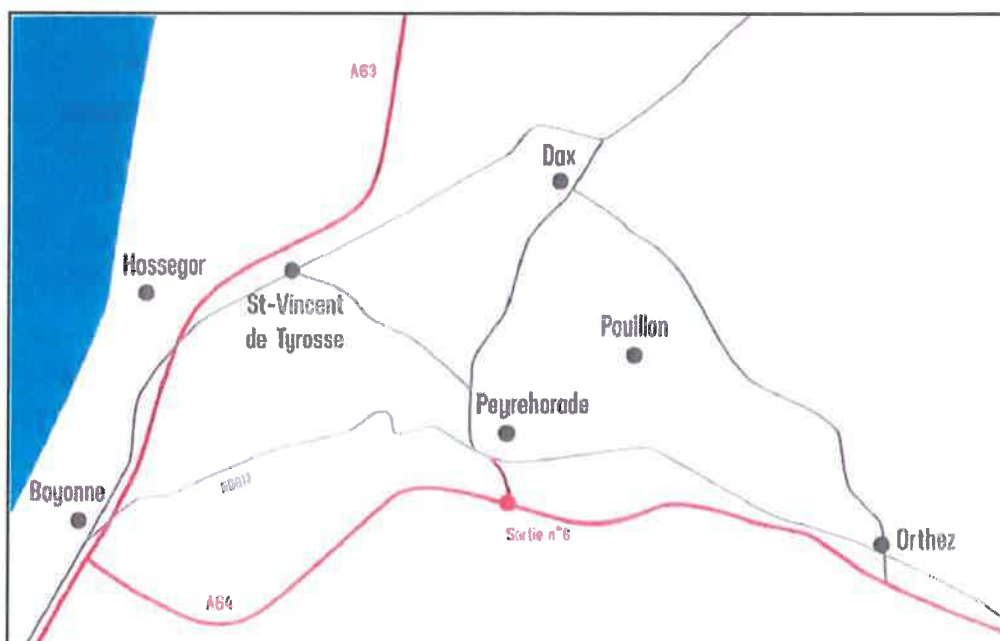
Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

## 1.1. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans (CCPOA) et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

### 1. Le Pays d'Orthe et Arrigans

C'est un territoire « entre » —les habitants de longue date s'appellent les « Charnègues : ceux qui sont entre Béarn, Pays Basque et Landes. Cette position géographique, appuyée sur l'A64, place la communauté de commune sur un « barycentre » entre Bayonne, Dax et Pau : pays traversé, pays carrefour —entre les liaisons vers le Nord (Dax) et Est-Ouest (Bayonne-Pau).



A grands traits, le pays d'Orthe et Arrigans semble cheminer sur sa trajectoire de développement sans problématique particulièrement saillante ou nécessité stratégique évidente.

Il a ses besoins et ses manques, comme tout territoire en France, mais relativement à beaucoup de situations en France, c'est globalement le territoire de la ruralité tranquille et plutôt heureuse.

#### La communauté est résidentiellement attractive

EPCI	Population en 2017	Population en 2012	Variation annuelle
CA du Grand Dax	55067	54134	0,3%
CC du Seignanx	27152	25770	1,1%
<b>CC Pays d'Orthe et Arrigans</b>	<b>23717</b>	<b>23162</b>	<b>0,5%</b>

*Insee, base comparateur de territoires, 2021*

Le territoire a connu un fort accroissement de sa population dans la première moitié des années 2000, jusqu'en 2009. Depuis la population continue de croître, à un rythme moins élevé de 0,5% par an depuis dix

ans, essentiellement grâce à l'apport de populations extérieures. Cette croissance est moins rapide que celle du Seignanx voisin, qui profite directement du desserrement de ménages de l'agglomération de Bayonne. Mais le Pays d'Orthe et Arrigans affirme son attractivité, grâce à un marché de l'immobilier détendu, des prix bas relativement aux voisins et une très bonne accessibilité. Les territoires de Dax, Bayonne et du littoral landais (dans une moindre mesure)<sup>1</sup>, sont les principaux pourvoyeurs de nouveaux arrivants.

La comparaison avec d'autres territoires montre une population moins âgée en moyenne (par rapport à la CA de Dax par exemple). Le solde migratoire est positif pour toutes les classes d'âge et notamment les plus jeunes (de 0 à 15 ans), grâce notamment à l'arrivée de ménages avec enfants. En revanche, comme tous les territoires non métropolitains, le déficit est important pour les 18-24 ans dont beaucoup vont faire leurs études ailleurs (Bordeaux, Bayonne ou Pau).

### Une attractivité immobilière se renforçant

Le territoire, comme tout le sud des Landes, a toujours connu une certaine attractivité immobilière. Cependant, il avait été préservé de la montée des prix des années 2000 qu'a connu les Landes et notamment les territoires littoraux.

### Evolution du prix de l'immobilier dans les Landes



Depuis quelques années, les prix commencent à monter de façon importante sur le territoire avec notamment l'arrivée d'aménageurs et promoteurs privés. Cette nouvelle dynamique peut être un atout pour le territoire si il est capable de l'accompagner et de proposer de nouvelles offres en matière de logements pour ses habitants.

En effet, il faudra être vigilant à ce que cette montée des prix empêche une partie de la population d'habiter sur le territoire.

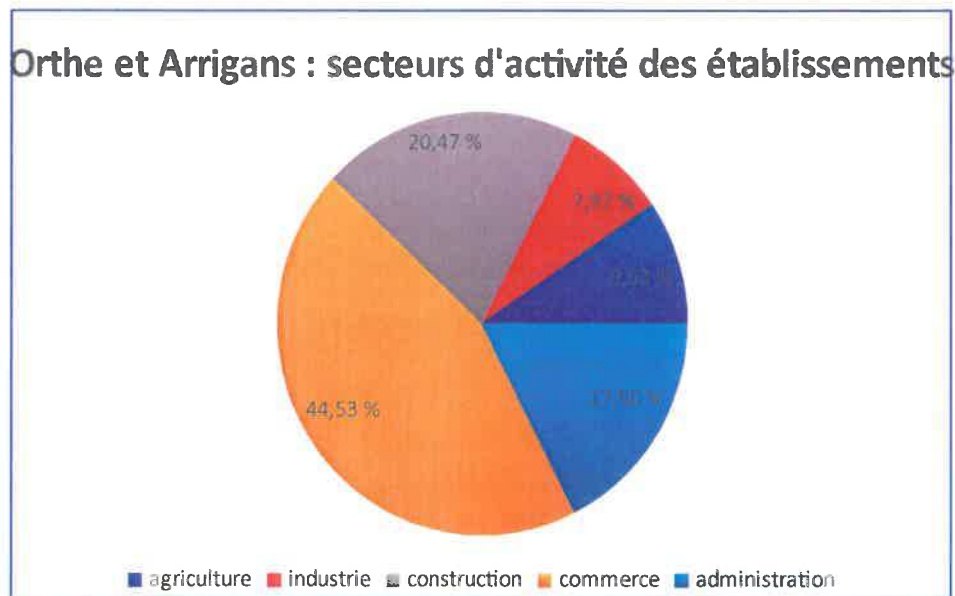


Le développement du locatif, qui représente aujourd'hui moins de 10% du parc de logement, sera donc une question à poser aux élus pour assurer l'équilibre social du territoire.

<sup>1</sup> On compte aussi un flux de faible quantité, mais relativement constant, de ménages en provenance de l'Île-de-France.

### L'activité est équilibrée en fonctions, avec de l'industrie, de l'agriculture et des services...

Les commerces représentent 45% des établissements, mais le secteur industriel est bien présent : Il ne représente que 8% des établissements, mais si l'on agrège les emplois de production et la logistique (bien implantée dans le territoire), on atteint environ 20% des emplois. Le secteur du bâtiment et des travaux publics représente 20% des établissements pour 13% de l'emploi environ. L'agriculture joue un rôle très important, en surface, en production, et en emploi (8% des emplois contre 5% dans le département).



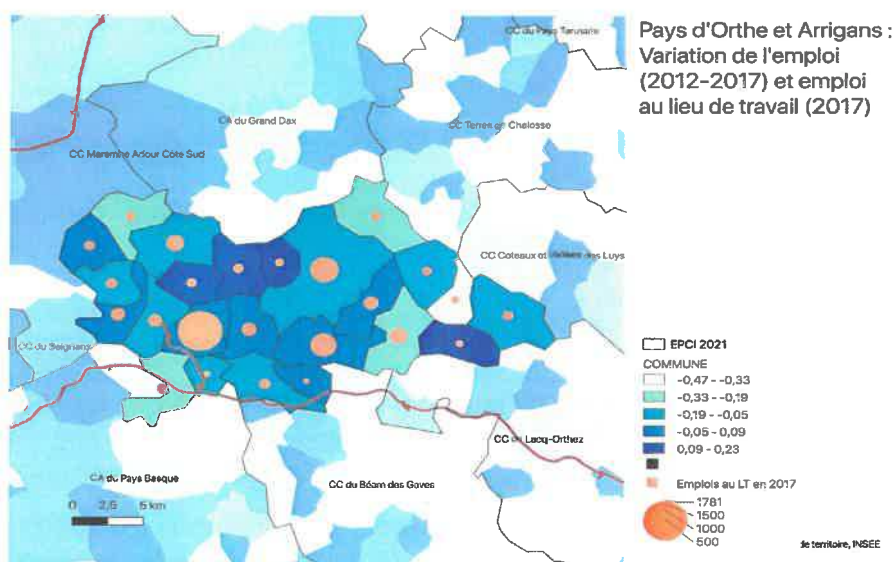
Insee, base comparateur de territoires, 2021

En agréant les emplois de productions, de logistique et les emplois agricoles, 27% des emplois présents dans le territoire relèvent du secteur productif au sens large, ce qui est supérieur à la moyenne du département, et équivalent au Seignanx (où le secteur « production » est plus important).

En revanche, l'analyse des revenus<sup>2</sup> témoigne de faibles retombées du tourisme, de l'ordre de 6,5% des revenus « entrant » sur le territoire et ceci malgré la présence de sites remarquables (abbayes de Sorde et de Hastings) : le territoire est plutôt un lieu d'excursion que de séjour pour les touristes du littoral et les curistes de Dax.

Cela dit, l'évolution de l'emploi ces dernières années n'est pas très favorable : si le territoire a semble-t-il bien surmonté la crise de 2008-2009, il en subi des contrecoups les années suivantes. Depuis 2011, le territoire perd des emplois. C'est l'industrie manufacturière qui a le plus progressé alors que les secteurs de la construction et, étonnamment, celui de la santé et de l'action sociale ont le plus souffert.

Cette évolution frappe cependant différemment les communes du territoire.



<sup>2</sup> OP Conseil : analyse socioéconomique de la CC du Pays d'Orthe et Arrigans, 2018  
Version au 19 janvier 2021

### Le maillage territorial plutôt homogène

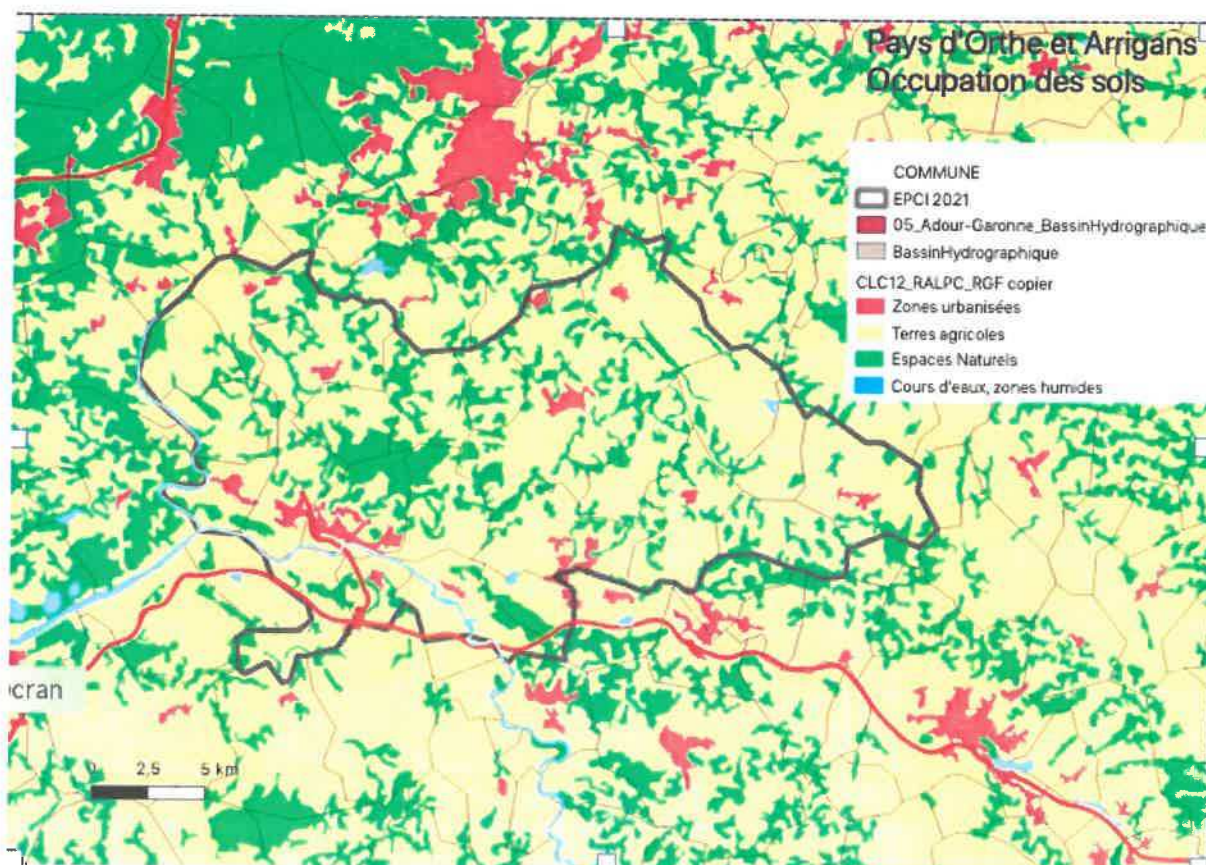
Les pôles principaux sont à l'extérieur. L'armature territoriale est plutôt homogène, sans pôle dominant, avec les deux foyers de Peyrehorade et Pouillon ; le territoire est aussi jalonné de bourgs autour de 1000 habitants : Mimbaste, Labatut, Habas, Port-de-Lannes, Saint-Lon les Mines. D'où un maillage de services plutôt homogène dans l'ensemble du territoire. Du fait de cette homogénéité, on ne sent pas de tensions ni vraiment de clivage entre les espaces ruraux et les espaces « urbains ».

La CdC ne manque pas d'activités, ni d'événements culturels et commerciaux : la grande fête annuelle des brocs à Port de Lannes, la « parade des cinq sens » à Hastings, le marché très fréquenté de Peyrehorade, des festivals départementaux (chantons sous les pins...)... L'analyse des besoins sociaux<sup>3</sup> témoigne d'ailleurs d'un degré de satisfaction plutôt élevé s'agissant des services et des offres de mobilité.

Le territoire tire profit de son « interterritorialité », bien desservi entre Bayonne, Pau et Dax. Dax est un pôle de référence pour les services publics, les soins de santé spécialisés et le commerce.

### Des enjeux de transition écologique, surtout énergétiques

Le sol du Pays d'Orthe et Arrigans est en très grande majorité agricole et naturel. Les enjeux énergétiques et des émissions (diagnostic PCAET) pointent d'abord le secteur des transports et de l'habitat, qui sont en général les premiers postes consommateurs/émetteurs. Mais les marges de manœuvre de la CdC sur les mobilités sont faibles, même si elle a construit plusieurs offres de transport (à la demande, Transp'Orthe...) Le diagnostic souligne par ailleurs un potentiel d'énergies renouvelables plutôt réduit (hormis le solaire thermique).



D'après CLC 2016

<sup>3</sup> CAF des Landes, *Analyse des besoins sociaux du CIAS du pays d'Orthe et Arrigans*, février 2020.  
Version au 19 janvier 2021

## ***Un territoire de service tendant vers une communauté de projet***

*La communauté a pu se construire sans heurts majeurs comme un EPCI de services, sujet par sujet, sans jamais avancer réellement sur la question du projet stratégique (engagé en 2017 mais sans suite). On ne trouve pas, semble-t-il, des alternatives clivantes qui signifieraient des options de fond à débattre : La communauté de commune et les communes avancent pas à pas, sur le foncier économique, sur les 2 PLUI et le SCOT, sur le PCAET, sur les équipements petite enfance et enfance (forte spécificité de l'intercommunalité), sur le patrimoine, sur le THD. C'est une CdC qui intervient dans de nombreux domaines, en affichant un souci particulier des services au public : Espace France Services, équipements petite enfance, 8 médiathèques en réseau, des écoles de musique, 2 cinémas, réseau d'entreprises et de veille économique, tourisme, aire d'accueil des saisonniers (environ 250 travailleurs saisonnier dans les exploitations de kiwi)*

## **2. Quels objectifs de transition pour le Pays d'Orthe et Arrigans ?**

**Sur chaque sujet, il y a un « oui, mais... ».** Et ce « oui mais » signifie un doute sur l'avenir proche, donc sur la pertinence dans la durée du fil de l'eau raisonnablement conduit et géré.

### **L'avenir industriel du territoire : vers l'émergence d'un entrepreneuriat local ?**

Malgré son poids relativement faible dans l'emploi local (L'industrie occupe 8% des emplois du territoire, mais dans le Pays d'Orthe et Arrigans), on trouve des entreprises solides : Schencker Logistique, Semso Robotique, Moser Signalétique, Epidor, Monsanto, Seratram Maïs, Patatam... Certaines sont implantées de longue date, d'autres sont venues plus récemment, attirées par l'offre foncière, la qualité de la desserte routière, et la qualité de l'accueil qu'a su construire la CdC, en appui sur le service public de l'emploi et les chambres consulaires<sup>4</sup>

Bien que l'emploi total ait baissé de 2012 à 2017, l'attractivité se maintient, et les entreprises ne sont pas là par hasard. Ce mouvement d'installation d'entreprise devrait se produire, notamment par les effets de débordement du Pays Basque et de la côte landaise.

Cependant, le taux d'emploi plutôt bas (60 emplois pour 100 actifs) inscrit pleinement les actifs de la communauté de commune dans des mouvements pendulaires importants —plus de 70 % des actifs travaillent à l'extérieur du territoire et plus de 50 % des emplois sont occupés par des actifs non-résidents.

L'activité économique industrielle du territoire est ainsi très dépendante de pôles extérieurs, à la fois pour le développement de l'emploi sur place et pour l'accès des actifs à l'emploi.

La communauté de commune reste un « offreur de foncier économique » clé en main, grâce à ses ZAE (2 ZA à Peyrehorade, à Orthevielle, Pouillon, peut-être à Habas et à Port de Lannes...), qui devraient s'étendre pour être capable d'accueillir plus.

Au-delà, les élus et les techniciens s'interrogent de plus en plus sur les leviers et les partenaires pour contribuer à l'émergence d'un entrepreneuriat local. Un réseau d'emplois est déjà actif, constitué à l'occasion de l'implantation de l'entreprise Patatam. De nombreuses pistes sont en réflexion ou en chantier : éclosion d'artisanat, marché des locaux commerciaux et d'activités, club d'entreprises, politique locale de formation-insertion....

Globalement, l'objectif d'une stratégie de développement économique, sans perdre de vue l'accueil d'entreprises extérieures, pourrait être celui de la montée en consistance des capacités locales à développer des entreprises industrielles commerciales et artisanales, en renforçant les liens entre les différents acteurs, en développant des offres de formation, en accompagnant les créateurs d'activité au-delà de l'offre foncière/immobilière.

<sup>4</sup> La CdC a passé des conventions spécifiques avec la chambre des métiers et la CCI des Landes.



## L'avenir agricole du territoire : vers un projet alimentaire local ?

Le territoire est très marqué par l'agriculture. La surface agricole cultivée représente 268 % de la surface théorique nécessaire pour couvrir les besoins théoriques. Mais les deux piliers du maïs et du kiwi ne sont pas aussi solides qu'il peut paraître. Les évolutions du climat et la récurrence des gripes aviaires, avec toutes leurs conséquences sur les élevages. Les grandes cultures sont conduites sur un mode conventionnel (seule 3% de la SAU est conduite en agriculture biologique —6% dans les Landes et 8% France entière). Même si les évolutions sont plus lentes dans les grandes cultures, les producteurs doivent déjà se préoccuper d'un régime de précipitations plus erratique et de l'accroissement de la capacité des sols à stocker le carbone. Les pratiques culturales sont en évolution ; elles sont accompagnées aux différents niveaux des pouvoirs publics. Quelle peut-être la place prise par la CdC dans cette mutation agricole ?

Le territoire est un terroir agricole riche et vivant, mais il faut penser à son avenir alimentaire. C'est le souhait de tous de développer les circuits courts alimentaires, mais il faut pour cela mettre en place les moyens de production, de transformation et de distribution : extension des terres maraîchères, ateliers de transformation, organisation des circuits courts (annuaire des producteurs du territoire, magasin de producteurs) avec toute la chaîne de fonctions que cela implique (produire, transformer, cuisiner, servir, recycler).

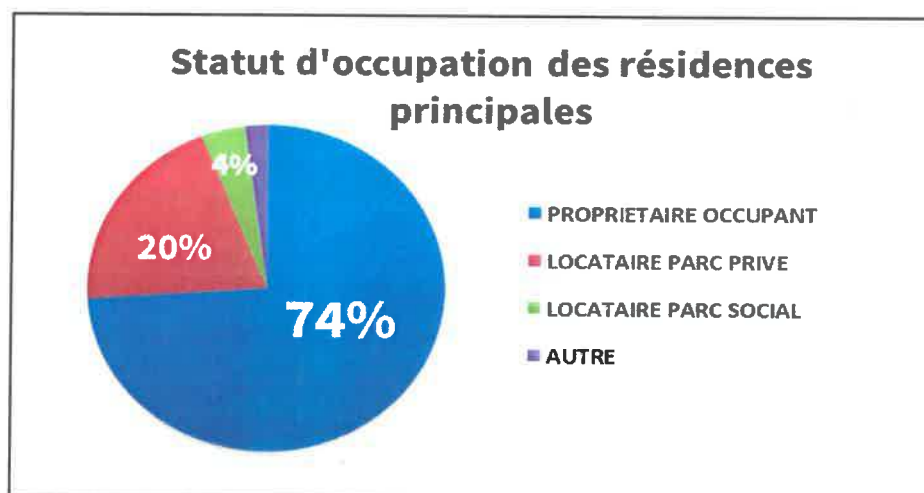
Enfin, le sujet de l'emploi saisonnier est bien identifié : leur accueil digne, leurs droits temporaires. L'aire d'accueil des saisonniers fait l'objet d'un projet d'aménagement pour faciliter l'installation d'habitations mobiles ou temporaires.

## La cohésion sociale du territoire : l'émergence de nouvelles questions

Sur la petite enfance et l'enfance, les réalisations sont exemplaires ; la CdC pourrait (si nécessaire) communiquer beaucoup plus sur son travail de « communauté de l'enfance » : deux crèches collectives, une crèche familiale, un relais assistantes maternelles, 2 centres de loisirs... La CdC dispose aussi, d'un EHPAD, d'un service d'aide et de portage de repas à domicile.

Mais les enfants grandissent... et la question des adolescents et de la jeunesse (15-25 ans), avec toutes les problématiques que l'on sait (éducation, culture, sport et loisirs, ouverture, formation, 1<sup>er</sup> emploi, 1<sup>er</sup> logement, droit des jeunes femmes, ...) est LE nouveau défi de cohésion. La CdC envisage la création d'un « espace ados » communautaire (il en existe un à Peyrehorade).

Le deuxième concerne le logement : on ne trouve que très peu de locatif dans la CdC. Le logement est, pour l'instant, une affaire privée, à chacun de la résoudre. Mais ça n'est pas durable ni socialement soutenable, et il y a déjà des laissés pour compte, en particulier dans le centre paupérisé de Peyrehorade. D'autant que, globalement, le revenu médian des habitants est relativement bas (1600 €).



*Diagnostic Habitat*

Le diagnostic social de la CAF fait état d'une satisfaction globale des ménages d'actifs quant à leur logement. En revanche les jeunes semblent bien moins satisfaits. Les acteurs constatent un besoin croissant de logement social. Les parcours résidentiels et particulièrement l'accès au logement autonome est nécessairement difficile, dans un territoire où 74% des logements sont occupés par leur propriétaire.

Le diagnostic habitat de 2016 constate un taux de logements vacants (6,3%) mais très concentré dans le cœur des bourgs et singulièrement à Peyrehorade. La vacance commerciale est aussi un sujet montant.

### **L'organisation du territoire : la transformation du territoire appelle une autre approche, plus communautaire**

Ces dernières années, l'attractivité du territoire a contribué à la multiplication des constructions neuves, le plus souvent de manière diffuse, le long des voies de communication, ou de lotissements dont l'accroche à la trame urbaine historique est faible. Les 90 ha de zones AU vont être consommés à 5-10 ans. Le standard de densité en logement individuel à 10 logements/hectare n'est pas tenable au-delà, d'une part parce que l'objectif de zéro artificialisation nette va s'imposer, d'autre part parce que cela entrera en compétition foncière avec les autres besoins, et rendra de moins en moins soluble la question des mobilités.

Cela dit, les prévisions du PLUI sont plutôt optimistes lorsqu'elles fixent l'objectif de croissance démographique à 2% par an. On a plutôt constaté, ces dernières années, que la croissance s'établissait autour de 0,5% par an, ce qui permettrait de mieux maîtriser la production neuve en localisation et qualité, et de développer une politique du logement plus compacte.

Car, le modèle de proximité que promeut la communauté de communes, au plus près des communes, appelle nécessairement de la compacité. Le « tout partout » n'est pas une solution, et il est pourtant en marche. Un territoire multipolarisé comme le Pays d'Orthe et d'Arrigans (multipolarisé dedans, et multipolarisé autour), appelle une politique de petites centralités : à relancer à Peyrehorade et Pouillon, à promouvoir à St-Lon-les-Mines et Hastings ? ? L'urbanisme ne peut plus se résumer à la distribution communale des droits à construire ou de lotir...

Le déploiement des services aux publics appelle aussi une approche plus communautaire : inclusion numérique (recrutement d'un conseiller numérique), itinérance (projet de bus France services), offre de mobilité ciblée (par exemple : des vélos pour les saisonniers...).

### **Positionnement touristique, festif et patrimonial : le territoire a ses atouts, mais il n'est pas le seul dans les Landes !**

Deux abbayes remarquables, des arènes de villages, des événements un peu partout (et de plus en plus) dont un de 40 000 visiteurs (Fêtes des Brocs, Port-de-Lannes), des marchés, deux cinémas (associatifs), du « tourisme gourmand », trois campings municipaux, mais au fond quoi de particulièrement visible dans ce coin d'un sud-ouest touristiquement très actif ?

Faut-il vraiment rechercher un positionnement distinctif, et faire monter des « marqueurs » (comme par exemple « la maison du Kiwi »), ou bien faire le choix, plus modeste mais peut-être plus proche des pratiques, du confortement des initiatives multiples, pour une approche du sujet plus liée à la question de la cohésion sociale et de la qualité de vie des habitants (culture, loisirs, ...) qu'à celle du tourisme ? Un projet de développement culturel et récréatif à usage « interne » d'abord ?

### **Transitions : oui on avance, mais quel est le sujet stratégique ?**

Rénovation énergétique des bâtiments (scolaires pour commencer), mobilité et report modal, consommation et production énergétique (Enr), écologie industrielle (surtout sur le secteur agro-alimentaire), GEMAPI et les digues... Oui, tous les sujets sont bien identifiés, mais que va pouvoir entreprendre réellement la communauté de communes avec ses moyens, pour ne pas rester au catalogue des intentions et se donner une ligne guide ? Une partie des questions sont à poser l'échelle du PETR, mais qui semble ne pas très actif sur

le sujet. Le contrat de transition pourrait être l'occasion de poser la question des leviers et des alliances possibles pour construire une stratégie.

### ***Enclencher une véritable dynamique de projets***

*Le territoire n'est pas l'objet de grand projet structurant. La CdC ne conduit pas une politique équipementière, hormis pour l'enfance et (bientôt) l'adolescence et s'est orientée vers une politique de service à la personne qui s'appuie sur le maillage communal (et l'adossement à un puissant Département : politique de lecture, équipement numérique, gestion patrimoniale, ...).*

*Comment on donne malgré tout du sens à cette politique pragmatique et modeste ? Pour affirmer un « modèle d'accueil » (économique, résidentiel, serviciel) et un modèle d'organisation rurale et de services, qui dise mieux ce qu'on est « entre »...*

*Le CRTE est une première étape dans la réflexion de l'aménagement du territoire et d'un projet partagé qui se poursuivra dans les deux prochaines années par la mise en place un véritable projet de territoire.*

*Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.*

*Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel permettant de couvrir la durée des mandats municipaux. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.*

## **Article 2 – L'ambition de la CCPOA pour le territoire**

Le Pays d'Orthe et Arrigans possède donc une situation géographique avantageuse en étant positionnée au centre d'un arc formé par l'agglomération bayonnaise, dacquoise et le territoire Marennes-Adour-Côte Sud (MACS). Cette position géographique, sa bonne desserte, son dynamisme économique ainsi que son cadre de vie font du Pays d'Orthe et Arrigans un des territoires les plus attractif du Sud des Landes. Cependant, ce cadre de vie est aussi influencé par des contraintes importantes que le projet de territoire initié par le CRTE doit prendre en compte afin de garantir un projet de territoire cohérent (Zones inondables, faible polarité en matière d'emploi, ...).

La volonté des élus est de capitaliser sur ces atouts afin de proposer un projet de territoire durable qui correspond à leur vision de l'avenir.

Tout d'abord, toute ses influences vont demander au territoire de se questionner sur sa place au sein du grand sud aquitain. En effet, les dynamiques démographiques sont en train de se renforcer et un dynamisme économique sans précédent est en train de naître. De telles mutations vont avoir des conséquences importantes sur l'organisation territoriale du territoire.

Les élus souhaitent aussi favoriser ce développement économique du territoire afin d'éviter de devenir un territoire dit « dortoir » de l'agglomération bayonnaise ou dacquoise en proposant soit de nouvelles zones économiques soit des extensions ou densifications des zones économiques existante pour créer son propre bassin d'emploi. L'activité agricole joue, depuis toujours, un rôle vital pour le territoire par ces exploitations agricoles mais aussi les entreprises agro-alimentaires installées sur le territoire.

Il s'agira de mettre en place les outils nécessaires pour prendre sa place au sein du Sud Aquitain.

Les prochaines années sont aussi l'occasion d'accompagner et anticiper les évolutions de la société.

Ce dynamisme territorial a et aura des conséquences importantes sur la société : augmentation de la population, besoin en logement, besoin d'augmenter l'offre en matière de service à la personne, ...

Il s'agira donc de développer le territoire tout en respectant du cadre de vie des habitants du territoire. Un respect qui passera par, avant tout, un développement des équipements collectifs permettant d'absorber cet apport de population, cet accroissement d'activité (Réseau, école, culture, aide à la personne) mais aussi les évolutions de la population locale.

Cette amélioration du cadre de vie passera aussi par la consolidation des transitions écologiques et énergétiques du territoire. Les projets intercommunaux et communaux futurs vont permettre d'améliorer écologiquement et énergétiquement le fonctionnement urbain (Gestion des eaux pluviales, Création de liaison douce, ...) et des équipements (école, salle polyvalente, ...) tout en respectant l'identité et le cadre architectural de chaque commune.

L'environnement ou le paysage en général font partie de la vie de tous les jours des habitants du Pays d'Orthe. Le développement territorial respectera ces éléments constitutifs du cadre de vie des habitants (Barthes, les Gaves, ...) et le mettra en valeur par des politiques générales ou des actions ciblées. La préservation de l'équilibre de ces éléments est une des priorités du projet. Le tourisme, qui fait partie de l'économie du territoire, est étroitement lié à ces questions et son développement sera aussi l'occasion d'une découverte du territoire par les touristes mais aussi les habitants.

Un tel projet de territoire ne pourra se faire que par la participation active des communes. C'est pour cela que la CCPOA a décidé de mettre en place une véritable co construction du projet de territoire avec elles. Même si la réflexion semble avancée, il est important de préciser qu'il s'agit d'orientations générales dans l'attente de leurs développements dans le cadre du contrat de territoire que la CCPOA engage au travers du SCoT.

## Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques :

### **I/ VALORISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET CONFORTER SA PLACE DANS LE SUD AQUITAIN**

- A. Accueillir les habitants et répondre à la diversité des parcours résidentiels en maîtrisant la consommation foncière
- B. Proposer un accueil qualitatif et différencié aux acteurs économiques
- C. Soutenir et développer le commerce, l'emploi et la formation sur le territoire
- D. Élaborer une stratégie touristique qualitative

### **II/ ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ**

- A. Développer une politique adaptée aux âges de la vie : petite enfance/ jeunesse /adulte et aînés
- B. Mettre en œuvre les services au public de demain →
- C. Une politique culturelle qui stimule les pratiques et valorise le patrimoine

### **III/ CONSOLIDER LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES**

- A. Préserver la biodiversité et développer le stockage carbone
- B. Améliorer la performance énergétique des bâtiments et développer les énergies renouvelables
- C. Développer les mobilités alternatives, douces et décarbonées
- D. Soutenir une agriculture et une alimentation durable
- E. Accompagner le développement de l'économie circulaire, la réduction et la valorisation des déchets
- F. Assurer la résilience du territoire aux changements climatiques et sensibiliser les publics

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, ou le comité technique, s'il s'agit de précisions sur les projets identifiés ou l'ajout de nouveaux projets relevant des orientations stratégiques existantes, sans nécessité d'avenant.

## Article 4 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

### 4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

*Liste jointe en annexe 3*

### 4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2.

*Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.*

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

### 4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

## Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

La communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans a bénéficié d'un accompagnement en ingénierie de 17 jours financé par l'ANCT pour l'élaboration du diagnostic du territoire et la définition des orientations stratégiques du CRTE

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

## Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### 6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

## 6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de relance et de transition écologique, le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être examiné par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

## 6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

## 6.4. Engagements du SYDEC

L'appui du SYDEC sur le remplacement de l'éclairage public. Le remplacement de 12 000 luminaires de "type boules lumineuses » extrêmement consommatrices d'électricité, a été engagé dans les Landes. Cette opération s'élevant à 15 Millions d'euros sur 4 ans. Dans le cadre du CRTE, le SYDEC assure la maîtrise d'ouvrage de cette action pour le compte des communes.

## 6.5. Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

Le Département, via ses cadres d'interventions ou les dispositifs européens, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.



## 6.6. Maquette financière

Une convention annuelle de financement détaillera à partir de 2022 les engagements de chaque cofinancier sur les projets retenus dans le cadre du CRTE au titre de l'année en cours.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

## Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire du Premier Ministre n°6220/SG du 23 octobre 2020 et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

### 7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par la préfète des Landes ou son représentant, et par le Président de la communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans ou son représentant.

Il est composé de représentants du Bureau des Vice-Présidents (Présidents + 6 Vice-Présidents), ainsi que du Président du conseil départemental ou son représentant. Il associe autant que de besoin les services de l'Etat, le Bureau d'Etudes ACADIE, le Directeur Général des Services et les directeurs de pôle de la CC-POA.

Enfin, un séminaire, réunissant le comité de pilotage ainsi que tous les maires de la Communauté des communes du Pays d'Orthe et Arrigans sera organisé annuellement afin de faire le point sur les projets et ainsi prendre des avenants ledit CRTE autant que de besoin.

Il siègera autant que de besoin et à tout le moins à mi-parcours et en fin de contrat pour :

- Valider l'évaluation du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

## 7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de la communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il est composé des structures et/ou personnes suivantes : Services de l'Etat, les services du Département, Bureau d'Etudes ACADIE, Directeur Général des Services et directeurs de pôle de la CCPOA

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Le comité technique sera chargé de la préparation des conventions annuelles de financement. Afin de déterminer si les projets proposés seront financièrement soutenus dans ce cadre, le comité technique analysera chaque projet rattachable à un axe stratégique du contrat. Cette analyse s'effectuera notamment au regard de la maturité du projet, de son impact sur la relance de l'économie, de son ambition en termes de transition écologique, de son caractère structurant au-delà des limites communales et de son insertion dans les plans et stratégies de niveau départemental identifiés notamment dans l'accord départemental de partenariat sur les CRTE (à annexer au contrat). Les modalités détaillées d'analyse seront établies sur la base de ces principes en amont de la signature de la convention annuelle de financement.

## Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

## Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action.

L'objectif du CRTE est notamment d'accompagner des actions les plus vertueuses en matière de transition écologique, qui devront :

- Respecter les obligations réglementaires et programmatiques (orientations stratégiques nationales de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de préservation des milieux naturels et d'économie de foncier documents de planification à l'échelle territoriale type SRADDET / SCOT, PCAET...);
- Traduire une ambition écologique relevant d'un ou plusieurs domaines (climat, énergie, biodiversité, préservation des ressources, foncier, économie circulaire, mobilités douces, nouvelles pratiques agricoles et circuits courts...);
- Ne pas nuire à l'environnement en s'inspirant notamment de la démarche Eviter / réduire / compenser, et en maximisant les impacts positifs.

Les partenaires territoriaux peuvent s'appuyer sur une grille d'analyse ex-ante des impacts potentiels des actions, selon six objectifs environnementaux, issus du budget vert de l'Etat 1, et d'un objectif sociétal :

1. Lutte contre le changement climatique
2. Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
3. Gestion de la ressource en eau
4. Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques
5. Lutte contre les pollutions
6. Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
7. Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Les CRTE seront notamment évalués à l'aune d'un socle d'indicateurs national commun à tous les contrats. Les valeurs actuelles et les méthodologies d'alimentation seront transmises par les services de l'État.

Le socle d'indicateurs national est le suivant :

- Émissions de gaz à effet de serre annuelles
- Consommation énergétique finale annuelle
- Production annuelle d'énergie renouvelable
- Part de la surface agricole utile en agriculture biologique
- Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail
- Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés
- Population située dans une zone à risque naturel élevé
- Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire
- Part des cours d'eau en bon état écologique
- Collecte annuelle de déchets ménagers et assimilés (avec gravats)
- Inventaire territorial d'émissions de polluants
- Fragmentation des milieux naturels
- Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers

Des échanges seront engagés dès le début de l'année 2022, notamment dans le cadre des comités techniques afin de déterminer en 2022 les cibles que le territoire se fixe sur chaque indicateur. L'atteinte de ces cibles sera évaluée à la fin du contrat et donnera lieu à des points d'étape en cours d'exécution du contrat.

## Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

Il s'achèvera le 31 décembre 2026.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Afin de recenser les évolutions à apporter à ce CRTE, un séminaire regroupant les communes et l'intercommunalité sera organisé annuellement.

## Article 12 – Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Pau.

Signé à Mont-de-Marsan le 28 janvier 2022

Pour la Communauté de communes  
du Pays d'Orthe et d'Arrigans

Le Président



M. Jean-Marc LESCOUTE

Pour l'Etat

La Préfète des Landes



Mme Cécile BIGOT-DEKEYZER

Pour le Département des Landes

Le Président



M. Xavier FORTINON

## **Sommaire des annexes**

**Annexe 1 – Orientations stratégiques**

**Annexe 2 – Fiches actions**

**Annexe 3 – Programmes et contrats de l'État**

**Annexe 4 – Accord départemental de partenariat sur les contrats de relance et de transition écologique (CRTE)**

**CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE  
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**  
**pour le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans**

**Annexe 1: Les Orientations Stratégiques**



## **I/ VALORISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET CONFORTER SA PLACE DANS LE SUD-AQUITAIN**

- A. Accueillir les habitants et répondre à la diversité des parcours résidentiels en maîtrisant la consommation foncière**
- B. Proposer un accueil qualitatif et différencié aux acteurs économiques**
- C. Soutenir et développer le commerce, l'emploi et la formation sur le territoire**
- D. Élaborer une stratégie touristique qualitative**

## **II/ ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE**

- A. Développer une politique adaptée aux âges de la vie : petite enfance/ jeunesse /adulte et aînés**
- B. Mettre en œuvre les services au public de demain**
- C. Une politique culturelle qui stimule les pratiques et valorise le patrimoine**

## **III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE**

- A. Préserver la biodiversité et développer le stockage carbone**
- B. Améliorer la performance énergétique des bâtiments et développer les énergies renouvelables**
- C. Développer les mobilités alternatives, douces et décarbonées**
- D. Soutenir une agriculture et une alimentation durable**
- E. Accompagner le développement de l'économie circulaire, la réduction et la valorisation des déchets**
- F. Assurer la résilience du territoire aux changements climatiques et sensibiliser les publics**

**CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE  
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**  
**pour le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans**

**Annexe 2: Fiches actions**





## **I/ VALORISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET CONFORTER SA PLACE DANS LE SUD-AQUITAIN**

### **A. Accueillir les habitants et répondre à la diversité des parcours résidentiels en maîtrisant la consommation foncière**

#### **FICHE ACTION I-A-1 CRTE - CCPOA**

Elaboration du projet de territoire au travers du SCoT Pays d'Orthe et Arrigans

#### **FICHE ACTION I-A-2 CRTE - Peyrehorade**

Plan de référence

#### **FICHE ACTION I-A-3 CRTE - Peyrehorade**

Etude pré opérationnelle OPAH

#### **FICHE ACTION I-A-4 CRTE - Pouillon**

Acquisitions immeubles dans le centre ville

#### **FICHE ACTION I-A-5 CRTE - Pouillon**

Revitalisation centre ville et création de commerce

#### **FICHE ACTION I-A-6 CRTE - Habas**

Revitalisation centre ville et création de commerce

### **B. Proposer un accueil qualitatif et différencié aux acteurs économiques**

#### **FICHE ACTION I-B-1 CRTE - CCPOA**

Construction d'un bâtiment multi-services aux entreprises dont un **restaurant inter-entreprises**, dans le parc d'activité Sud-Landes

#### **FICHE ACTION I-B-2 CRTE - CCPOA**

Aménagement d'une crèche inter-entreprises

#### **FICHE ACTION I-B-3 CRTE - CCPOA**

Offrir de nouveaux espaces porteurs pour les acteurs économiques (Création d'une pépinière d'entreprises, Agrandissement de l'écloserie, Création d'un tiers lieu, d'un Fablab)

#### **FICHE ACTION I-B-4 CRTE - CCPOA**

Création ou développement de nouvelle zone d'activité artisanale au sein de la communauté de communes

#### **FICHE ACTION I-B-5 CRTE-Labatut**

Aménagement zone artisanale H208-H710

### **C. Soutenir et développer le commerce, l'emploi et la formation sur le territoire**

#### **FICHE ACTION I-C-1 CRTE - CCPOA**

Soutenir et développer l'emploi sur le territoire (réseau d'entreprise et réseau de l'emploi, centre de formation, GPECT)

**FICHE ACTION I-C-2 CRTE - CCPOA**

Développement de 3 outils numériques spécifiques au territoire

**D. Élaborer une stratégie touristique qualitative**

**FICHE ACTION I-D-1 CRTE - Cagnotte**

Restauration extérieure de l'Abbaye

**FICHE ACTION I-D-2 CRTE - Cagnotte**

Valorisation environnementale de l'Abbaye

**FICHE ACTION I-D-3 CRTE - Labatut**

Projet d'aménagement Lac des Glès

**FICHE ACTION I-D-4 CRTE - Habas**

Aire de camping car

**II/ ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE**

**A. Développer une politique adaptée aux âges de la vie : petite enfance/ jeunesse /adulte et aînés**

**FICHE ACTION II-A-1 CRTE - Béhus**

Réhabilitation de la cantine scolaire

**FICHE ACTION II-A-2 CRTE - Cagnotte**

Espace de loisir pour les jeunes enfants

**FICHE ACTION II-A-3 CRTE - Cagnotte**

Multiple rural

**FICHE ACTION II-A-4 CRTE - Cagnotte**

Vergers pédagogiques

**FICHE ACTION II-A-5 CRTE - Labatut**

Projet d'aménagement quartier neuf Latapi

**FICHE ACTION II-A-6 CRTE - Labatut**

Réhabilitation cantine

**FICHE ACTION II-A-7 CRTE - Orist**

Aménagement aire de jeux

**FICHE ACTION II-A-8 CRTE - Orthevielle**

Aménagement aire de jeux

**FICHE ACTION II-A-9 CRTE - Orthevielle**

Réhabilitation pour création cabinet médical

**FICHE ACTION II-A-10 CRTE - Peyrehorade**

Aménagement lac de la Sablière

**FICHE ACTION II-A-11 CRTE - Peyrehorade**

Groupe scolaire

**FICHE ACTION II-A-12 CRTE - Pouillon**

Modernisation ensemble scolaire

**FICHE ACTION II-A-13 CRTE - Pouillon**

Modernisation ensemble scolaire

**FICHE ACTION II-A-14 CRTE - Pouillon**

Cabinet médical et installation kinésithérapie

**FICHE ACTION II-A-15 CRTE - Pouillon**

Extension cabinets médicaux de la maison médical

**FICHE ACTION II-A-16 CRTE - CCPOA**

Construction d'un espace jeune

**FICHE ACTION II-A-17 CRTE - CCPOA**

Construction d'une salle pour le CLAE à l'école maternelle de Peyrehorade

**FICHE ACTION II-A-18 CRTE - CCPOA**

Construction ASLH à Peyrehorade

**FICHE ACTION II-A-19 CRTE - CCPOA**

Réhabilitation maison du temps libre à Pouillon

**FICHE ACTION II-A-20 CRTE - CCPOA**

Réhabilitation de l'école de Tilh

**FICHE ACTION II-A-21 CRTE - CCPOA**

Création d'un multi accueil

**FICHE ACTION II-A-22 CRTE - Habas**

Structure multi usage

**FICHE ACTION II-A-23 CRTE - Habas**

Structure multi usage pumptrack

**B. Mettre en œuvre les services au public de demain**

**FICHE ACTION II-B-1 CRTE - Bélus**

Projet de rénovation du cabinet infirmiers

**FICHE ACTION II-B-2 CRTE - Cagnotte**

Mise en accessibilité du patrimoine mobilier communale

**FICHE ACTION II-B-3 CRTE - Gaas**

Réhabilitation de la Mairie

**FICHE ACTION II-B-4 CRTE - Gaas**

Mise en accessibilité des logements du presbytère

**FICHE ACTION II-B-5 CRTE - Gaas**

Réhabilitation du local technique

**FICHE ACTION II-B-6 CRTE - Peyrehorade**

Réhabilitation du château

**FICHE ACTION II-B-7 CRTE - Peyrehorade**

Réfection bâtiments communaux

**C. Une politique culturelle qui stimule les pratiques et valorise le patrimoine**

**FICHE ACTION II-C-1 CRTE - CCPOA**

Politique culturelle de la CCPOA

**FICHE ACTION II-C-2 CRTE - Orthevielle**

Restauration tableau de l'Eglise

**FICHE ACTION II-C-3 CRTE - Peyrehorade**

Restauration des écuries en matière d'offre culturelle

**III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE**

**A. Préserver la biodiversité et développer le stockage carbone**

**FICHE ACTION III-A-1 CRTE - CCPOA**

Préservation des zones humides

**FICHE ACTION III-A-2 CRTE - CCPOA**

Plantation de haies sur les espaces publics de la CCPOA

**FICHE ACTION III-A-3 CRTE - CCPOA**

Désimperméabilisation des cours d'écoles et des espaces publics

**FICHE ACTION III-A-4 CRTE - Peyrehorade**

Achat bruleur pour entretien espace vert

**FICHE ACTION III-A-5 CRTE - Peyrehorade**

Entretien colline d'Aspremont

**FICHE ACTION III-A-6 CRTE - Pouillon**

Reprise espace rivière Lamothe Lac de Luc

**FICHE ACTION III-A-7 CRTE - Pouillon**

Aménagement zone de Lehouze

**B. Améliorer la performance énergétique des bâtiments et développer les énergies renouvelables****FICHE ACTION III-B-1 CRTE - CCPOA**

Rénovation énergétique des bâtiments publics

**FICHE ACTION III-B-2 CRTE - CCPOA**

Equipement des toitures des bâtiments publics de panneaux solaires photovoltaïques

**FICHE ACTION III-B-3 CRTE - CCPOA**

Réalisation d'un cadastre solaire

**FICHE ACTION - III-B-4 - Bélus**

Rénovation énergétique d'un logement communal

**FICHE ACTION III-B-5 CRTE - Bélus**

Rénovation énergétique de la salle polyvalente

**FICHE ACTION III-B-6 CRTE - Cagnotte**

Eclairage Public + Bâtiments-LED et chauffage de la salle des fêtes

**FICHE ACTION III-B-7 CRTE - Cauneille**

Changement chaudière à fioul du groupe scolaire

**FICHE ACTION III-B-8 CRTE - Estibeaux**

Changement menuiserie salle polyvalente et mairie

**FICHE ACTION III-B-9 CRTE - Gaas**

Récupérateur d'eaux pluviales atelier communal

**FICHE ACTION III-B-10 CRTE - Labatut**

Mise en conformité décret tertiaire école

**FICHE ACTION III-B-11 CRTE - Labatut**

Rénovation énergétique logements communaux

**FICHE ACTION III-B-12 CRTE - Labatut**

Rénovation énergétique logements communaux Mon repos

**FICHE ACTION III-B-13 CRTE - Labatut**

Production photovoltaïque sur des sites communaux

**FICHE ACTION III-B-14 CRTE - Labatut**

Rénovation thermique ancienne poste

**FICHE ACTION III-B-15 CRTE - Labatut**

Rénovation thermique bâtiments municipaux

**FICHE ACTION III-B-16 CRTE - Labatut**

Projet de substitution d'énergie fossile de la chaufferie du pôle culture

**FICHE ACTION III-B-17 CRTE - Labatut**

Décret tertiaire Salle des fêtes, 4 saisons Mairie et Murs à gauche

**FICHE ACTION III-B-18 CRTE - Labatut**

Projet de substitution d'énergie SDF

**FICHE ACTION III-B-19 CRTE - Labatut**

Rénovation thermique logement communaux

**FICHE ACTION III-B-20 CRTE - Mimbaste**

Rénovation énergétique groupe scolaire

**FICHE ACTION III-B-21 CRTE - Mimbaste**

Rénovation énergétique salles associatives

**FICHE ACTION III-B-22 CRTE - Mimbaste**

Rénovation énergétique mairie-groupe scolaire

**FICHE ACTION III-B-23 CRTE - Mouscardès**

Rénovation énergétique logement presbytère

**FICHE ACTION III-B-24 CRTE - Mouscardès**

Rénovation énergétique bâtiments communaux

**FICHE ACTION III-B-25 CRTE - Mouscardès**

Rénovation énergétique salle des sports

**FICHE ACTION III-B-26 CRTE - Mouscardès**

Changement fioul des bâtiments communaux

**FICHE ACTION III-B-27 CRTE - Mouscardès**

Photovoltaïque sur bâtiments communaux

**FICHE ACTION III-B-28 CRTE - Orthevielle**

Photovoltaïque sur bâtiments communaux

**FICHE ACTION III-B-29 CRTE - Orist**

Rénovation thermique des bâtiments communaux

**FICHE ACTION III-B-30 CRTE - Orthevielle**

Rénovation thermique atelier communal

**FICHE ACTION III-B-31 CRTE - Ossages**

Rénovation thermique cantine

**FICHE ACTION III-B-32 CRTE - Saint Lon les Mines**

Photovoltaïque sur salle polyvalente

**FICHE ACTION III-B-33 CRTE - Peyrehorade**

COE du patrimoine

**FICHE ACTION III-B-34 CRTE - Peyrehorade**

WC écologique camping

**FICHE ACTION III-B-35 CRTE - Peyrehorade**

WC écologique du Port

**FICHE ACTION III-B-35 CRTE - Peyrehorade**

WC écologique du Port

**FICHE ACTION III-B-36 CRTE - Pouillon**

Réhabilitation thermique de l'espace pédagogique

**FICHE ACTION III-B-37 CRTE - Hastings**

Rénovation éclairage public

**FICHE ACTION III-B-38 CRTE - Habas**

Création réservoir d'eau pour espace public

**FICHE ACTION III-B-39 CRTE - Habas**

Rénovation énergétique salle des sports

**FICHE ACTION III-B-40 CRTE - Habas**

Rénovation énergétique de l'ancienne poste

**C. Développer les mobilités alternatives, douces et décarbonées**

**FICHE ACTION III-C-1 CRTE - CCPOA**

Création des conditions favorables à l'auto partage

**FICHE ACTION III-C-2 CRTE - CCPOA**

Elaboration d'un schéma cyclable et aménagement d'une voie verte (Voie de Tramway)

**FICHE ACTION III-C-3 CRTE - CCPOA**

Création de plateformes multimodales

- A) A la gare de Peyrehorade
- B) A Orthevielle

**FICHE ACTION III-C-4 CRTE - CCPOA**

Déployer un plan de mobilité des agents de la CCPOA

**FICHE ACTION III-C-5 CRTE - CCPOA**

Accompagner le déploiement d'un plan de mobilité pour les entreprises du Parc d'Activités Sud Landes

**FICHE ACTION III-C-6 - CRTE - CCPOA**

Aménagement RD 29 entre carrefour route de Bélus et route de Cazordite - Cagnotte

**FICHE ACTION III-C-7 - CRTE - CCPOA**

Voie douce phase 2 - Labatut

**FICHE ACTION III-C-8 - CRTE - CCPOA**

Voie douce centre-bourg neuf - Labatut

**FICHE ACTION III-C-9 - CRTE - CCPOA**

Création de sentier - Labatut

**FICHE ACTION III-C-10 - CRTE - CCPOA**



Voies douces secondaire-bourg neuf - Labatut

**FICHE ACTION III-C-11 - CRTE - CCPOA**

Voie verte de la pêcheerie - Peyrehorade

**FICHE ACTION III-C-12 - CRTE-Peyrehorade**

Voie verte sur l'ensemble du territoire

**FICHE ACTION III-C-13 - CRTE-Peyrehorade**

Passage centre-ville en zone 30

**FICHE ACTION III-C-14 - CRTE-Peyrehorade**

PAV

**FICHE ACTION III-C-15 - CRTE-Peyrehorade**

Sécurisation RD 817

**FICHE ACTION III-C-16 - CRTE-Pouillon**

Aménagement VRD rue Gambetta et centre bourg

**D. Soutenir une agriculture et une alimentation durable**

**FICHE ACTION III-D-1 CRTE - CCPOA**

Elaboration d'un Plan Alimentaire Territorial

**FICHE ACTION III-D-2 CRTE - CCPOA**

Soutien à l'installation d'agriculteurs engagés dans une démarche d'agro-écologie et de maraîchers bio

**FICHE ACTION III-D-3 CRTE - CCPOA**

Développement des circuits courts et création de lieux de distribution

**E. Accompagner le développement de l'économie circulaire, la réduction et la valorisation des déchets**

**FICHE ACTION III-E-1 CRTE - CCPOA**

Vers un territoire 0 déchets

**F. Assurer la résilience du territoire aux changements climatiques et sensibiliser les publics**

**FICHE ACTION III-F-1 CRTE - CCPOA**

Régulariser et renforcer l'ensemble des ouvrages de protection contre les inondations

**FICHE ACTION III-F-2 CRTE - CCPOA**

Semaine du développement durable

**FICHE ACTION III-F-3 CRTE - CCPOA**

Organisation d'actions de sensibilisation pour la réappropriation de la culture du risque (Plan Intercommunal de Sauvegarde)

**FICHE ACTION III-F-4 CRTE - CCPOA**

Sensibilisation climat / environnement dans les écoles

## I/VALORISER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET CONFORTER SA PLACE DANS LE SUD AQUITAIN

### A. Accueillir les habitants et répondre à la diversité des parcours résidentiels en maîtrisant la consommation foncière

#### Fiche Action I-A-1. Elaboration du projet du territoire au travers du SCoT du Pays d'Orthe



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	CCPOA
Maître d'ouvrage	CCPOA
Description de l'action	Elaboration du SCoT du Pays d'Orthe et Arrigans suite à la fusion. Son élaboration est l'occasion pour les élus de travailler sur un véritable projet de territoire.
Partenaires	CCPOA, Département, AUDAP, CPIE du Seignanx, Chambre d'agriculture des Landes, ...
Coût prévisionnel	150 000 euros qui se répartissent entre les études et l'animation.
Plan de financement	2022 : 40000 2023 : 40000 2024 : 40000 2025 : 30000
Calendrier	2022-2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Avancée de l'élaboration:- étape d'élaboration : PAS, Arrêt Projet et Approbation



## Fiche action «Réalisation d'un Plan de référence»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Réalisation d'un Plan de référence multicritère (habitat, commerce, mobilité, cadre de vie), permettant à la commune de définir les actions prioritaires pour revitaliser le centre ville, et de programmer les crédits dans le temps</p> <p>Consultation des entreprises : fin 2021</p> <p>Cout : 50k€</p>
Partenaires	<p>DDTM, Banque des territoires</p> <p>A cette date est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?</p> <p>Prochaine étape / action à entreprendre</p> <p>Rôle ?</p>
Coût prévisionnel	Etudes : 50k€
Plan de financement	<p>Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.</p> <p>Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</p>
Calendrier	<p>Etudes : 2022</p> <p>Livraison : été 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action «Réalisation d'une étude Pré-Opérationnelle OPAH»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Réalisation d'une étude pré-opérationnelle en prévision d'une OPAH sur le centre-ville, dans le but de lutter contre les logements énergivores, dégradés, insalubres, et vacants permettant à la commune de renouveler et augmenter sa capacité de logements en centre-ville et de lutter contre l'artificialisation des sols.</p> <p>Consultation des entreprises : fin 2021</p> <p>Cout : 30k€</p>
Partenaires	<p>DDTM, Banque des territoires</p> <p>A cette date est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?</p> <p>Prochaine étape / action à entreprendre</p> <p>Rôle ?</p>
Coût prévisionnel	Etudes : 30k€
Plan de financement	<p>Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.</p> <p>Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</p>
Calendrier	<p>Etudes : 2022</p> <p>Livraison : été 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action

URB 13 : IDEM URB12 + SCI KAPAISA (INFIRMIERES° uniquement

## CRTE POUILLON 2022

Orientation stratégique n°	REVITALISATION CENTRE BOURG
Action n°	URB12/URB13
Maître d'ouvrage/ maître d'œuvre	MAIRIE DE POUILLON
Description de l'action	Conformément à la procédure des démarches « petites villes de demain », la revitalisation du centre-bourg impose de maîtriser l'espace du centre-ville en général, de part et d'autre de la rue Gambetta en particulier ainsi que l'espace entre la cave du Tursan et la zone Maisadour. Le premier espace, morcelé, disparate, est caractérisé par la présence de nombreux logements vétustes ou insalubres. L'acquisition de ces logements, à des fins de démolition ou de rénovation, permettra de réunifier cette zone par la création de parkings et l'ouverture d'allées « vertes » facilitant la mise en place des VRD publiques, la circulation des personnes et une harmonie globale. La rénovation de l'immobilier conservé, facilitera l'implantation de commerces, incitera les autres propriétaires à investir et élargira l'offre de logements de bons niveaux.

	<p>URB 1 Acquisitions foncières, première étape du processus de redynamisation</p> <p><b>URB12 URB13 : Acquisition maisons PEYRES / MAREIGNIER / DECLA / /BERTRAND DUBOIS</b></p> <p><i>URB 2 : Deuxième étape : Traitement et assainissement des surfaces par la création et la rénovation VRD et de l'éclairage public (led) du centre bourg</i></p> <p><i>URB3 : Troisième étape : création et rénovation de l'immobilier et des espaces commerciaux</i></p>
Partenaires	Commune Préfecture Délibérations prise pour Peyres, Mareignier, Délibérations à prendre : Dubois, Décla
Coût prévisionnel	<i>PEYRES 60 k€/MAREIGNIER 60 k€/ DECLA 60k€ / /BERTRAND 140k€/DUBOIS 60k€</i> <b>total380k€</b>
Plan de financement	Fonds propres + DETR
Calendrier	01/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de logements insalubres Nombre de foyers en banque alimentaire Nombres de foyers inondés



## Modèle de fiche action

### CRTE POUILLON 2022

Orientation stratégique n°	Développement éco et revitalisation centre bourg
Action n°	URB32
Maître d'ouvrage	Commune de Pouillon
Description de l'action	<p>Cette action s'intègre dans le cadre du plan de relance de l'économie et des développements des services et des commerces en centre-bourg. La revitalisation du centre-bourg impose de maîtriser l'espace du centre-ville en général de part et d'autre de la rue Gambetta en particulier, ainsi que l'espace entre la cave du Tursan et la zone Maisadour. Le premier espace, morcelé, disparate, est caractérisé par la présence de nombreux logements vétustes ou insalubres. L'acquisition de ces logements, à des fins de démolition ou de rénovation, permettra de réunifier cette zone par la création de parkings et l'ouverture d'allées « vertes » facilitant la mise en place des VRD publiques, la circulation des personnes et une harmonie globale. La rénovation de l'immobilier conservé, facilitera l'implantation de commerces, incitera les autres propriétaires à investir et élargira l'offre de logements de bons niveaux.</p> <p>Afin d'éliminer les friches industrielles, la commune a acquis l'infrastructure Maisadour et a désamianté et développé 6 commerces. Pour conclure cette démarche il convient de réaliser l'acquisition de l'espace non bâti commerciale résiduel autour de la cave coopérative du Tursan. Ensuite il faudra réaliser les aménagements VRD et les constructions des nouveaux commerces dans cette zone voirie. Pour cela la destruction des réservoirs viticoles béton et l'encapsulation de l'amiante des surfaces extérieures des bâtiments devra être réalisée ; La revitalisation du centre-bourg impose de maîtriser l'espace du centre-ville en général de part et d'autre de la rue Gambetta en particulier, ainsi que l'espace entre la cave du Tursan et la zone Maisadour. Le premier espace, morcelé, disparate, est caractérisé par la présence de nombreux logements vétustes ou insalubres.</p>



	<p>L'acquisition de ces logements, à des fins de démolition ou de rénovation, permettra de réunifier cette zone par la création de parkings et l'ouverture d'allées « vertes » facilitant la mise en place des VRD publiques, la circulation des personnes et une harmonie globale. La rénovation de l'immobilier conservé, facilitera l'implantation de commerces, incitera les autres propriétaires à investir et élargira l'offre de logements de bons niveaux.</p> <p>URB 1 Acquisitions foncières, première étape du processus de redynamisation</p> <p>URB 22 aménagement VRD /LED tranche 2// Aménagement Parking Gambetta est 150k€ (DETR et parking de covoiturage)</p> <p><b>URB3 : Troisième étape : création et rénovation de l'immobilier et des espaces commerciaux</b></p> <p><b>URB 32 : Aménagement- zone commerciale Maïsadour, Tursan</b></p>
Partenaires	Commune, cave coopérative, Foncier en cours d'acquisition Plan d'aménagement en cours d'étude
Coût prévisionnel	200.000€
Plan de financement	DETR + Fonds propres
Calendrier	01/2022- 12/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de commerces et services supplémentaires installés



## FICHE ACTION - REVITALISATION DU CENTRE BOURG ET DEVELOPPEMENT DU COMMERCE LOCAL

**CRTE 2022-2026**

Orientation stratégique n°	
Action n°	2
Maître d'ouvrage	Commune de Habas
Description de l'action	<p>La commune de Habas est propriétaire d'un terrain et d'un bâtiment proche du centre bourg depuis 2019. Superficie totale : 2 944 m<sup>2</sup></p> <p>Le site se situe 478 boulevard des Pyrénées : Parcelles A 1100 - 1153 m<sup>2</sup> / A 1099 - 1468 m<sup>2</sup> / A 1101 - 169 m<sup>2</sup> / A 1102 - 154 m<sup>2</sup>.</p> <p>Cette acquisition était une volonté de la municipalité pour conserver une réserve foncière notamment pour le développement du commerce local compte tenu de sa situation (axe passant proche du centre).</p> <p>Les forces de notre village : 2 rues passantes avec tout commerce sont devenues depuis 5 ans nos faiblesses. En effet, les commerçants ayant pour la plupart leur commerce dans leur habitation, lors de l'arrivée à la retraite, les commerçants ne souhaitent pas louer leur local et le transforment en habitation, privant ainsi le village de nombreux pas de porte.</p> <p>Une étude économique de la CCI vient conforter la position de la municipalité d'implanter des commerces et services sur ce site, proche d'un axe passant. Des contacts avec des professionnels ont confirmé le potentiel économique de la commune de Habas.</p> <p>La municipalité souhaite privilégier le local et permettre à des locaux de s'y installer grâce à aux loyers attractifs.</p>

	<p>Le consommateur recherche de plus en plus à consommer local, ce projet répondra à leurs attentes et permettra de développer de nouveaux services.</p> <p>Le projet consiste à construire une structure évolutive de 700 m<sup>2</sup> pour accueillir des commerces et services au gré des demandes. L'intérêt d'un bâtiment évolutif et modulable est de s'adapter aux besoins des demandeurs.</p> <p>Pour réaliser des économies d'échelle, l'étude démontre l'intérêt de construire le bâtiment dans sa totalité et d'aménager au fur et à mesure les locaux intérieurs.</p> <p>L'objectif est de construire un bâtiment à énergie positive avec des matériaux biosourcés. Un bâtiment bioclimatique s'insérant parfaitement dans l'environnement actuel (proche d'un château) ; avec un parking végétal pour préserver un cadre rural. (1000 m<sup>2</sup>)</p> <p>Le terrain de 2944 m<sup>2</sup> permettra des évolutions si nécessaires pour les générations futures.</p>
Partenaires	<p>Cet investissement est le fruit d'un groupe de travail mis en place avec les commerçants du village, pour qui ce développement est essentiel pour leur survie. (maintenir le consommateur et attirer la clientèle sur le village pour que tous les commerces perdurent)</p> <p>Cette rénovation ne peut être supportée par les fonds propres de la commune.</p> <p>Le soutien financier de tous les partenaires est essentiel dans ce programme.</p> <p>L'étude économique a été réalisée sur 2021.</p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût total de la rénovation est de : 2 000 000 € H.T.</p> <p>Ce coût comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création du bâtiment : 1 750 000 €</li> <li>- VRD et parking végétal : 250 000 €</li> </ul>

Plan de financement	<p>Etudes et honoraires financement Commune : 25 000 € sur 2022</p> <p>Dotation Etat : 600 000 € (30%)  Dotation CD40 : 400 000 € (20%)  Fonds LEADER : 200 000 € (10%)  Fonds européens : 400 000 € (20%)  Emprunt Commune : 400 000 € (20%)</p>
Calendrier	<p>Etudes et Appel d'offres en 2022  Début des travaux 2023  Fin des travaux 2026</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Etude économique CCI
<b>Critères CRTE</b>	<p><b>Conforter sa place dans le Sud Aquitain</b>  <b>Accompagner les évolutions de la société</b>  <b>Consolider les transitions écologiques et énergétiques</b></p>



### REPERES SUR LE PLAN

Barbé (route de)	D4/E4
Bernas (chemin de)	E3
Bois (impasse de)	E3
Bordenave (chemin de)	F2
Castéra (chemin de)	D6
Château d'eau (route de)	C3
Chênes (impasse des)	E3
Courbesson (chemin de)	E3
Dax (route de)	E3/E2/E1
Gare (route de la)	D2/D3
La Barraque (rue)	E3
Labatut (route de)	C3/D4
Lacaou (rue de)	E3
Lahontan (route de)	C5

Lahourcade (rue de)	E2
Lannelade (chemin de)	D5/D6
Largounès (chemin de)	C4
Lastouyes (chemin de)	E3
Lisé (chemin de)	F4
Loubère (chemin de)	D2
Lucq (chemin de)	C5/D5
Mestre (chemin de)	D3
Meyraou (route de)	D2
Momiscar (route de)	D1/E1
Moulin de Contantin (route de)	C7
Moulin de Goat (route du)	C2/C3
Mulé (chemin du)	C5
Océan (route de l')	A6/B6/C6
Ossages (route d')	E4

Pont du Gave (route du)	B7
Pruilhoo (chemin de)	E2
Puyoo (route de)	D6/E6
Rachet (route de)	E5
Roses (impasse des)	E3
Sanguinada (chemin de)	E6/E7
Saubusse (route de)	C5
Séguignet (chemin de)	D6
Semourt (chemin de)	D4
Sin (chemin du)	D3
Tayet (chemin de)	C6
Tilh (route de)	E3/F3
Tournet (chemin du)	E4
Treytie (chemin de la)	E6
Viélé (chemin du)	D1





I-VALORISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE et  
Conforter sa place dans le Sud-Aquitain

B. Proposer un accueil qualitatif et différencié aux acteurs économiques

FICHE ACTION I-B-1

Construction d'un bâtiment multi-services aux entreprises dont un restaurant inter-entreprises, dans le parc d'activité Sud-Landes



Orientation stratégique n°	I
Action n°	B-1
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc	<p>Au pays du canard, la pause déjeuner des salariés est un moment capital. <b>Titre restaurant, local de restauration, restaurant d'entreprise ou restaurant inter-entreprises sont autant de solutions possibles.</b></p> <p>Respect de la réglementation, motivation, productivité des collaborateurs, construction de moments de bien-être sont autant de sujets capitaux en lien avec ces questions.</p> <p>TPE, PME et grandes entreprises ont toutes l'obligation d'accorder 30 minutes de pause déjeuner minimum à chaque salarié.</p> <p>En ce sens, elles doivent aussi proposer une solution de restauration, tout en respectant le cadre législatif.</p> <p>Selon le nombre de personnes souhaitant déjeuner quotidiennement sur leur lieu de travail, l'employeur est tenu d'aménager soit un emplacement, soit un local de restauration. Il doit également participer au prix du repas. C'est la raison pour laquelle de nombreuses entreprises ont développé des cantines d'entreprises.</p> <p><b>Dans le parc d'activité Sud Landes est en développement important depuis 2020 notamment avec l'arrivée prochaine de 13 entreprises et bien plus avec la ZAC 2. La zone va compter à minima d'ici 3 ans 1000 personnes,</b></p>

	<p><b>une réflexion autour de la restauration s'impose. A l'heure actuelle rien n'est proposé hormis l'arrivée prochaine de 2 foodtruck.</b></p> <p>L'idée serait de développer une offre de services aux entreprises : l'idée serait pour la CCPOA d'être propriétaire du terrain, de construire le bâtiment et de le louer par la suite à un restaurateur et même y installer d'autres services... crèche d'entreprise, salle de sport...</p>
<p><b>Partenaires</b> Qui... ...s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre <b>Rôle ?</b></p>	<p>Département, Région Banque des territoires Europe Etat</p>
<p><b>Coût prévisionnel</b> Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	<p>2 millions d'euros -Terrain, viabilisation - Construction - matériel, fournitures - frais divers</p>
<p><b>Plan de financement</b> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,...), les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	<p>Non défini</p>
<p><b>Calendrier</b> Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux?</p>	<p>Démarrage de la réflexion 2022, étude de faisabilité du projet...</p>
<p><b>Indicateurs d'évaluation proposés</b></p>	





**I-VALORISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE et  
Conforter sa place dans le Sud-Aquitain**

**B. Proposer un accueil qualitatif et différencié aux acteurs économiques**

**FICHE ACTION I-B-2**

**Aménagement d'une crèche inter-entreprises**



Orientation stratégique n°	1
Action n°	2.1.b
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc	La création d'une structure d'accueil interentreprises est un atout important pour le parc d'activité Sud Landes, aussi bien pour l'entreprise que pour le salarié.  L'accueil du jeune enfant est un élément majeur d'équilibre social, familial et professionnel du salarié-parent. Outils reconnus et efficaces, les crèches interentreprises apportent une réponse en adéquation avec les attentes des collaborateurs. Elles permettent ainsi de faciliter les recrutements et de répondre aux attentes des salariés en apportant une solution à leurs problèmes de garde. L'idée serait la création d'un bâtiment regroupant différents services au entreprises : restauration inter-entreprise, sport, pépinière, fablab.
Partenaires Qui... ...s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?	Département, Région Banque des territoires Europe Etat CAF
Coût prévisionnel Décrire ici les	-Terrain, viabilisation - Construction

<p>principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- matériel, fournitures</li> <li>- frais divers</li> </ul>
<p><b>Plan de financement</b>          Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	
<p><b>Calendrier</b> Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux?</p>	<p><b>Etude de faisabilité 2022</b></p>
<p><b>Indicateurs d'évaluation proposés</b></p>	



I-VALORISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE et  
Conforter sa place dans le Sud-Aquitain

B. Proposer un accueil qualitatif et différencié aux acteurs économiques

FICHE ACTION I-B-3

Offrir de nouveaux espaces porteurs pour les acteurs économiques  
(Création d'une pépinière d'entreprises, Agrandissement de l'écloserie,  
Création d'un tiers lieu, d'un Fablab)



Orientation stratégique n°	1
Action n°	2.2
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création d'une pépinière d'entreprises</b></li> <li>• <b>Agrandissement de l'écloserie /</b></li> <li>• <b>Création d'un tiers lieu</b></li> <li>• <b>D'un fablab</b></li> </ul> <p>Ces outils sont des moyens de développement économique territorial et d'attractivité. Ils permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détecter des projets innovants ou à fort potentiel innovant sur le territoire et de favoriser leur implantation sur la CCPOA</li> <li>- Créer des emplois durables</li> <li>- Favoriser la pérennité des entreprises créées sur le territoire</li> <li>- Développer l'esprit d'entreprendre, l'innovation et la créativité</li> <li>- Eviter l'isolement du porteur de projet et permettre une dynamique sur le territoire avec les entreprises déjà installées</li> </ul> <p><b>Objectif du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir aux porteurs de projets une structure d'accueil</li> <li>- Offrir à ses membres un accompagnement personnalisé de 5 ans après la création de l'entreprise</li> <li>- Mettre à disposition des services communs (domiciliation commerciale, service postal, mise à disposition de bureaux...)</li> </ul>

	<p>fablab (à réfléchir dans un avenir plus lointain)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des animations thématiques à destination des membres (petits déjeuners économiques, ateliers)</li> <li>- Mobiliser le réseau des partenaires locaux pour des besoins spécifiques, la recherche de partenariats ou la mobilisation de financements</li> </ul>
<p><b>Partenaires</b> Qui... ...s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre <b>Rôle ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Région ; Département, FSE, Etat, Banque des territoires</li> </ul>
<p><b>Coût prévisionnel</b> Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Terrain, viabilisation</li> <li>- Construction</li> <li>- matériel, fournitures</li> <li>- frais divers</li> </ul>
<p><b>Plan de financement</b> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Crédit de droit commun,</li> <li>- dotation,</li> <li>- plan de relance,</li> <li>- fonds européens,</li> <li>- appel à projet</li> <li>- appel à manifestations d'intérêt (région NA tiers lieu)</li> <li>- Aide immobilier (Département)</li> </ul>
<p><b>Calendrier</b> Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux?</p>	
<p><b>Indicateurs d'évaluation proposés</b></p>	



**I-VALORISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE et  
Conforter sa place dans le Sud-Aquitain**

**B. Proposer un accueil qualitatif et différencié aux acteurs économiques**

**FICHE ACTION I-B-4**

**Création et développement de nouvelles zones d'activités artisanales au sein  
de la communauté de communes**



Orientation stratégique n°	I
Action n°	B-4
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc	<p>L'accueil et le développement des entreprises sur le territoire apparaissent ainsi comme des enjeux essentiels. La CCPOA développe des ZAE et des outils : écloserie, ateliers relais, ateliers solidaires.... Dans les années à venir, la CCPOA souhaite poursuivre la création et le développement de zones d'activités :</p> <p>Déjà identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur l'Est du département (Pouillon / Habas/ Labatut)</li> <li>- Nouvelles zones sur Peyrehorade</li> </ul> <p><u>Sur Pouillon /Habas</u> :</p> <p>Une étude est menée afin de structurer la réflexion avec 2 analyses réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• économique réalisée par la CMA40</li> <li>• technique réalisée par un cabinet géomètre</li> </ul> <p>2022, priorisation sur le phasage de ces zones et lancement des opérations</p> <p><u>Sur Peyrehorade</u>, étude réalisée et déjà plus avancée. 2022 Viabilisation des terrains</p>
Partenaires Qui...	CMA andes

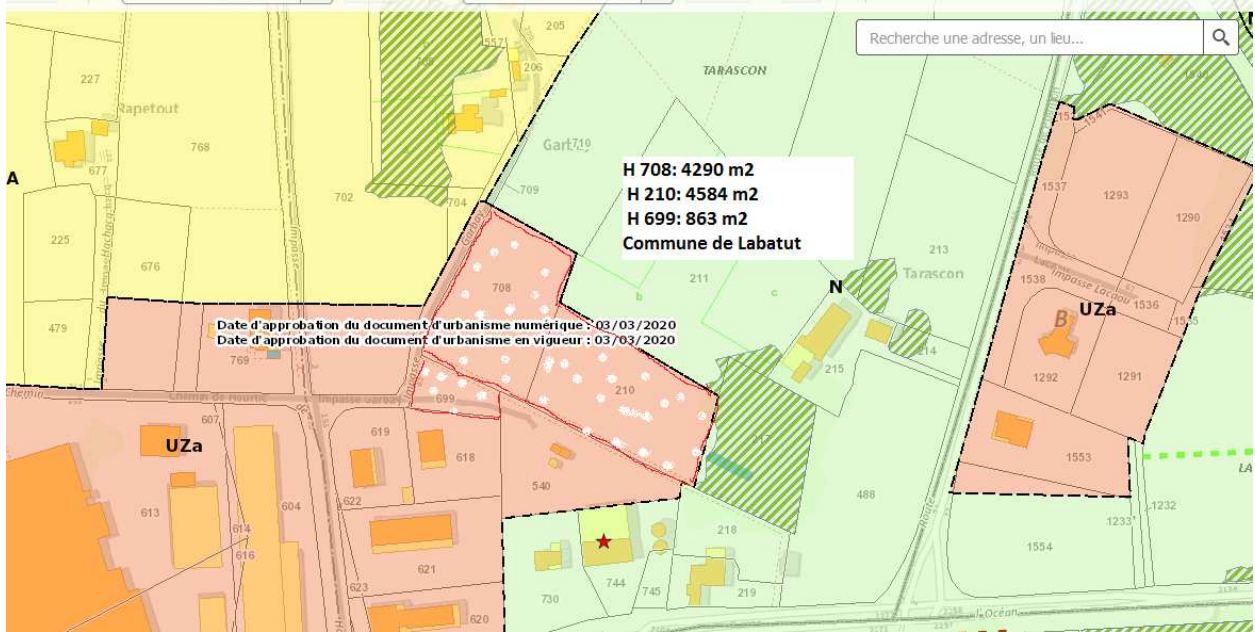
<p>...s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre <b>Rôle ?</b></p>	
<p><b>Coût prévisionnel</b> Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	<p><b><u>Sur Pouillon /Habas :</u></b>  <b>+ Analyse économique réalisée par la CMA40</b>  ◆ Etude d'opportunité à la réalisation de Zones d'Activités Economiques  Contenu et durée de l'action :  ◆ Portrait de territoire / Etat des lieux de l'artisanat et évolution  ◆ Enquête de besoins auprès des entreprises de la CDC  <b>Coût de l'action : 4 500 € :</b></p> <p><b>+ Analyse technique réalisée par un cabinet géomètre :</b>  Etude des conditions de raccordement  Proposition de schémas d'aménagement  Estimation financière  Synthèse de la faisabilité  <b>Coût de l'action : 12 600€</b>  <b>Total des 2 études : 17 100€</b></p> <p><b>2022</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat des terrains</li> <li>- Viabilisation</li> <li>- Réflexion sur pose de photovoltaïque</li> </ul> <p><b><u>Pour Peyrehorade :</u></b>  Travaux de viabilisation a prévoir</p>
<p><b>Plan de financement</b> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	<p>CCPOA</p>
<p><b>Calendrier</b> Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux?</p>	<p><b>2021 Dernier trimestre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de l'étude</li> <li>- Choix du phasage de l'opération entre les 2 projets</li> </ul> <p><b>2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat des terrains</li> <li>- Viabilisation</li> <li>- Réflexion sur pose de photovoltaïque</li> </ul>
<p><b>Indicateurs d'évaluation proposés</b></p>	



## Projet zone artisanale (H208, H 710)

### Fiche action CRTE LABATUT n° 13

Orientation stratégique n°	1
Action n°	13
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	<p>La commune de Labatut s' est portée acquéreur des parcelles H 208 H 710 afin d' éviter une opération spéculative qui aurait détourné ces terrains de leur vocation artisanale pénalisant ainsi le développement économique du territoire.</p> <p>Le projet consiste en la viabilisation des parcelles communales, H 208 H 710, soit environ 8 000 m<sup>2</sup> classées en zone UZA pour commercialisation et réponse aux demandes des artisans.</p>
Partenaires	<b>Communauté de Communes du Pays d' Orthe et Arrigans – Pôle développement économique</b> Terrains acquis par la Commune en 2021. Discussion en cours avec la CCPOA quant à la viabilisation des terrains.
Coût prévisionnel	En cours d' étude
Plan de financement	En cours d' étude
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>- Études / Pré-projets : 2022 / 2023</li><li>- Aménagement lotissement artisanal : 2023/2024</li><li>- Installation entreprises : 2025</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	Installation de nouvelles entreprises / activités sur le territoire communal







I-VALORISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE et  
Conforter sa place dans le Sud-Aquitain

C. Soutenir et développer le commerce, l'emploi et la formation sur le territoire

FICHE ACTION I-C-1

Soutenir et développer l'emploi sur le territoire



Orientation stratégique n°	I
Action n°	C-1
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc	<b>Création de réseaux sur le territoire</b>  - <b>Réseau d'entreprises</b> avec la mise en place de groupes d'intérêts dont l'emploi, la formation, le logement...en fonction des préoccupations des chefs d'entreprises  - <b>Réseau de l'emploi</b> avec les différents acteurs de l'emploi et proposer des actions innovantes (travail sur la GPECT)
Partenaires Qui... ...s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?	Pôle emploi Mission Locale Cap emploi
Coût prévisionnel Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.	En fonction des actions proposées

<p><b>Plan de financement</b>          Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.          Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	
<p><b>Calendrier</b> Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux?</p>	<p><b>Lancement du réseau d'entreprise en oct 2021 2022</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre autour de l'emploi</li> <li>- Rencontre autour de la formation</li> <li>- Réflexion Forum emploi</li> <li>- Actions collectives des recrutements</li> <li>-</li> </ul>
<p><b>Indicateurs d'évaluation proposés</b></p>	<p>Recrutement et formations organiser sur le territoire</p>



**I-VALORISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE et  
Conforter sa place dans le Sud-Aquitain**

**C. Soutenir et développer le commerce, l'emploi et la formation sur le  
territoire**

**FICHE ACTION I-C-2**

**Développer de 3 outils numériques spécifiques au territoire  
au service des producteurs, commerçants, entreprises, consommateurs, et  
demandeurs d'emploi du territoire**



Orientation stratégique n°	I
Action n°	C.2
Maître d'ouvrage	CCPOA
<p><b>Description de l'action</b> Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement de plateforme numérique pour les producteurs locaux et commerçants du territoire</li> <li>• Déploiement d'une plateforme emploi / formation</li> <li>• Déploiement d'une plateforme bourse de locaux pour répondre aux demandes nombreuses des entreprises et commerçants. Et donner une vraie visibilité sur les commerces et locaux disponibles.</li> </ul>
<p><b>Partenaires</b> Qui... ...s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre <b>Rôle ?</b></p>	<p>Le réseau de l'emploi Les entreprises via le réseau...</p>
<p><b>Coût prévisionnel</b> Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	

<p><b>Plan de financement</b>          Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.          Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	<p>CCPOA          Banque des territoires          AAP</p>
<p><b>Calendrier</b> Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux?</p>	<p>2022</p>
<p><b>Indicateurs d'évaluation proposés</b></p>	



## I/VALORISER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET CONFORTER SA PLACE DANS LE SUD AQUITAIN

### D. Élaborer une stratégie touristique qualitative

#### Fiche Action I-D-1. Restauration extérieure de l'Abbaye

Orientation stratégique n°	
Action n°1	<b>Restauration extérieure de l'abbaye</b>
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE CAGNOTTE
Description de l'action	Restauration extérieure de l'abbaye du 12 <sup>ème</sup> siècle. Sise sur le chemin de St Jacques de Compostelle voie de Tours, le bâtiment inscrit Monument Historique nécessite une importante reprise des toitures, parements extérieurs et quelques désordres structurels qui risquent de mettre l'édifice en péril. Travaux accompagnés d'une mise en valeur paysagère des abords et des accès du site (cf. fiche 2)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat</li> <li>- Région Nouvelle Aquitaine</li> <li>- Département des Landes</li> <li>- Fondation du Patrimoine (en cours)</li> </ul>
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tranche 1 et 2 : 183240 € HT 2022</li> <li>- Tranche 3 : 147840 € HT 2023</li> <li>- Tranche 4 : 153440 € HT 2025</li> </ul>
Plan de financement	- subventions attendues des partenaires + autofinancement + emprunt
Calendrier	Début des travaux 2022 1 <sup>ère</sup> tranche, suivront tranches 2 et 3 . Permis de construire en cours
Indicateurs d'évaluation proposés	



## /VALORISER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET CONFORTER SA PLACE DANS LE SUD AQUITAIN

### D. Élaborer une stratégie touristique qualitative

#### Fiche Action I-D-2. Valorisation environnementale de l'Abbaye

Orientation stratégique n°	
Action n°2	<b>Valorisation environnementale du site de l'abbaye, ce projet accompagne la restauration de l'abbaye (fiche I-D-1)</b>
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE CAGNOTTE
Description de l'action	- réalisation d'un cheminement doux reliant école – abbaye – écoquartier – zone de loisirs - Aménagement paysager des abords de l'abbaye
Partenaires	
Coût prévisionnel	
Plan de financement	- État - Région - Dotations - Crédit de droit commun
Calendrier	- Étude préalable 2022 - Travaux 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Projet d' aménagement du Lac des Glès

### Fiche action CRTE LABATUT n°9

Orientation stratégique n°	1
Action n°	9
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	Travaux de mise aux normes pour labellisation « pêche famille » Etat des lieux réalisé par CCPOA Pôle Patrimoine culture tourisme dans le cadre de la démarche de valorisation et de promotion de l'activité « pêche » suite à une étude du PALO : - mise aux normes câle « sauvage » - aménagement passage « bas » sur la digue - ponton PMR - création cheminement PMR sur les berges
Partenaires	- la CCPOA : accompagnement à la démarche de labellisation du site à travers la grille de la fédération de Pêche – pris en charge financière des coûts en lien avec cette labellisation. - Fédération Départementale de Pêche des Landes - Société de Pêche AAPPMM
Coût prévisionnel	En cours de réalisation
Plan de financement	En cours de réalisation
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d' études préalables : 2022</li> <li>- Coordination des différents partenaires et définition du projet : 2022</li> <li>- Marché pour maîtrise d' œuvre : 2022/2023</li> <li>- Marché pour marché de travaux : 2023</li> <li>- Réalisation des travaux : 2023/2024</li> <li>- Fin travaux : 2024</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs de fréquentation touristique (cf. taxe de séjour)</li> <li>- Fréquentation site (viabilité d'une buvette-restauration rapide les mois d'été)</li> <li>- Inscriptions à la Société de Pêche</li> <li>- Autres indicateurs à développer ultérieurement</li> </ul>



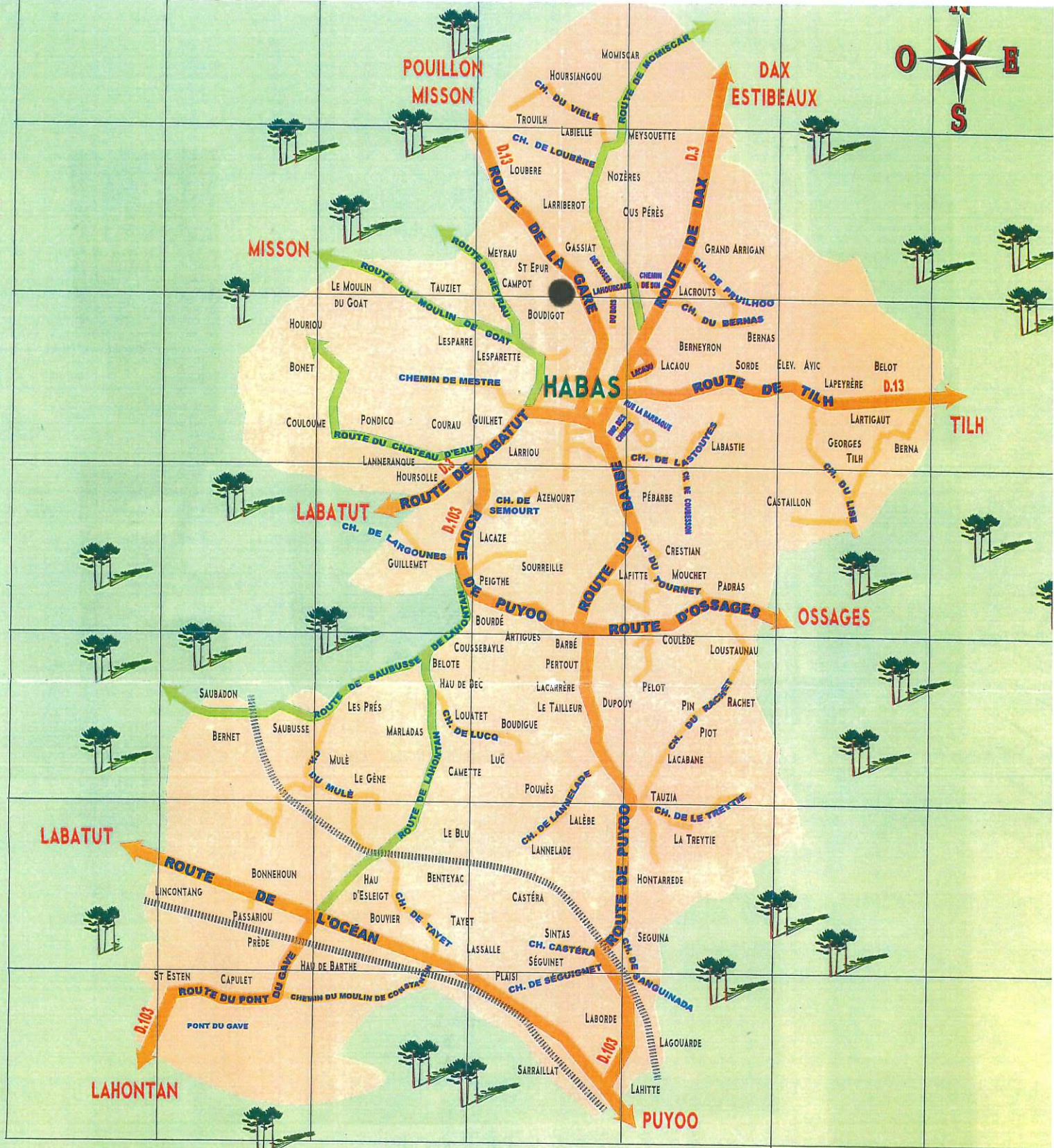
## FICHE ACTION - AIRE DE CAMPING-CAR

CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Commune de Habas
Description de l'action	<p>L'intérêt du projet est de mettre à disposition un site pour les campings-caristes afin de faire découvrir notre territoire et développer son attractivité.</p> <p>Une augmentation constate des campings-caristes et un manque d'emplacements pour ce type de vacanciers tout au long de l'année, a motivé la municipalité pour proposer un site sur notre territoire.</p> <p>Ces visiteurs, potentiels consommateurs du territoire ne disposent pas suffisamment de sites proches des services et des commerces.</p> <p>Ce terrain proche du centre bourg était l'ancienne station d'épuration. Tous les réseaux sont donc existants.</p> <p>Terrain Section A N° 848 – superficie 710 m<sup>2</sup></p> <p>Les raccordements ont été effectués sur 2021.</p> <p>Aménagement de 10 emplacements</p> <p>Coût : 6 000 €</p>
Partenaires	<p>Projet en cours au niveau des réseaux</p> <p>Financement par la commune de Habas pour les réseaux 1 907.07 €</p> <p>Financement 2022 : Aménagement du site pour une ouverture au printemps 2022.</p>



Coût prévisionnel	Coût : 6 000 € - Investissement - Terrassement et aménagement : 3000 € - Séparation emplacement par haie végétale : 3 000 €
Plan de financement	Financement sur fonds propres Attente partenariat dans le cadre du CRTE
Calendrier	Achèvement des travaux Printemps 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	
<b>Critères CRTE</b>	<b>Conforter sa place dans le Sud Aquitain Accompagner les évolutions de la société</b>



### REPERES SUR LE PLAN

Barbé (route de) D4/E4  
 Bernas (chemin de) E3  
 Bois (impasse de) E3  
 Bordenave (chemin de) F2  
 Castéra (chemin de) D6  
 Château d'eau (route de) C3  
 Chênes (impasse des) E3  
 Courbesson (chemin de) E3  
 Dax (route de) E3/E2/E1  
 Gare (route de la) D2/D3  
 La Barraque (rue) E3  
 Labatut (route de) C3/D4  
 Lacaou (rue de) E3  
 Lahontan (route de) C5

Lahourcade (rue de) E2  
 Lannelade (chemin de) D5/D6  
 Larnouès (chemin de) C4  
 Lastouyes (chemin de) E3  
 Lisé (chemin de) F4  
 Loubère (chemin de) D2  
 Lucq (chemin de) C5/D5  
 Mestre (chemin de) D3  
 Meyraou (route de) D2  
 Momiscar (route de) D1/E1  
 Moulin de Contantin (route de) C7  
 Moulin de Goat (route du) C2/C3  
 Mulé (chemin du) C5  
 Océan (route de l') A6/B6/C6  
 Ossages (route d') E4

Pont du Gave (route du) B7  
 Pruilhoo (chemin de) E2  
 Puyoo (route de) D6/E6  
 Rachet (route de) E5  
 Roses (impasse des) E3  
 Sanguinada (chemin de) E6/E7  
 Saubusse (route de) C5  
 Séguignet (chemin de) D6  
 Semourt (chemin de) D4  
 Sin (chemin du) D3  
 Tayet (chemin de) C6  
 Tilh (route de) E3/F3  
 Tournet (chemin du) E4  
 Treytie (chemin de la) E6  
 Viélé (chemin du) D1



Agence  
Départementale  
des Infrastructures  
Locales

Département des Landes

Extrait cartographique

## Portail Igecom40

Mis à jour : Année 2021

Edité le : 30/11/2021

Par : ADACL

Echelle : 1:500

IGECOM40

### égende

- Détails ponctuels

### Détails linéaires

- Aqueduc
- Chemin
- Flèche rattachement du n° de parcelle
- Gazoduc ou oléoduc
- + Ligne de transport de force
- Parking, terrasse et surplomb
- + Rail de chemin de fer
- Symbole d'église
- Trottoirs, petits ruisseaux et terrains de sport
- Trottoirs, sentier
- Cours d'eau
- Voies privées du plan cadastral





## II/ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

### A. Développer une politique adaptée aux âges de la vie : petite enfance/ jeunesse /adulte et aînés

#### Fiche Action II-A-1. Projet de Rénovation du cabinet infirmiers

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	<b>MAIRIE DE BELUS</b> Collectivité
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	<p>Deux infirmiers sont installés sur la commune depuis plus de dix ans. Le local n'est pour eux qu'une adresse administrative et ils n'y reçoivent pas de patients. Après le départ à la retraite d'une infirmière, la remplaçante a émis le souhait d'ouvrir le cabinet aux patients mais la vétusté des lieux est un frein. Les élus veulent répondre à leur demande et rénover le local. Une grande salle attenante, qui a déjà été occupée pour des soins bien être et un coach de vie va également être rénovée pour faire un lieu pouvant accueillir au moins deux praticiens.</p> <p>La surface totale est de : 61 m2</p>
Partenaires	<p>Une entreprise a été contactée pour les plans du projet.</p> <p>Contacts pris avec l'ARS</p>

Coût prévisionnel	<p>Les devis ne nous sont pas encore parvenus mais le premier coût sera celui de la rénovation énergétique avec le changement des menuiseries et une amélioration du système de chauffage. Les sanitaires seront entièrement refaits pour répondre aux normes d'accessibilité. Au moins deux cabinets médicaux seront créés et une salle d'attente.</p> <p>Prix moyen : 1800 €/ m2</p>
Plan de financement	<p><b>Différentes subventions seront demandées auprès de l'état, le département. Le plan de financement n'est pas encore finalisé.</b></p>
Calendrier	<p><b>Un maître d'œuvre a été contacté et travaille sur le projet. Les premiers plans devraient nous être transmis début décembre. Il a pris contact avec une entreprise qui devrait nous fournir des devis d'ici la fin de l'année.</b></p> <p><b>Nous souhaitons effectuer ces travaux durant l'année 2022.</b></p>
Indicateurs d'évaluation proposés	



## II/ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

### A. Développer une politique adaptée aux âges de la vie : petite enfance/ jeunesse /adulte et aînés

#### Fiche Action II-A-4. Espace de loisir pour les jeunes enfants

Orientation stratégique n°	
Action n°5	<b>Espace de loisirs pour jeunes enfants</b>
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE CAGNOTTE
Description de l'action	- compléter un équipement sportif fronton + city stade par une aire de jeux pour jeunes enfants. - favoriser l'animation du centre bourg et la mixité intergénérationnelle.
Partenaires	- C.A.F. - État (DETR) - Département
Coût prévisionnel	30.000 €
Plan de financement	
Calendrier	2023 / 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	



## **II/ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE**

### **A. Développer une politique adaptée aux âges de la vie : petite enfance/ jeunesse /adulte et aînés**

#### **Fiche Action II-A-3. Multiple Rural**

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE CAGNOTTE
Description de l'action	- Revitalisation d'un centre bourg à la suite de la perte des commerces de la commune (épicerie + café/restaurant) - Service à la population
Partenaires	- État - Département - Région - Communauté de communes
Coût prévisionnel	350.000€
Plan de financement	- État - Région - Dotations - Crédit de droit commun
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	



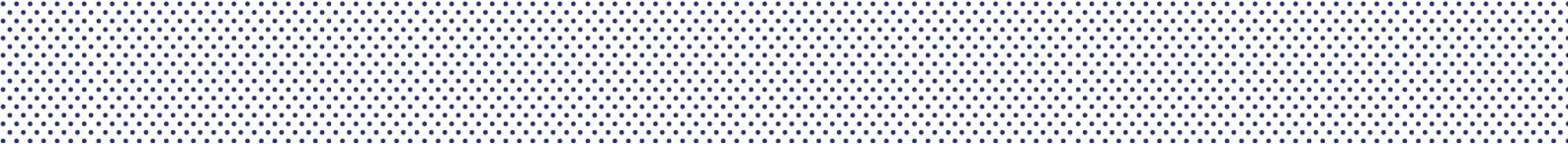
## II/ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

### A. Développer une politique adaptée aux âges de la vie : petite enfance/ jeunesse /adulte et aînés

#### Fiche Action II-A-6. Verger pédagogique

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE CAGNOTTE
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"><li>- Éducation à l'environnement, sensibilisation</li><li>- Vergers, plantation d'arbres fruitiers, maison à insectes</li><li>- Bénéficiaires : 70 enfants (de la commune) par an</li><li>- Projet pédagogique auprès des enseignants</li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ministère de l'Éducation nationale et de l'Agriculture</li><li>- Conservatoire des variétés anciennes de la Nouvelle Aquitaine et CPIE du Seignanx</li><li>- Intervention des personnels de la commune</li></ul>
Coût prévisionnel	20.000€
Plan de financement	
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>- Avant-projet en phase d'étude</li><li>- 2023 pour réalisation</li></ul>





Indicateurs d'évaluation proposés	
-----------------------------------	--



## Projet d'aménagement et d'équipement de l'espace public « Quartier neuf » Latapi

### Fiche action CRTE LABATUT n° 3

Orientation stratégique n°	1 et 3
Action n°	3
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	<p>Suite au PADD du PLU / PLUi, est apparue la nécessité de doter la polarité urbaine n°2 d'équipements publics : abribus, point tri...</p> <p>La commune a acquis les parcelles B 1555, 737, 735, 734 (maison Latapi pour laquelle un bail à réhabilitation a été signé avec SOLIHA Landes permettant la création de 5 logements).</p> <p>Ces terrains sont limitrophes de l'OAP n°2 dont la commune a acquis une majorité du foncier par l'intermédiaire de l'EPFL.</p> <p>Suite au déplacement de l'assiette de la route de Lescrouzades visant à sécuriser la zone à urbaniser, il en résulte un découpage de terrains classés en UB qui doivent accueillir les équipements sus cités ainsi que l'aménagement paysager délimitant l'espace locatif de Latapi (et départ voie douce OAP n°2).</p>
Partenaires	<p><b>SATEL</b> – Assistance Maîtrise d' Ouvrage</p> <p><b>Bureau d'études</b> à venir pour maîtrise d'œuvre.</p> <p><b>Conseil Départemental / UTD Tartas</b> : cf. implantation abri bus.</p> <p><b>Conseil Régional</b> : cf. implantation abri bus (au titre de sa compétence en transports scolaires)</p> <p><b>SITCOM</b> : implantation du point tri</p> <p>Les acquisitions foncières ont été réalisées par la Commune, petit à petit depuis 2018. Compte tenu des zones d'habitation existantes et à</p>

	<p>venir (Réhabilitation Maison Latapi / OAP n°2=&gt; 82 logements), la Commune souhaite mettre à disposition des habitants de la Commune des équipements publics : abri bus, point tri... et procéder aux aménagements paysagers autour de la zone d'habitation de la Maison Latapi. Projet de construction/réhabilitation en cours d'élaboration.</p> <p><u>Prochaines étapes :</u> Définition des aménagements à réaliser / Choix d'un bureau d'études pour accompagner le projet / Consultation des entreprises</p>						
Coût prévisionnel	<p>Dépenses d'investissements : Étude en cours de réalisation</p>						
Plan de financement	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Financier(s)</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>État</b> <i>DETR 30%</i></td> <td rowspan="2">Étude en cours de réalisation</td> </tr> <tr> <td><b>Commune</b> <i>Sur fonds propres et /ou emprunt</i></td> </tr> </tbody> </table>	Financier(s)	Montant HT	<b>État</b> <i>DETR 30%</i>	Étude en cours de réalisation	<b>Commune</b> <i>Sur fonds propres et /ou emprunt</i>	
Financier(s)	Montant HT						
<b>État</b> <i>DETR 30%</i>	Étude en cours de réalisation						
<b>Commune</b> <i>Sur fonds propres et /ou emprunt</i>							
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion des acteurs du projet: avant fin janvier 2022</li> <li>- Consultation pour Maîtrise d'œuvre : 1<sup>er</sup> semestre 2022</li> <li>- Consultation des entreprises : 2<sup>ème</sup> semestre 2022 /</li> <li>- Réalisation des travaux : fin 2022</li> <li>- Date d'achèvement des travaux prévue : 2023</li> </ul>						
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation du nombre d'habitations existantes et à venir – 2<sup>ème</sup> polarité</li> <li>- Évaluation du nombre de collégiens et de lycéens usant des transports scolaires</li> <li>- Nombre de places utilisées pour garer les vélos</li> </ul>						



## Projet de création d' un espace culturel, d' activités scolaires et de loisirs au niveau de l' ancienne cantine

### Fiche action CRTE LABATUT n°18

Orientation stratégique n°	2
Action n°	18
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	Créer un espace d'activités culturelles, scolaires et de loisirs au niveau de l'ancienne cantine. Soit par rénovation du bâtiment, soit sur le site après destruction suivant expertise de la structure.
Partenaires	<b>SYDEC</b> Signature d' une convention de mise à disposition de services énergies entre la Commune et le SYDEC => réalisation d' un <b>audit énergétique</b> des bâtiments. ( <i>Délibération du Conseil Municipal n°2021-10-20-005 du 20 octobre 2021</i> )  En attente de l' intervention du SYDEC dans le cadre de sa « <b>prestation Économe de Flux</b> », sur site pour réalisation d' un audit énergétique global des bâtiments communaux. Cet audit énergétique visera à établir et à planifier un <b>programme de travaux</b> pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Il comprendra : <ul style="list-style-type: none"><li>- Une description synthétique de l'enveloppe bâtie (toiture, mur, sol, menuiseries), des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, d'éclairage.</li><li>- Une analyse fine du fonctionnement du bâtiment</li><li>- Une analyse critique des données recueillies dont il résultera un ensemble de préconisations</li><li>- Un <b>programme de travaux de réhabilitation</b> appuyé sur une analyse</li></ul>

	<p>financière détaillée (3 scénarios)</p> <p>En fonction des résultats =&gt; études à effectuer pour décider de l'avenir à donner au bâtiment de l'ancienne cantine.</p> <p><b>Architecte</b> à désigner</p>
Coût prévisionnel	En cours de réalisation
Plan de financement	En cours de réalisation
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l'audit énergétique : courant 2022</li> <li>- Marché maîtrise d'œuvre : 2023</li> <li>- Marché de travaux pour réhabilitation / ou nouvelle constructions : courant 2024 / 2025</li> <li>- Fin des travaux : fin 2026</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation par les associations locales et l'école</li> <li>- Autres indicateurs à développer ultérieurement</li> </ul>



## Modèle de fiche action/projet n°2 - CRTE

Orientation stratégique n°2	<b>Accompagner et anticiper les évolutions de la société.</b>
Action n°2.1	<b>Développer une politique adaptée aux âges de la vie</b>
Maître d'ouvrage	<b>Mairie d'Orist - 40300</b>
Description de l'action	Aménagement de l'ancienne aire de jeux de basket en city stage (18x12m) et construction d'un préau (8x4m) à proximité avec sanitaire et table de ping-pong abritée. L'évolution démographique de la Commune nous incite à réaménager ce lieu afin de favoriser les rencontres intergénérationnelles
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etat</li><li>• Conseil Départemental</li><li>• Commune</li></ul>
Coût prévisionnel	<b><u>Travaux d'Investissement (H.T.) :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• City Stage composite, fourniture et pose : 30 000 €</li><li>• Préau avec sanitaire : 29 000 €</li></ul>
Plan de financement	<b>Mt total des travaux estimés : 59 000 € (HT)</b> Participation ETAT (40%) : 23 600 € Participation CD (20%) : 8 260 € Reste à charge Commune : 27 140 €
Calendrier	<b>Date de début des travaux : 2022</b> Construction du City Stade prévue dans un premier temps avec achèvement des travaux pour fin 2022. Dans un deuxième temps construction du préau : étude plus approfondie du terrain à prévoir et demande de divers devis aux entreprises



## fiche action 3

### Projet d'installation d'une aire de jeux

### CRTE COMMUNE D'ORTHEVIELLE

Orientation stratégique n°	<b>3</b>
Action n°	<b>3</b>
Maître d'ouvrage	<b>Commune d'Orthevielle</b>
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Dans le cadre de la revitalisation de son centre bourg, la commune d'Orthevielle a prévu dans son budget primitif 2021 la création d'une aire de jeux petite enfance en centre bourg à proximité de l'école primaire et maternelle. Les différents devis d'aménagement du sol et des jeux à installer sont parvenus en mairie.
Partenaires	Ce projet serait dirigé par la commune
Coût prévisionnel	Les principaux postes de dépenses d'investissement Le coût du sol normalisé, des structures de jeux et mobilier urbain reste à déterminer en fonction des devis choisis.
Plan de financement	Les financements à mobiliser sont : Fonds propres de la commune , prêt, dotation DETR, plan de relance, département, CAF des Landes
Calendrier	Le calendrier prévisionnel du projet

	Lancement des travaux deuxième semestre 2022 L'achèvement des travaux est prévu fin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	





## fiche action 2

### Projet de rénovation d'un bâtiment communal pour installer une activité du secteur médical

#### CRTE COMMUNE D'ORTHEVIELLE

Orientation stratégique n°	2
Action n°	2
Maître d'ouvrage	Commune d'Orthevielle
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>La commune d'Orthevielle a prévu dans son budget primitif 2021 l'acquisition d'une maison située à proximité de la mairie, en centre bourg.</p> <p>Elle ne possède aucune activité du secteur médical, et la population ne bénéficie donc pas de ce type de service indispensable.</p> <p>Le projet a pour but d'offrir un nouveau service aux administrés en permettant l'installation d'un Kinésithérapeute et d'une sage-femme dans un bien appartenant à la commune. Un bail commercial est à faire entre les parties. Le bien nécessite des travaux de rénovation énergétiques (double vitrage, isolation)</p> <p>. L'acquisition du terrain appartenant à M et MME MATABOS, parcelles AA 527 d'une contenance de 7a 83 ca et AA529 d'une contenance de 54 ca, est prévue au budget primitif 2021 pour un montant de 130 000 euros (délib 2021-28 du 24/06/21), l'acte devrait être passé fin 2021 début 2022.</p> <p>Un kinésithérapeute et une sage-femme seraient intéressés pour installer leur activité dans le village. Une étude de</p>

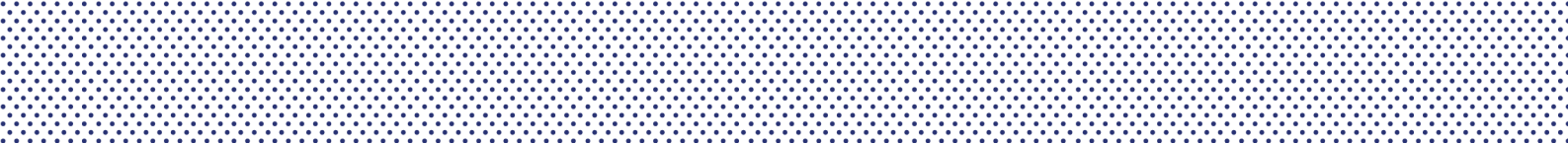
	rénovation du bâtiment reste à faire, et d'aménagement d'un parking situé derrière la propriété.
Partenaires	Ce projet serait dirigé par la commune en partenariat les professionnels de santé.
Coût prévisionnel	Les principaux postes de dépenses d'investissement Coût du terrain : 130 000 euros, frais de notaire 6500 euros : Les frais de rénovation intérieure et d'aménagement du parking sont à quantifier par le biais d'une étude.
Plan de financement	Les financements à mobiliser sont : Fonds propres de la commune , prêt EPFL pour l'acquisition du terrain, dotation DETR, plan de relance, fonds d'aide de la CCPOA, département, ARS, région
Calendrier	Le calendrier prévisionnel du projet Début 2022 : acte notarié pour achat du terrain Et étude préalable avril 2022 lancement du marché public/appel d'offres pour un démarrage des travaux fin 2022. L'achèvement des travaux sera fini en aout 2023.
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action « Réaménagement des abords du lac de la Sablière »

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Réaménagement des abords du Lac de la Sablière, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• la création d'un espace détente avec guinguette</li><li>• le réaménagement de l'aire de jeu</li><li>• le réaménagements des skate-park et bicross</li><li>• la mise en œuvre valeur de l'Arboretum</li><li>• la création d'un circuit pédagogique à la biodiversité</li><li>• le réaménagement des accès et parking</li><li>• la création d'un stationnement à vélo</li></ul> <p>Cet espace est le principal lieu public en plein air, de détente et de rencontre. Le réaménagement de ce site présente un intérêt pour l'ensemble des habitants de la commune (3800 hab) et au-delà. Les vocations sont sportives, sociales, et environnementales.</p> <p>A ce jour les études sont réalisées, les travaux sont prévus à l'horizon...</p> <p>Surface : 12 ha Public : 10 000 hab Cout : 400k€</p>
Partenaires	CCPOA, département
Coût prévisionnel	Etudes : 20k€ Travaux : 400k€
Plan de financement	
Calendrier	Etudes : 2021 Consultation/ Travaux : 2022 Livraison : 2023
Indicateurs d'évaluation	



proposés	
----------	--



## Fiche action «Construction d'un groupe scolaire»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Réaménagement d'un groupe scolaire permettant de regrouper les classes des 2 écoles et la cantine, avec possibilité d'extension pour intégrer la maternelle et l'ALSH</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rendre accessible l'ensemble des locaux</li><li>• Répondre aux normes de sécurités et de confort</li><li>• Actualiser les espaces et des outils pédagogiques</li><li>• Préserver l'environnement avec un bâtiment à énergie positive et en matériaux biosourcés</li></ul> <p>Les études de faisabilité sont faites.</p> <p>Surface : 2 ha Public : 400 pers.</p>
Partenaires	FEDER
Coût prévisionnel	Etudes : Travaux : Fonctionnement :
Plan de financement	Financements à mobiliser :
Calendrier	Etudes faisabilité : fait Etudes conception/Consultation : 2022/2023 Travaux : 2024/2025 Livraison : 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action

### CRTE POUILLON 2022

Orientation stratégique n°	<b>Accès à la santé, l'éducation, la culture Transition écologique</b>
Action n°	ECS12
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE POUILLON
Maître d'œuvre	Architecte ARCAD Dax
Description de l'action	<p>L'effectif total des élèves de l'école maternelle et élémentaire de Pouillon s'est accru de 4,5% dans les 5 dernières années avec une croissance accentuée entre 2020 et 2021 (+2,5%). Il s'agit ainsi d'anticiper la croissance de cette population « scolaire » en augmentant les capacités d'accueil de l'école élémentaire et mais aussi de répondre aux évolutions de la pédagogie moderne.</p> <p>Rénovation d'un ensemble réalisé dans les années 70, en mutualisant au maximum les moyens avec les investissements CCPOA pour économiser l'espace urbain et réaliser des investissements de plus grande qualité. Le projet dans son ensemble conduira à la réalisation d'environ 3000m carrés de couverture photovoltaïque (bâtiment à énergie positive)</p> <p>ECS1 EDUCATION : modernisation ensemble scolaire élémentaire en intégrant les paramètres de la transition</p>

	<p>énergétique (photovoltaïque)</p> <p>ECS 12 : Création de nouvelles salles de cours et de périscolaire, de l'espace de récréation mutualisé (8 salles de cours et 2 salles périscolaires) // aménagement d'espace de récréation / périscolaire/loisirs et sport</p>
Partenaires	<p>Etat/Département/CCPOA/ Commune/ CAF</p> <p>Appel d'offre architecte réalisé, APS réalisé</p> <p>Action à entreprendre : plan d'aménagement/ phasage/appel d'offres artisans</p>
Coût prévisionnel	2M€
Plan de financement	DETR, aide départementale (14,5%), CAF pour périscolaire, CCPOA : partie cours de récréation et salle polyvalente (mutualisation avec centre de loisirs)
Calendrier	04/2022 - 09/2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Qualité des conditions d'enseignement



## Modèle de fiche action

FUSIONNER SAN 12 et SAN 13

## CRTE POUILLON 2022

Orientation stratégique n°	Accès à la santé
Action n°	SAN12
Maître d'ouvrage	Commune
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>La « silver economy » est un concept émergent visant à développer une activité économique autour de la population des seniors, 40% de la population pouillonnaise a plus de 60 ans. Cette population représente un réel potentiel économique qu'il convient de valoriser en répondant aux besoins spécifiques de cette catégorie de population. La mise en service de la maison de santé à proximité du centre bourg représente un atout qui pourrait être le point central du développement de « silver economy ».</p> <p>Après avoir réalisé le regroupement de cabinets médicaux au sein de la maison de santé, il est maintenant nécessaire de créer un cabinet de kinésithérapie</p> <p><b>SAN1 Consolider l'offre de santé grand public au sein de la maison de santé service conformément à la politique</b></p>



	<b>globale ARS</b> <b>SAN12 MSP création cabinet de kinésithérapie</b>
Partenaires	Commune/praticien La commune s'engage à réaliser les travaux préparatoires et l'infra à l'installation d'un cabinet de kinésithérapie
Coût prévisionnel	130.000 €
Plan de financement	DETR + fonds propres
Calendrier	01/2022-04/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Installation de 1 à 4 praticiens



## Modèle de fiche actio

### CRTE POUILLON 2022

Orientation stratégique n°	Accès à la santé à l'éducation et au sport
Action	<b>ECS21</b>
Maître d'ouvrage	Commune
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>Par ses espaces naturels, son patrimoine culturel et la densité de sa vie associative, Pouillon possède un potentiel « loisirs » qui reste encore à exploiter pour attirer et canaliser la jeunesse pouillonnaise principalement collégienne ainsi que le bien vivre ensemble.</p> <p>Le skate park actuel est en mauvais état, désuet et placé à l'écart des zones de vie.</p> <p>Il s'agit d reconstruire un skate park répondant aux évolutions de ce sport et de le relocaliser dans le parc des Arènes, zone plus vivante, plus proche du centre bourg et mieux surveillée.</p> <p>ECS21 Reconstruction et relocalisation du skate park</p>
Partenaires	Commune
Coût prévisionnel	.50.000€
Plan de financement	DETR + Commune.
Calendrier	01/2022-12/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux d'activité des jeunes



## Modèle de fiche action

### CRTE POUILLON 2022

Orientation stratégique n°	Accès à la santé
Action n°	SAN13
Maître d'ouvrage	Commune
Maître d'oeuvre	Commune
Description de l'action	<p>La « silver economy » est un concept émergent visant à développer une activité économique autour de la population des séniors, 40% de la population pouillonnaise a plus de 60 ans. Cette population représente un réel potentiel économique qu'il convient de valoriser en répondant aux besoins spécifiques de cette catégorie de population. La mise en service de la maison de santé à proximité du centre bourg représente un atout qui pourrait être le point central du développement de « silver economy »</p> <p><b>SAN1 Consolider l'offre de santé grand public au sein de la maison de santé service conformément à la politique globale ARS</b></p> <p><b>SAN 13 MSP création de cabinets médicaux complémentaires au sein de la MSP</b></p>
Partenaires	Commune
Coût prévisionnel	100.000€
Plan de financement	IDEM SAN 12.

Calendrier	01/2022-12/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Augmentation des services et prestation au sein de la MSP



## II/ ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

### A- Développer une politique adaptée aux âges de la vie: petite enfance/ jeunesse / aînés

#### Fiche Action VI: Construction d'un espace «jeunes»



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La Communauté de communes a créé le 1 <sup>er</sup> janvier 2022 un service jeunesse et a intégré l'espace « ado » de la commune de Peyrehorade. Même si l'objectif de ce service est de rayonner sur tout le territoire, avoir un ou deux espaces dédiés est obligatoire, ne serait-ce que pour des bureaux pour le personnel de ce service. Cet espace est prévu à proximité de l'ALSH du Pays

	d'Orthe qui sera réalisé prochainement
Partenaires	CAF MSA
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	Lancement du projet : 2022 Ouverture du site : septembre 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	



## II/ ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

### A- Développer une politique adaptée aux âges de la vie: petite enfance/ jeunesse / aînés

#### Fiche Action II-A- I: Construction d'une salle pour le CLAE à l'école maternelle de Peyrehorade



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La Communauté de communes gère les ALSH. L'ALSH du Pays d'Orthe accueille les enfants dans les locaux de trois écoles : les écoles maternelle et élémentaire à Peyrehorade ainsi qu'à l'école primaire de Saint Lon les Mines. L'école maternelle à Peyrehorade est

	<p>utilisée les mercredis et durant toutes les vacances scolaires. Avoir un espace dédié pour l'accueil des enfants et le rangement du matériel de l'ALSH est devenu indispensable à la vue de l'augmentation de l'activité.</p> <p>Cette construction ne dispensera pas de l'utilisation de certaines pièces communes de l'école comme les toilettes, la salle de sommeil, la bibliothèque, la salle de psychomotricité et durant les vacances de certaines classes.</p>
Partenaires	CAF MSA
Coût prévisionnel	200 000 à 220 000 €
Plan de financement	
Calendrier	Mise en place du projet et travaux en 2021 Ouverture du site : début 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Organisation de l'ALSH Satisfaction des agents de l'école et de l'ALSH





## II/ ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

### A- Développer une politique adaptée aux âges de la vie: petite enfance/ jeunesse / aînés

#### Fiche Action I: Construction d'un ALSH associé à l'école élémentaire de Peyrehorade



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La Communauté de communes gère les ALSH. L'ALSH du Pays d'Orthe accueille les enfants dans les locaux de trois écoles : les écoles maternelle et élémentaire à Peyrehorade ainsi qu'à l'école primaire de Saint Lon les Mines. Les enfants d'âge élémentaire sont

	<p>accueillis le mercredi à l'école élémentaire à Peyrehorade ou à Saint lon les Mines et durant toutes les vacances scolaires à Saint Lon les Mines.</p> <p>Avoir un espace dédié pour l'accueil des enfants et le rangement du matériel de l'ALSH est devenu indispensable à la vue de l'augmentation de l'activité.</p> <p>Cette construction accolée au groupe scolaire élémentaire de Peyrehorade permettra la mise en commun de certains espaces comme les toilettes, la bibliothèque, la salle de motricité, l'espace restauration et des espaces extérieurs auxquels pourront se rajouter durant les vacances, certaines classes.</p>
Partenaires	CAF MSA
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	Lancement du projet : 2022 Ouverture du site : septembre 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Organisation de l'ALSH Satisfaction des agents de l'ALSH



## II/ ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

### A- Développer une politique adaptée aux âges de la vie: petite enfance/ jeunesse / aînés

#### Fiche Action III: Rénovation de la Maison du Temps libre à Pouillon



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La Communauté de communes gère la Maison du Temps libre qui abrite l' ALSH et la ludothèque des Arrigans . Ce bâtiment date des années 1980. Des travaux de rénovation sont nécessaires et confortés par l'audit réalisé dans le cadre du PCAET. L'isolation du bâtiment, des changements de menuiseries seront

	réalisés
Partenaires	CAF MSA
Coût prévisionnel	250 000 €
Plan de financement	
Calendrier	Réalisation durant l'année : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse des consommations d'énergie Confort dans le fonctionnement



## II/ ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

### A- Développer une politique adaptée aux âges de la vie: petite enfance/ jeunesse / aînés

#### Fiche Action I: Réhabilitation de l'école de Tilh



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	<p>La Communauté de communes gère les écoles maternelles jusqu'à la moyenne section.</p> <p>L'école de Tilh qui à ce jour accueille les moyennes et grandes sections ainsi que les CP nécessite une réhabilitation totale. Il est proposé de créer une nouvelle entité : école maternelle qui accueillera les enfants du SIVU des Arrigans et réhabiliter le bâtiment en totalité avec 3 salles de classe, une salle de sommeil et motricité, des sanitaires adaptés. Les enfants de CP seront accueillis à</p>

	l'école d'Ossage
Partenaires	CAF MSA
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	Lancement du projet : 2022 Début des travaux été 2023 Ouverture du site : septembre 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Organisation satisfaisante pour les enseignants et les élèves



## II/ ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

### A- Développer une politique adaptée aux âges de la vie: petite enfance/ jeunesse / aînés

#### Fiche Action II-A- I: Construction d'un multi accueil collectif dans le secteur du Pays d'Orthe



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La Communauté de communes gère l'accueil de la petite enfance par l'intermédiaire de 2 multi-accueils collectifs à Pouillon et Peyrehorade, 1 multi-accueil familial sur l'ensemble du territoire, un RPE et 1 LAEP avec des points d'ancrage à Pouillon, Peyrehorade, Estibeaux et Orist.

	<p>La population du secteur du Pays d'Orthe est en augmentation et les prévisions vont dans ce sens. Le multi-accueil collectif du Pays d'Orthe qui comporte 21 places n'en propose pas assez pour satisfaire toutes les familles.</p> <p>La construction d'un autre multi-accueil est envisagé.</p>
Partenaires	<p>CAF MSA Etat</p>
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	Début réflexion sur le projet :2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Diminution de la liste d'attente à l'entrée au multi-accueil



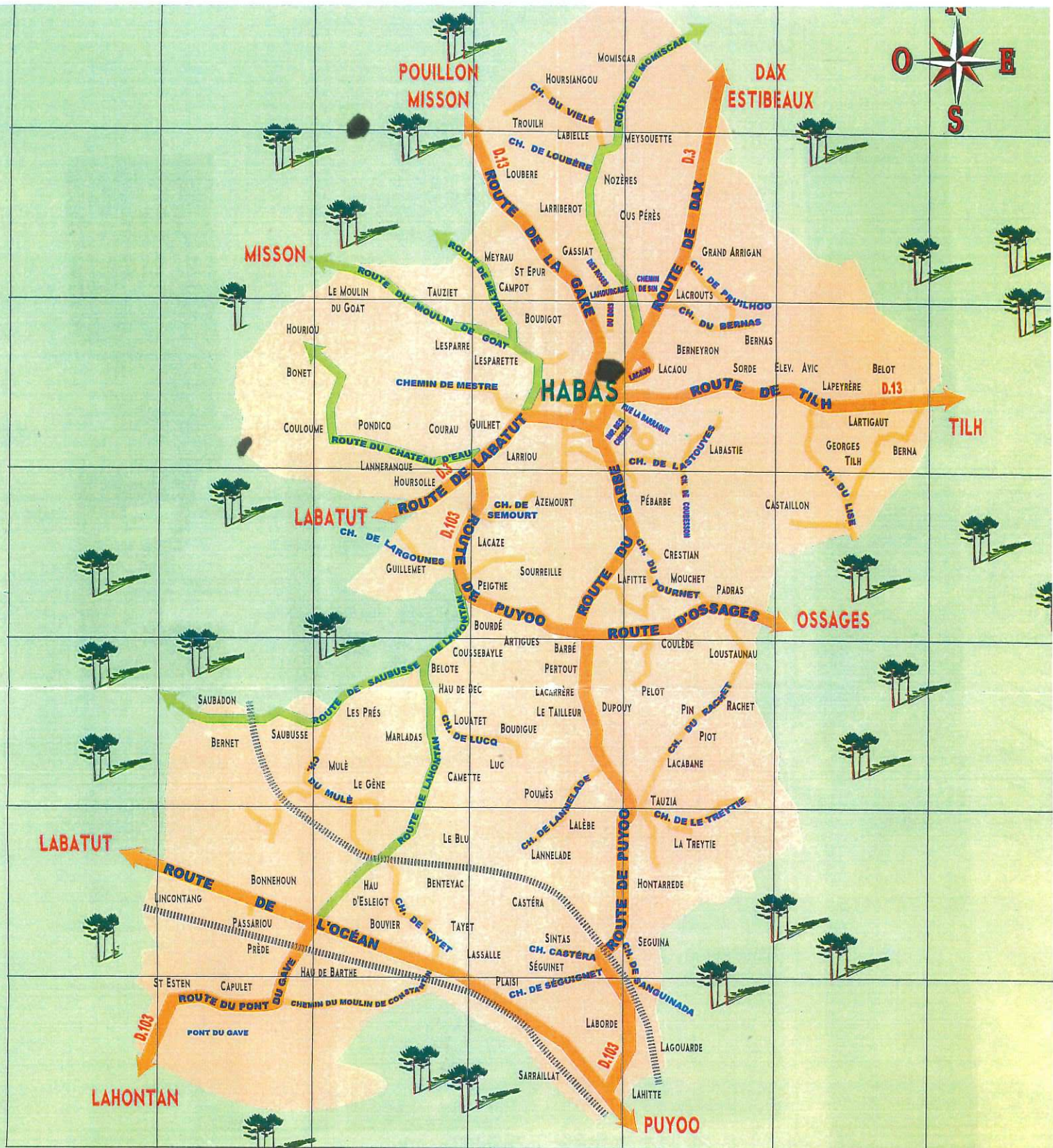


## FICHE ACTION - INSTALLATION D'UNE STRUCTURE MULTI-USAGE

CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	
Action n°	4
Maître d'ouvrage	Commune de Habas
Description de l'action	<p>Le terrain situé Section A N°1014 d'environ 3 840 m<sup>2</sup></p> <p>Ce terrain se situe près de la zone sportive. Le projet d'y installer une structure multi-usage de 450 m<sup>2</sup> (30 m X 15 m) couverte avec panneaux photovoltaïques permettra d'accueillir différentes manifestations sur la zone sportive.</p> <p>Développer les activités sportives sur la commune est une priorité pour la municipalité. Cette structure ouverte permettra l'organisation de tout type d'activité, toute l'année, quel que soit le temps et surtout ouverte à tous (pétanque, tir à l'arc, tennis de table, escalade.). La couverture en panneaux photovoltaïques permettra d'économiser les dépenses énergétiques des structures sportives.</p> <p>L'intérêt de ce projet est d'attirer les jeunes vers la pratique sportive en répondant à leurs besoins de changement, de diversité...</p>
Partenaires	<p>Ce site proche des autres activités sportives permettra de répondre aux attentes des jeunes.</p> <p>Les activités proposées seront mises en place après consultation de la population des Arrigans.</p> <p>Cette rénovation ne peut être supportée par les fonds propres de la commune.</p>

	Le soutien financier est essentiel dans ce programme.
Coût prévisionnel	Le coût total de cette installation est de : 80 000 € H.T. auxquels Ce coût comprend en investissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure métallique couverte et installation de panneaux solaires : 70000 €</li> <li>- Acquisition du matériel de sport : 10000 €</li> </ul>
Plan de financement	Dotation Etat : 24 000 € (30%) Dotation CD40 : 12 000 € (15%) Fonds LEADER : 12 000 € (15%) Fonds propres Commune : 32 000 € (40%)
Calendrier	Début des travaux 2023 Fin des travaux 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	
<b>Critères CRTE</b>	<b>Conforter sa place dans le Sud Aquitain Consolider les transitions écologiques et énergétiques</b>



## REPERES SUR LE PLAN

Barbé (route de)	D4/E4	Lahourcade (rue de)	E2	Pont du Gave (route du)	B7
Bernas (chemin de)	E3	Lannelade (chemin de)	D5/D6	Pruilhoo (chemin de)	E2
Bois (impasse de)	E3	Largounès (chemin de)	C4	Puyoo (route de)	D6/E6
Bordenave (chemin de)	F2	Lastouyes (chemin de)	E3	Rachet (route de)	E5
Castéra (chemin de)	D6	Lisé (chemin de)	F4	Roses (impasse des)	E3
Château d'eau (route de)	C3	Loubère (chemin de)	D2	Sanguinada (chemin de)	E6/E7
Chênes (impasse des)	E3	Lucq (chemin de)	C5/D5	Saubusse (route de)	C5
Courbesson (chemin de)	E3	Mestre (chemin de)	D3	Séguignet (chemin de)	D6
Dax (route de)	E3/E2/E1	Meyraou (route de)	D2	Semourt (chemin de)	D4
Gare (route de la)	D2/D3	Momiscar (route de)	D1/E1	Sin (chemin du)	D3
La Barraque (rue)	E3	Moulin de Contantin (route de)	C7	Tayet (chemin de)	C6
Labatut (route de)	C3/D4	Moulin de Goat (route du)	C2/C3	Tilh (route de)	E3/F3
Lacaou (rue de)	E3	Mulè (chemin du)	C5	Tournet (chemin du)	E4
Lahontan (route de)	C5	Océan (route de l')	A6/B6/C6	Treytie (chemin de la)	E6
		Ossages (route d')	E4	Viéle (chemin du)	D1



Département des Landes  
Extrait cartographique

## Portail Igecom40

Mis à jour : Année 2021

Edité le : 30/11/2021

Par : ADACL

Echelle : 1:1 500

IGECOM40

### égende

● Détails ponctuels

— Détails linéaires

— Aqueduc

— Chemin

— Flèche rattachement du n° de parcelle

— Gazoduc ou oléoduc

— Ligne de transport de force

— Parking, terrasse et surplomb

— Rail de chemin de fer

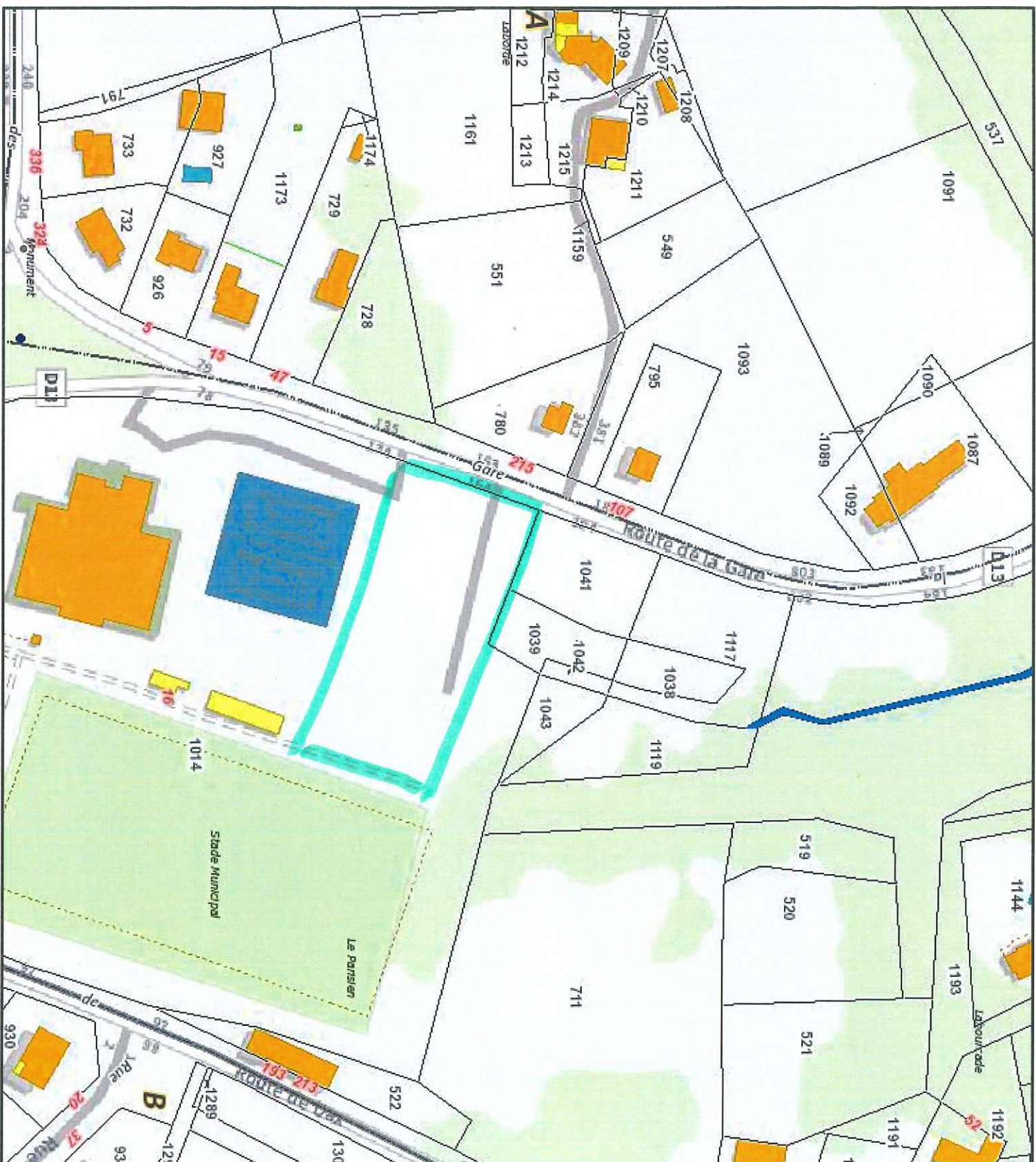
— Symbole d'église

— Trottoirs, petits ruisseaux et terrains de sport

— Trottoirs, sentier

— Cours d'eau

— Voies privées du plan cadastral



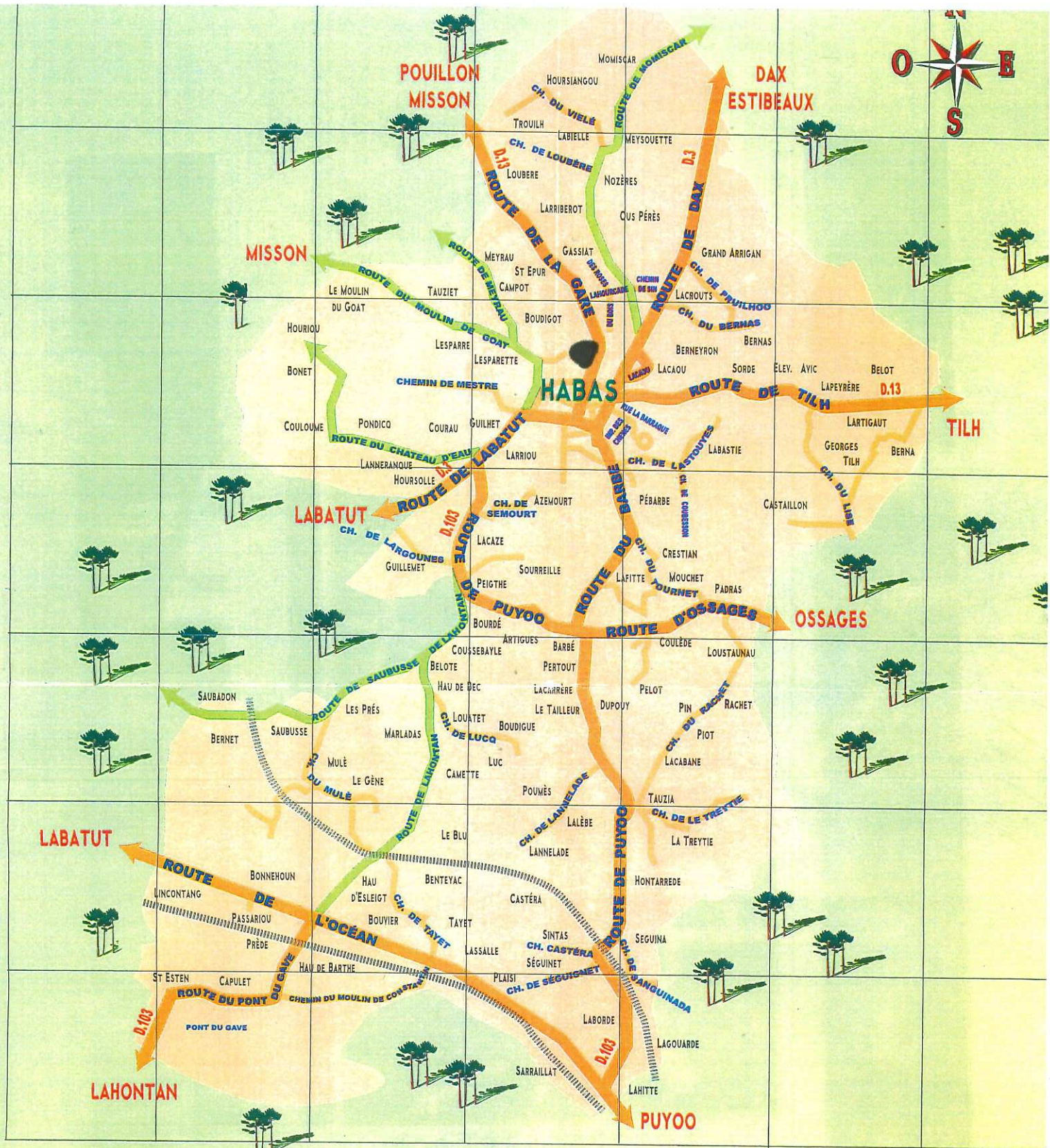


## FICHE ACTION - INSTALLATION D'UNE STRUCTURE MULTI-USAGE

CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	
Action n°	3 bis
Maître d'ouvrage	Commune de Habas
Description de l'action	<p>Le terrain situé Section A N°549 - 551 - 1088 - 1089 - 1091 - 1093 - 1118 - 1154 - 1157 - 1159 - 1161 - 1163 d'environ 28 121 m<sup>2</sup></p> <p>Ce terrain se situe près de la zone sportive. Le projet d'y installer une structure à destination le jeune public : un pumptrack</p> <p>C'est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, et qui peut être utilisé avec différents équipements sportifs tels que le skateboard, les rollers, les vélos, la trottinette...</p> <p>Développer les activités sportives sur la commune est une priorité pour la municipalité.</p> <p>Ce pumptrack sera un lieu de rencontre dynamique pour notre village, autour d'un loisir commun, accessible à tous. Il sera utile pour promouvoir des nouveaux sports et pour donner envie aux jeunes de rester dans nos villages étant donné qu'il n'y a pas de structure comme celle-ci dans les environs.</p> <p>L'intérêt de ce projet est d'attirer les jeunes vers la pratique sportive en répondant à leurs besoins de changement, de diversité...</p> <p>Des jeunes qui souhaitent pratiquer des sports différents et à tout moment.</p>

	<p>Ce site proche des autres activités sportives permettra de répondre aux attentes des jeunes.</p> <p>Cet équipement ne peut être supporté par les fonds propres de la commune. Le soutien financier est essentiel dans ce programme.</p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût total de cette installation est de : 100 000 € H.T. auxquels</p> <p>Ce coût comprend en investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure pumptrack : 70000 €</li> <li>- Aménagement Terrain : 30000 €</li> </ul>
Plan de financement	<p>Dotation Etat : 24 000 € (24%) Dotation CD40 : 12 000 € (12%) Fonds LEADER : 12 000 € (12%) Fonds propres Commune : 52 000 € (52%)</p>
Calendrier	<p>Début des travaux 2023 Fin des travaux 2023</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	
<b>Critères CRTE</b>	<b>Conforter sa place dans le Sud Aquitain</b>



### REPERES SUR LE PLAN

Barbé (route de)	D4/E4
Bernas (chemin de)	E3
Bois (impasse de)	E3
Bordenave (chemin de)	F2
Castéra (chemin de)	D6
Château d'eau (route de)	C3
Chênes (impasse des)	E3
Courbesson (chemin de)	E3
Dax (route de)	E3/E2/E1
Gare ( route de la)	D2/D3
La Barraque (rue)	E3
Labatut (route de)	C3/D4
Lacaou (rue de)	E3
Lahontan (route de)	C5

Lahourcade (rue de)	E2
Lannelade (chemin de)	D5/D6
Largounès (chemin de)	C4
Lastouyes (chemin de)	E3
Lisé (chemin de)	F4
Loubère (chemin de)	D2
Lucq (chemin de)	C5/D5
Mestre (chemin de)	D3
Meyraou (route de)	D2
Momiscar (route de)	D1/E1
Moulin de Contantin (route de)	C7
Moulin de Goat (route du)	C2/C3
Mulé (chemin du)	C5
Océan (route de l')	A6/B6/C6
Ossages (route d')	E4

Pont du Gave (route du)	B7
Pruilhoo (chemin de)	E2
Puyoo (route de)	D6/E6
Rachet (route de)	E5
Roses (impasse des)	E3
Sanguinada (chemin de)	E6/E7
Saubusse (route de)	C5
Séguignet (chemin de)	D6
Semourt (chemin de)	D4
Sin (chemin du)	D3
Tayet (chemin de)	C6
Tilh (route de)	E3/F3
Tournet (chemin du)	E4
Treytie (chemin de la)	E6
Viéllé (chemin du)	D1







## II/ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

### A. Développer une politique adaptée aux âges de la vie : petite enfance/ jeunesse /adulte et aînés

#### Fiche Action II-A-2. REHABILITATION CANTINE

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	SIVU BELUS/SAINT-ETIENNE-D'ORTHE Collectivités - syndicat
Maître d'oeuvre	SIVU et artisans
Description de l'action	<p><b>Le SIVU regroupe deux communes, Bélus et Saint-Etienne-d'Orthe. Des enfants de la commune de Cagnotte sur le cycle maternelles.</b></p> <p><b>Il y a 6 classes soit environ 140 enfants.</b></p> <p><b>Depuis plus de 10 ans, les repas sont livrés en liaison froide par une entreprise extérieure.</b></p> <p><b>Une demande forte des parents de revenir à une cuisine plus traditionnelle et de meilleure qualité et une volonté politique de faire travailler les entreprises locales et d'offrir une meilleure nourriture aux enfants a été le déclencheur de ce projet de réhabilitation de la cuisine de Bélus.</b></p> <p><b>Les repas seraient préparés sur Bélus et transportés en liaison chaude sur St. Etienne. Un plan alimentaire territorial va être mis en place avec notamment l'installation de maraîchers sur le territoire.</b></p>
Partenaires	Les services de la DDAS ont été contactés pour vérifier que le projet était fiable et rentrait dans les normes d'hygiène. Des cuisinistes ont fait des devis et un cuisinier

	professionnel suit l'avancement du projet et apporte son regard professionnel.
Coût prévisionnel	Les principaux coûts seront les travaux d'aménagement de la cuisine avec l'achat de matériel pour un montant de 43 000 €HT, les travaux d'électricité et de plomberie pour un montant HT d'environ 5 000€. L'achat d'un véhicule et de caisses isothermes pour le transport des aliments en liaison chaude pour environ 10 000€HT.
Plan de financement	Le montant total est d'environ 60 000 €HT de travaux et achats en investissements. Des demandes de subventions seront faites auprès de l'Etat, le Département, la Région et la CAF. Le reste sera payé par le SIVU et répercuté sur les deux communes adhérentes au SIVU.
Calendrier	Les plans avec le devis des meubles ont été transmis à la DDAS pour avis. Les demandes de subventions seront effectuées début 2022. Le souhait des élus du SIVU est de pouvoir effectuer les travaux durant l'été 2022 pour un démarrage en début d'année scolaire 2022/2023.
Indicateurs d'évaluation proposés	



## II/ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

### A. Développer une politique adaptée aux âges de la vie : petite enfance/ jeunesse /adulte et aînés

#### Fiche Action II-A-3. Mise en accessibilité du patrimoine mobilier communale

Orientation stratégique n°	
Action n°3 (accompagne fiches 1 et 2)	<b>Présentation au public du patrimoine mobilier de la Commune dans un site dédié proche de l'abbaye</b>
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE CAGNOTTE
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"><li>- présentation sécurisée</li><li>- Encyclopédie DIDEROT XVIIIème siècle</li><li>- Poteries locales XVIIIème/XIXème siècle</li><li>- objets découverts lors des fouilles de l'abbaye</li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ministère de la Culture</li><li>- Département</li><li>- Archives départementales</li></ul>
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	2025
Indicateurs d'évaluation proposés	

DEPARTEMENT DES LANDES

ARRONDISSEMENT DE DAX

COMMUNE DE GAAS

**CRTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS**

**FICHE ACTION**

<b>Action n°2</b>	<b>Réaménagement et mise aux normes de la mairie</b>
Maître d'ouvrage	Commune de GAAS
Description de l'action	<p>En 1991, la Mairie de GAAS a déménagé dans une ancienne maison de maître de caractère. Depuis cette date, aucun réagencement n'a été opéré.</p> <p>Le projet de la commune est, aujourd'hui, de réaménager le secrétariat de Mairie, le bureau de Mme le Maire et de créer une salle d'archives.</p> <p>Un réagencement des espaces existants est nécessaire afin :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ d'accueillir les administrés dans de meilleures conditions et faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, dans le cadre de la mise en accessibilité des ERP.</li><li>▪ d'améliorer les conditions de travail du personnel administratif, en diminuant ou en réduisant les risques au travail, et en privilégiant un aménagement de l'espace, plus fonctionnel .</li><li>▪ de faciliter l'intégration de travailleurs en situation de handicap</li><li>▪ de créer un espace d'accueil pour les intervenants extérieurs (France Services...)</li><li>▪ de créer un local à archives. Le Maire est responsable des archives de sa commune et un local spécifique doit être dédié à leur conservation.</li></ul> <p>Pour l'ensemble des travaux, la commune fera appel à des artisans locaux. Seuls les plafonds et le doublage des murs seront réalisés en régie.</p> <p>Le parquet en chêne massif, très ancien, sera restauré, afin de redonner à la pièce son cachet d'antan.</p>

	<p>Les aménagements seront faits sur mesure afin d'optimiser au maximum l'espace. L'éclairage actuel sera remplacé par des ampoules LED.</p>
Coût prévisionnel en HT	<p>Aménagement du secrétariat de mairie : 4 873.50 € Rénovation du parquet : 2 040.80 € Electricité : 3 410.00 € Réfection des plafonds : Fournitures 995.31 € + Main d'œuvre communale 2 600.00 € Soit un total de : <b>13 919.31 €</b></p>
Plan de financement	<p>Ces travaux seront financés sur les fonds propres de la commune.</p>
Calendrier	<p>1<sup>er</sup> trimestre 2022.</p>

DEPARTEMENT DES LANDES

ARRONDISSEMENT DE DAX

COMMUNE DE GAAS

**CRTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS**

**FICHE PROJET**

Projet n°1	Mise en accessibilité des logements du Presbytère, sécurisation des accès et amélioration des abords
Maître d'ouvrage	Commune de GAAS
Description de l'action	<p>La commune est propriétaire de deux bâtiments au centre bourg qui regroupent 3 logements communaux. L'ensemble de ces logements est dénommé « le Presbytère ».</p> <p>Actuellement, la cour commune ne dispose d'aucune place de parking matérialisée. Aucun des locataires ne dispose d'un extérieur délimité par une haie ou autre. L'accès aux serres communales se fait dans la cour de ces logements.</p> <p>La commune souhaiterait par conséquent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ aménager cet extérieur en créant des places de parking matérialisées au sol pour chacun des locataires et accessibles aux PMR</li><li>▪ délimiter des espaces extérieurs pour chacun des locataires afin d'assurer la sécurité des familles avec enfants et ainsi prévenir les risques d'accident</li><li>▪ améliorer l'accessibilité aux serres communales</li></ul>
Coût prévisionnel en HT	A l'étude
Plan de financement	A l'étude
Calendrier	

**DEPARTEMENT DES LANDES**

**ARRONDISSEMENT DE DAX**

**COMMUNE DE GAAS**

**CRTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS**

**FICHE PROJET**

<b>Projet n°2</b>	<b>Réaménagement de l'atelier communal</b>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de GAAS
<b>Description de l'action</b>	La commune étudie la possibilité de réaménager l'atelier communal.
<b>Coût prévisionnel en HT</b>	A l'étude
<b>Plan de financement</b>	A l'étude
<b>Calendrier</b>	



## Fiche action «Rénovation du Château»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Réaménagement du Château de Montréal. Situé à l'entrée du centre-ville « le château d'Orthe » dit de Montréal qui abrite depuis 1983 la mairie.</p> <p>L'objectif est de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rendre accessible l'ensemble des locaux</li><li>• Répondre aux normes de sécurités et de confort</li><li>• Actualiser les espaces et des outils de travail</li><li>• Lutter contre le gaspillage énergétique</li><li>• Permettre une évolutivité des espaces</li><li>• Préserver et valoriser le patrimoine</li></ul> <p>Les études de faisabilité sont à lancer.</p> <p>Surface : 2000 m<sup>2</sup> sur 4 niveaux Public : 10 agents, 30 conseillers, publics Cout : 1M€</p>
Partenaires	Consultation à faire pour un AMO
Coût prévisionnel	Etudes : 150k€ Travaux : 1M€
Plan de financement	DRAC, Département, Région, CCPOA, Europe
Calendrier	Etudes : 2022 Consultation : Travaux : 2023 Livraison : 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	





## Modèle de fiche action

### CRTE POUILLON 2022

Orientation stratégique n°	Accès à la santé à l'éducation et au sport
Action n	ECS22
Maître d'ouvrage	Commune
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>Par ses espaces culturels et la densité de sa vie associative, Pouillon possède un potentiel « loisirs » qui reste encore à exploiter pour attirer et canaliser la jeunesse pouillonnaise principalement collégienne</p> <p>Créée en 1947, la piscine municipale non couverte est d'accès gratuit. Elle constitue un élément structurant des activités de la jeunesse et des familles pendant l'été. Sa modernisation passe par la mise en valeur de l'espace espace champêtre dans lequel elle est intégrée. Il s'agit de de créer un espace ludo-aquatique constitué d'aires de repos, de partage, d'activités familiales et de jeux aquatiques à proximité immédiate de la piscine. Ce projet intègre aussi la rénovation des bâtiments techniques et des vestiaires associés.</p> <p><b>ECS 22 : espace ludo-aquatique/ réfection bâtiment technique piscine et vestiaires associés</b></p>

Partenaires	Commune
Coût prévisionnel	250.000€
Plan de financement	DETR.
Calendrier	01/2022-12/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux d'activité de la piscine



## **II/ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE**

### **B. Mettre en œuvre les services au public de demain → Une politique culturelle qui stimule les pratiques et valorise le patrimoine**

#### **Fiche Action II-B-1. Politique culturelle de la CCPOA**

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>Le territoire communautaire est issu des dernières fusions de 2017. Les CC fusionnées n'exerçaient pas la compétence culture de la même manière.</p> <p>Un premier travail animé au sein de la commission Patrimoine culture tourisme et de groupes projet d'élus communaux a permis de valider des principes communs, notamment en matière de lecture publique et de règlement d'attribution de subvention. Toutefois il apparaît aujourd'hui nécessaire de construire un projet culturel de territoire à vocation à la fois d'amélioration des cadres de vie mais aussi d'appui à l'activité culturelle comme actrice de l'économie locale.</p> <p>Des enjeux importants en matière de compétences patrimoniale et culturelle sont à poser en tenant compte du tissu des acteurs privés/publics en présence et des infrastructures existantes ou en devenir.</p> <p>Un diagnostic culturel paraît opportun à ce moment des questionnements des enjeux et des axes de projet de territoire à structurer.</p> <p>Il devra recouvrir l'ensemble des secteurs artistiques et culturels et toutes les dimensions de la culture (spectacle vivant, du patrimoine, des arts plastiques, de l'audiovisuel, du livre et de la lecture et des pratiques numériques)</p> <p>L'étude devra prendre en compte les axes de travail définis en matière de lecture publique, de patrimoine communautaire (convention tripartite) et plus largement des axes définis au sein du Pôle PCT</p> <p>La CCPOA attend de la part du bureau d'études une expertise professionnelle et pragmatique dans la construction d'orientations et de propositions au regard paysage économique, social et culturel du territoire (op-</p>

	<p>portunités et menaces)</p> <p><b>Les enjeux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualifier et re définir la compétence culture</li> <li>- Définir un projet culturel de territoire, susceptible de répondre aux besoins des habitants et de renforcer son attractivité.</li> </ul> <p><b>Objectifs</b></p> <p><b>La politique culturelle de la CCPOA</b></p> <p><b><i>Au regard des opérateurs culturels œuvrant sur le territoire</i></b></p> <p><b>Etat des lieux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser l'offre culturelle existante par approche thématique (toute forme d'expression culturelle et artistique), tant sur les équipements, que sur les initiatives déjà menées sur le territoire</li> <li>- Connaître et analyser les organisations des structures actuellement engagées dans la culture.</li> <li>- Recenser les besoins des structures en termes d'organisation, de développement et de lisibilité sur le territoire</li> <li>-</li> </ul> <p><b><i>Au regard des administrés</i></b></p> <p>Etudier les pratiques et les attentes des administrés et publics</p> <p><b><i>Au regard de l'exercice de sa compétence</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réinterroger la politique de diffusion de spectacles vivants proposée par la CCPOA</li> <li>- Réinterroger les dispositifs de soutien destinés aux opérateurs culturels du territoire. (Quel rôle doit jouer la CCPOA en matière de soutien ?)</li> </ul>
Partenaires	<p>DRAC CCPOA CRTE</p>
Coût prévisionnel	<p><b>Bureau d'étude spécialisé sur consultation à partir du cahier des charges établi</b> <b>Coût prévisionnel ttc 35 000 .00</b></p>
Plan de financement	<p>Autofinancement DRAC Région</p>
Calendrier	<p>Consultation janvier – février- choix – début mars étude -restitution début septembre ( importance d'observer</p>

	l'activité estivale aussi)
Indicateurs d'évaluation proposés	<p><b>Produire une fiche « identité » culturelle du territoire</b> (cartographie /base de données qualifiées des « offres et services » existants) /</p> <p><b>Etablir une connaissance fine et territorialisée des dynamiques culturelles</b> sur le territoire (acteurs et partenariats, lieux, événements, réseaux....).</p> <p><b>En définir des enjeux et de dégager des pistes d'action ancrées sur les réalités locales et pouvant contribuer à un projet structurant et fédérateur.</b></p> <p><b>Formuler des préconisations et des objectifs transversaux et communes à toute la politique culturelle</b> (déclinés selon les différents projets)</p> <p><b>Développer des réseaux d'acteurs</b> (professionnels, clientèles et institutionnels)</p> <p>- <b>Mettre en place des outils permettant une structuration de la filière</b> (par exemple :</p>



## fiche action 6

### Projet de restauration de deux tableaux exposés dans l'église

#### CRTE COMMUNE D'ORTHEVIELLE

Orientation stratégique n°	6
Action n°	6
Maître d'ouvrage	Commune d'Orthevielle
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>Dans le cadre de l'accès à la culture, la commune d'Orthevielle souhaite restaurer deux tableaux de peintre du 18<sup>ème</sup> siècle exposés dans l'église du village. Elle veut également restaurer quelques vitraux détériorés de l'église</p> <p>Le premier tableau s'intitule « la mort de saint Joseph », le deuxième « l'assomption de la Vierge ». Ces tableaux sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés.</p>
Partenaires	Ce projet serait dirigé par la commune
Coût prévisionnel	<p>Les principaux postes de dépenses d'investissement</p> <p>.-Restauration des peintures</p> <p>Un premier devis de restauration des 2 cadres en bois dorés et des 2 tableaux s'élève à 6597. ;euros</p> <p>Un deuxième devis pour la restauration des deux tableaux et 2 cadres , s'élève à 11 274 euros (2 c</p>

	Pas de devis pour les vitraux de l'église
Plan de financement	Les financements à mobiliser sont : Fonds propres de la commune , dotation DETR, Conseil départemental, aide de la DRAC, don évêché.
Calendrier	Le calendrier prévisionnel du projet  Travaux souhaités en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action «Rénovation des écuries du Château»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Rénovation des écuries du château de Montréal, bâtiment historique classé.</p> <p>Le projet de rénovation des écuries qui intégrera également la cour de cavaliers, en lien direct avec le château mettra en valeur l'entrée de la ville, reflétant ainsi la riche identité patrimoniale du bourg. Ce bâtiment majestueux (copie miniature des écuries du château de Versailles) pourrait ainsi devenir un lieu d'exception dédié à la culture attirant de nombreux visiteurs. Cette offre culturelle inciterait en outre les visiteurs à découvrir le centre-bourg et soutenir le commerce local.</p> <p>Les travaux sont en cours. Sa destination n'est pas arrêtée.</p> <p>Surface : 985m<sup>2</sup> Public : Cout : 367k€</p>
Partenaires	Claire Desqueyroux Architecte TMH : Entreprise Maçonnerie Charpente Boisvert : Menuiserie
Coût prévisionnel	Travaux : 367k€
Plan de financement	DRAC : 139k€ Région : 87k€ Département : 54k€
Calendrier	Travaux : en cours Livraison : début 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	





## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### A. Préserver la biodiversité et développer le stockage carbone

#### Fiche Action III-A-1: Préservation des zones humides



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	Les zones humides sont des milieux riches et extrêmement précieux au regard des multiples services écosystémiques qu'ils offrent. Elles forment des biotopes particuliers propices au développement d'une végétation et d'une faune spécifique, voire endémique. Véritables écrins de biodiversité, elles jouent aussi un

	<p>rôle important dans la captation de carbone donc dans la lutte contre le réchauffement climatique.</p> <p>La dégradation des milieux humides et la réduction de leur surface résultent principalement de l'activité humaine. À l'échelle mondiale, 64% de leur surface a disparu depuis 1900.</p> <p>La préservation et la restauration des zones humides est donc une priorité tant pour le développement du stockage carbone que la préservation de la biodiversité.</p> <p>La communauté de communes envisage donc d'acquérir des terrains en zone humide afin de les préserver, les revaloriser, voire les restaurer.</p> <p>D'autre part, les zones humides, et particulièrement les Barthes de L'Adour, ont un intérêt fort sur le plan touristique. La Communauté de communes a pour projet d'y aménager des parcours pédestres pédagogiques afin de sensibiliser les visiteurs sur ces milieux particulièrement précieux et fragiles.</p>
Partenaires	<p>Natura 2000  CPIE du Seignanx  Chambre d'Agriculture  Département des Landes  Syndicats de Rivières</p>
Coût prévisionnel	<p>Etude de faisabilité : 5 000 €</p> <p>Aménagement d'un parcours pédagogique : 10 000 €</p> <p>Acquisition de terrains : 50 000 €</p>
Plan de financement	
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Evaluation nombre de visiteurs

## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### A. Préserver la biodiversité et développer le stockage carbone

#### Fiche action III-A-2 CRTE: Plantation de haies sur les espaces publics de la CCPOA



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	CCPOA
Maître d'ouvrage	CCPOA
Description de l'action	Dans le cadre du PCAET, implantation de haies bocagères sur les limites séparatives des parcelles de la CCPOA. L'objectif est de montrer l'exemple en matière de reconstruction écologique des territoires ruraux en favorisant les espèces locales et les corridors écologiques.
Partenaires	CCPOA,, CPIE du Seignanx, Chambre d'agriculture des Landes, fédération de chasse ...
Coût prévisionnel	5 000 euros
Plan de financement	2022 – 2025 : 5 000 euros Financement de la CCPOA mais aussi subvention de la fédération de chasse.
Calendrier	2022-2025
Indicateurs d'évaluation proposés	2023 : nombre de mètres implantés



## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### A. Préserver la biodiversité et développer le stockage carbone

#### Fiche Action III-A-3: Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La Communauté de communes a pour projet de végétaliser les cours des écoles maternelles, dont elle a la compétence et de les désimperméabiliser. Ce projet vise plusieurs objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des ilots de fraîcheur</li> <li>- Sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement (valorisation d'espèces locales)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désimperméabilisation des sols</li> <li>- Augmentation de la capacité de stockage carbone en remplaçant des espaces bétonnés par des espaces végétalisés</li> </ul> <p>Ce projet passera par une première phase d'étude des écoles et un programme pluri-annuel d'investissement.</p>
Partenaires	Communes
Coût prévisionnel	<p>Programme prévisionnel : désimperméabilisation et végétalisation d'une école par an.</p> <p>Budget estimatif annuel (pour une école) : 20 000 €</p>
Plan de financement	
Calendrier	2022-2030
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Surface de pleine terre gagnée</p> <p>Nombre d'arbres et arbustes plantes</p>



## Fiche action «Renforcement de la politique Zéro Phyto»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	Poursuivre la démarche et la rendre plus efficace avec du matériel complémentaire adapté (bruleur)  Surface : Public : Cout : 200€
Partenaires	Chambre Agriculture
Coût prévisionnel	Matériel : 200€
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action «Mise en valeur de la colline d'Aspremont»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Nettoyage et mise en valeur de la colline d'Aspremont, qui est un belvédère naturel sur la ville et la chaîne des Pyrénées.</p> <p>Objectif ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Entretien des végétaux raisonnés et préservations de la biodiversité</li><li>• Aménagement de sentiers de randonnées, avec parcours pédagogique sur la biodiversité et l'histoire du patrimoine de la ville</li><li>• Tourisme rural et écoresponsable</li></ul> <p>Le début des travaux forestiers est prévu hiver 2021/2022</p> <p>Surface : 4 ha Public : 3800 hab Cout : 70k€</p>
Partenaires	Chambre d'Agriculture, Département,
Coût prévisionnel	Travaux : 70k€
Plan de financement	
Calendrier	Etudes : Consultation : 2021 Travaux : 2021/2022 Livraison : été 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action

### CRTE POUILLON 2022

Orientation stratégique n°	ENVIRONNEMENT/BIO DIVERSITE/TRANSITION ENERGETIQUE
Action n°	ENV22
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	<p>TRANSITION ECOLOGIQUE</p> <p>ENVIRONNEMENT (ENV) restauration des écosystèmes naturels et recherche autonomie énergétique.</p> <p>Traitement de la biodiversité dans l'espace naturel Pouillonnais et des conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les interactions entre les activités humaines et la nature.</p> <p>Développer des propositions visant à accroître la résilience territoriale vis-à-vis de la santé environnementale par la connaissance des risques, des vulnérabilités du territoire naturel pouillonnais et la prise en compte du zonage du territoire : zones urbaines, zones agricoles, zones naturelles</p> <p><i>ENV1 : créer les outils et définir les bases de travail</i></p> <p><b>ENV2 : Maîtrise des écosystèmes aquatiques et des bandes enherbées associées tranche 1</b></p>



	<p><i>ENV 21 : Suivi entretien et Eco diversité lac de Luc, arboretum, draguage du lac</i></p> <p><b>ENV22 : reprise espace rivière Lamothe lac de Luc et reprise passerelle zone aqua ludique</b></p> <p><i>ENV 23 : Aménagement espace Lucq – zone Lehouze</i></p> <p><i>ENV3 : Maîtrise des écosystèmes aquatiques et des bandes enherbées associées tranche2</i></p>
Partenaires	Région, Europe, commune
Coût prévisionnel	20.000€
Plan de financement	Fonds propres / Fonds européen / Région
Calendrier	01/2022-12/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Absence d'inondation en zone urbaine



## Fiche action

### CRTE POUILLON 2022

Orientation stratégique n°	ENVIRONNEMENT/BIOI DIVERSITE/TRANSITION ENERGETIQUE
Action n°	ENV23
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	<p><b>TRANSITION ECOLOGIQUE</b></p> <p><b>ENVIRONNEMENT (ENV)</b> restauration des écosystèmes naturels et recherche autonomie énergétique Traitement de la biodiversité dans l'espace naturel Pouillonnais et des conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les interactions entre les activités humaines et la nature.</p> <p>Développer des propositions visant à accroître la résilience territoriale vis-à-vis de la santé environnementale par la connaissance des risques et des vulnérabilités du territoire naturel pouillonnais et la prise en compte du zonage du territoire : zones urbaines, zones agricoles, zones naturelles</p> <p><i>ENV1 : créer les outils et définir les bases de travail</i></p> <p><b>ENV2 : Maîtrise des écosystèmes aquatiques et des bandes enherbées associées tranche 1</b></p>

	<p><i>ENV 21 : Suivi entretien et ecodiversité lac de luc, arboretum, draguage du lac 20k€</i></p> <p><b>ENV 23 : Aménagement espace Lucq – zone Lehouze</b></p> <p><i>ENV3 : Maîtrise des écosystèmes aquatiques et des bandes enherbées associées tranche2</i></p>
<b>Partenaires</b>	Commune, associations, régions, fonds européen
Coût prévisionnel	20.000€
<b>Plan de financement</b>	Commune, associations, régions, fonds européen
Calendrier	01/2022-12/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Absence d'inondation en zone urbaine



## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### B. Améliorer la performance énergétique des bâtiments et développer les énergies renouvelables

#### Fiche Action III-B-1: Rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La Communauté de communes a contractualisé avec le SYDEC pour la réalisation d'audits énergétiques sur 3 bâtiments nécessitant d'être rénovés : <ul style="list-style-type: none"><li>- La crèche intercommunale à Peyrehorade</li><li>- La maison du temps libre à Pouillon (bâtiment accueillant un accueil de</li></ul>

	loisirs et une ludothèque) - L'EHPAD la Chaumière Fleurie  Suite aux résultats des audits, une rénovation énergétique complète de ces bâtiments sera programmée.
Partenaires	SYDEC
Coût prévisionnel	Selon les résultats des audits
Plan de financement	
Calendrier	Audits réalisés en novembre 2021, réception des rapports d'audit et chiffrages de travaux fin décembre 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution des consommations énergétiques



### III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

#### B. Améliorer la performance énergétique des bâtiments et développer les énergies renouvelables

#### Fiche Action III-B-2: Equipement des toitures des bâtiments intercommunaux en panneaux solaires photovoltaïques



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La Communauté de communes a contractualisé avec le SYDEC pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments de l'intercommunalité et les écoles. A ce jour, 12 bâtiments sont ciblés par l'étude.

	En fonction des résultats de l'étude de faisabilité, les bâtiments ciblés seront donc équipés de panneaux solaires photovoltaïques, en revente ou en auto-consommation. L'idée étant de tendre vers des bâtiments intercommunaux à énergie positive.
Partenaires	SYDEC Enedis
Coût prévisionnel	Selon les résultats de l'étude de faisabilité.
Plan de financement	
Calendrier	L'étude de faisabilité est programmée pour fin décembre 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	Production énergétique annuelle



## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### B. Améliorer la performance énergétique des bâtiments et développer les énergies renouvelables

#### Fiche Action III-B-3 : Réalisation d'un cadastre solaire



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La Communauté de communes a pour projet de réaliser un cadastre solaire de son territoire, afin d'inciter les habitants du territoire à installer des panneaux solaires sur leurs toitures. Le cadastre solaire est une cartographie qui renseigne sur le potentiel solaire des bâtiments, permettant de connaître ainsi la rentabilité énergétique et donc économique de la pose d'un système solaire thermique ou photovoltaïque.



	<p>Il s'agit d'un outil d'information qui permettra à la Communauté de communes de sensibiliser les habitants à l'utilisation de l'énergie solaire. En effet l'un des principaux axes du PCAET sera le développement de l'énergie solaire sur le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans, dans la lignée de la stratégie départementale de transition énergétique, qui a pour objectif d'atteindre l'autonomie énergétique en 2033.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	5 000 €
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	

## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### B. Améliorer la performance énergétique des bâtiments et développer les énergies renouvelables

#### Fiche Action III-B-4: Rénovation énergétique d'un logement communal

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de BELUS Collectivité
Maître d'oeuvre	artisans
Description de l'action	<b>Un logement communal s'est libéré. D'une surface de 102m<sup>2</sup>, il s'agit d'un T4, qui peut être utilisé par une famille. Les locataires précédents l'ont loué pendant 5 ans et malgré quelques travaux effectués entre les deux précédentes locations, il y aurait des améliorations énergétiques à faire, notamment par le doublage de certains murs donnant sur l'extérieur, le système de chauffage et la diminution de la hauteur sous plafond des pièces à vivre. La salle de bain est également à refaire et l'installation d'un deuxième sanitaire serait souhaitable pour une meilleure fonctionnalité du logement.</b>
Partenaires	Contact pris avec SOLIHA CCPOA /Département /Etat
Coût prévisionnel	Investissements importants liés à la rénovation énergétique : changement de fenêtres, du système de chauffage, baisse des plafonds. Remise en état général pour les frais de fonctionnement. Environ 1800€ /m <sup>2</sup>

Plan de financement	Devis en attente mais des subventions seront demandées auprès du département, la région, l'Etat, la CCPOA et les subventions CEE.
Calendrier	<b>Un artisan a été contacté dont nous attendons le devis. Les travaux seront effectués en 2022, si possible au printemps car nous sommes conscients du nombre important de demandes de logements sur le secteur.</b>
Indicateurs d'évaluation proposés	



## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### B. Améliorer la performance énergétique des bâtiments et développer les énergies renouvelables

#### Fiche Action III-B-5: Rénovation énergétique de la salle polyvalente

Orientation stratégique n°	
Action n°	3
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Bélus collectivité</b>
Maître d'oeuvre	architecte
Description de l'action	<p>La salle pluriactivités de Bélus a été construite dans les années 90, soit plus de 30 ans. Les matériaux utilisés pour la construction, le système de chauffage sont très vieillissants et il devient important de travailler sur des modifications qui permettront une amélioration du confort pour les utilisateurs et des économies d'énergie pour la collectivité.</p> <p>Cette salle est principalement utilisée par le club de volley du Pays d'Orthe, qui a de nombreux adhérents car les associations de volley sont peu nombreuses dans les Landes. Des rénovations du sol sont notamment à prévoir pour que cette activité puisse perdurer et continuer à mettre en avant ce sport sur le territoire.</p> <p>D'autres associations communales l'utilisent régulièrement, pour des bals, des lotos, les fêtes scolaires et communales et les défaillances d'isolation et du système de chauffage mettent un frein sur ces activités qui sont l'essence de la vie d'un village.</p> <p>La surface de la salle est de 750 m<sup>2</sup>.</p>
Partenaires	Des études énergétiques vont être demandées. Un architecte travaille sur le projet.

	Les partenaires financiers seront interpellés dans un second temps, lorsque le cahier des charges sera finalisé.
Coût prévisionnel	Les principaux postes de dépenses seront le changement du chauffage, une isolation du toit et des murs (intérieure et extérieure), le changement du sol et des aménagements intérieurs. Il n'y a pas encore de devis mais il faut prévoir entre 1000 et 1500€/m2.
Plan de financement	Le plan de financement n'est pas encore finalisé mais des subventions seront demandées auprès de l'Etat, le Département et la fédération du volley, les aides CEE.
Calendrier	Un architecte a été contacté et des études énergétiques vont être demandées début 2022. Le projet sera travaillé durant l'année 2022 pour que les travaux puissent débuter en 2023.
Indicateurs d'évaluation proposés	



## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### B. Améliorer la performance énergétique des bâtiments et développer les énergies renouvelables

#### Fiche Action III-B-6: Eclairage Public + Bâtiments – LED et chauffage de la salle des fêtes

Orientation stratégique n°	
Orientation stratégique n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE CAGNOTTE
Description de l'action	- Remplacement des éclairages de l'espace public en LED, ensemble des bâtiments communaux - remplacement chauffage de la salle des fêtes par installation économe en énergie
Partenaires	- SYDEC - ADEME - ÉTAT
Coût prévisionnel	
Plan de financement	Étude en phase de développement
Calendrier	- Mise en œuvre 2023/2026
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche projet : 1 Commune de Cauneille

### CRTE CCdu Pays d'Orthe et Arrigans

Orientation stratégique n°	3 – engager la transition écologique
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Commune de CAUNEILLE
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Changement de la chaudière à fioul du groupe scolaire. Bénéficiaires : école, cantine et garderie
Partenaires	Audit énergétique en cours en partenariat avec le SYDEC Permettra de définir les travaux induits (type isolation) et le mode de chauffage le mieux adapté à la configuration des bâtiments.
Coût prévisionnel	Projet en amorçage
Plan de financement	Subventions et fonds propres
Calendrier	2022 / 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche projet : 2 Commune de Cauneille

### CRTE : CC du Pays d'Orthe et Arrigans

Orientation stratégique n°	2 – accompagner les évolutions sociales
Action n°	2
Maître d'ouvrage	Commune de CAUNEILLE
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Réhabilitation de l'ancien logement de l'instituteur. Proposer une offre de logement en colocation soit pour les étudiants (Lycée de Peyrehorade ou apprentis) soit pour les entreprises
Partenaires	
Coût prévisionnel	Projet en amorçage
Plan de financement	
Calendrier	2023 / 2024 Etude préalable
Indicateurs d'évaluation proposés	





## Fiche projet : 3 Commune de Cauneille

### CRTE : CC du Pays d'Orthe et Arrigans

Orientation stratégique n°	2 - accompagner les évolutions sociales
Action n°	3
Maître d'ouvrage	Commune de CAUNEILLE
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Rénovation de « La maison de Bac » Immeuble à usage mixte actuellement libre, à rénover afin d'y installer une activité commerciale ou artisanale de proximité
Partenaires	
Coût prévisionnel	Projet en amorçage
Plan de financement	
Calendrier	2023 / 2024 Etude préalable
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche projet : 4 Commune de Cauneille

### CRTE : CC du Pays d'Orthe et Arrigans

Orientation stratégique n°	3 – engager la transition écologique
Action n°	4
Maître d'ouvrage	Commune de CAUNEILLE
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des sports et le la classe attenante
Partenaires	
Coût prévisionnel	Projet en amorçage
Plan de financement	
Calendrier	2023 / 2024 Etude préalable nécessaire
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche projet : 5 Commune de Cauneille

### CRTE : CC du Pays d'Orthe et Arrigans

Orientation stratégique n°	2- accompagner les évolutions sociales
Action n°	5
Maître d'ouvrage	Commune de CAUNEILLE
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Constructions de logements communaux dans le lotissement communal. Dans le but de permettre une offre locative à loyer raisonnable pour les foyers modestes ou nouveaux arrivants sur le territoire. Réflexion sur la construction de logements économes en énergie.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Projet en amorçage
Plan de financement	Subventions et emprunt
Calendrier	2025 / 2026 Etude préalable nécessaire Appel d'offre
Indicateurs d'évaluation proposés	



## LUTTER CONTRE LES DEPERDITIONS ENERGETIQUES

### COMMUNAUTE DE COMMUNE D'ORTHE ET ARRIGANS

Orientation stratégique n°	Engager la transition écologique
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE D ESTIBEAUX COLLECTIVITE
Maître d'ouvrage	COMMUNE D'ESTIBEAUX COLLECTIVITE
Description de l'action	Changement des menuiseries d'une salle communale et de la mairie afin de lutter contre les déperditions énergétiques. Changement d'une porte d'entrée d'un logement dans la même dynamique.
Partenaires	Devis signé pour les menuiseries et en attente de devis pour la porte.
Coût prévisionnel	Menuiseries : 3096.00 + 391.00 pour un total de 3487.00 euros pour les menuiseries et environ 3000.00 euros pour la porte
Plan de financement	Ce projet se fera en autofinancement
Calendrier	JANVIER OU FEVRIER 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



## **EQUIPEMENT DE LA COMMUNE EN RECUPERATEUR D'EAU PLUVIALES**

### **COMMUNAUTE DE COMMUNE D'ORTHE ET ARRIGANS**

Orientation stratégique n°	Engager la transition écologique
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE D ESTIBEAUX COLLECTIVITE
Maître d'ouvrage	COMMUNE D'ESTIBEAUX COLLECTIVITE
Description de l'action	Equiper la Commune de récupérateurs d'eau afin de limiter le gaspillage de l'eau potable (arrosage, nettoyage matériel, etc).
Partenaires	A définir en fonction de l'enveloppe budgétaire et de l'appel d'offre.
Coût prévisionnel	Environ 7 000.00 euros en dépenses d'investissement concernant l'achat des cuves, pompes, le raccordement et les travaux de pelle pour l'installation.
Plan de financement	Ce projet se fera en autofinancement
Calendrier	FIN 2022 DEBUT 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

DEPARTEMENT DES LANDES

ARRONDISSEMENT DE DAX

COMMUNE DE GAAS

**CRTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS**

**FICHE ACTION**

Action n°1	Installation d'un récupérateur d'eau de pluie de 15 000 litres
Maître d'ouvrage	Commune de GAAS
Description de l'action	<p>La commune de GAAS est engagée dans le label « Villes et Villages fleuris » (3 fleurs) et le dispositif « Paysage et cadre de vie ».</p> <p>Elle mène des actions en faveur de la biodiversité mais également en faveur des ressources naturelles.</p> <p>L'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie, enterrée, connectée aux gouttières de l'atelier communal permettrait de réduire sensiblement l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage des espaces verts.</p> <p>L'eau de pluie étant une ressource naturelle gratuite :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1 - la commune réaliserait des économies</li><li>2 – la commune ferait un geste écologique pour la planète</li><li>3 – l'eau de pluie ne contenant pas de chlore, favoriserait le développement des plantes</li><li>4 – l'action menée par la commune pourrait servir d'exemple, sensibiliser et inciter les gaâsois à recourir à ce même type d'installation.</li></ol>
Coût prévisionnel en HT	<p>Fourniture d'une cuve de récupération d'eau de 15 000 litres : 3 800 €</p> <p>Fourniture d'une pompe à eau : 480 €</p> <p>Travaux de pelle mécanique, mise en place de la cuve : 640 €</p> <p><b>Soit un total de 4 920 € HT</b></p>
Plan de financement	Ces travaux seront financés sur les fonds propres de la commune.
Calendrier	Les travaux débuteraient au 1 <sup>er</sup> trimestre 2022. Durée des travaux : 1 jour



## Projet de mise en conformité des bâtiments de l' école avec de Décret Tertiaire

### Fiche action CRTE LABATUT n°6

Orientation stratégique n°	3
Action n°	6
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	<p>Pour rappel : le <a href="#">décret</a> de juillet 2019 dit « tertiaire » (ou dispositif <a href="#">Éco-énergie tertiaire</a>) impose aux <b>bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m<sup>2</sup> de réduire leur consommation d'énergie finale de 40 %, 50 % et 60 % respectivement en 2030, 2040 et 2050</b>, par rapport à 2010 (ou une année de référence plus récente).</p> <p>La <a href="#">plateforme web « Operat »</a> doit permettre de collecter les informations nécessaires pour justifier de la réalisation ou non des objectifs d'économie énergétique fixés aux gestionnaires des bâtiments assujettis. Ils ont désormais jusqu'au 30 septembre 2022 pour déclarer leurs premières données énergétiques.</p> <p>Le bloc école comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les 5 classes du primaire,</li><li>- le bâtiment central « ancienne mairie » dont le RDC est utilisé par les enseignants : salle de travail et de repos, kitchenette. A l' étage 1 salle sert pour les activités TAP. (Remarque seul le RDC fait partie de l' enceinte scolaire).</li><li>- la garderie et la petite salle de motricité</li><li>- le bureau de direction</li><li>- la cantine</li></ul>

	<p>-« l' ancienne cantine »</p> <p>=&gt; Projet de réduction de consommation d' énergie finale de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 40% en 2030</li> <li>- 50% en 2040</li> <li>-60% en 2050</li> </ul>
Partenaires	<p><b>SYDEC</b></p> <p>Signature d' une convention de mise à disposition de services énergies entre la Commune et le SYDEC =&gt; réalisation d' un <b>audit énergétique</b> des bâtiments.</p> <p><i>(Délibération du Conseil Municipal n°2021-10-20-005 du 20 octobre 2021)</i></p> <p>En attente de l' intervention du SYDEC dans le cadre de sa « <b>prestation Économe de Flux</b> », sur site pour réalisation d' un audit énergétique global des bâtiments de l' école.</p> <p>Cet audit énergétique visera à établir et à planifier un <b>programme de travaux</b> pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Il comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une description synthétique de l'enveloppe bâtie (toiture, mur, sol, menuiseries), des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, d'éclairage.</li> <li>- Une analyse fine du fonctionnement du bâtiment</li> <li>- Une analyse critique des données recueillies dont il résultera un ensemble de préconisations</li> <li>- Un <b>programme de travaux de réhabilitation</b> appuyé sur une analyse financière détaillée (3 scénarios)</li> </ul> <p>En fonction des résultats =&gt; études à effectuer pour changements des ressources énergétiques / Prévoir marché de travaux et/ou marché de services et fournitures.</p>
Coût prévisionnel	<p>Devis spécifique en cours de réalisation auprès du SYDEC</p> <p><i>(Remarque : coût de la Prestation Économe de Flux : 1,5 euros/habitant =&gt; soit 3000 euros/an * 3ans = 9 000 euros)</i></p>
Plan de financement	En cours de réalisation



Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l’audit énergétique : courant 2022</li> <li>- Marché de travaux et/ou de services pour réhabilitation et réponse aux préconisations : courant 2023</li> <li>- Fin des travaux : fin 2024</li> </ul>
Indicateurs d’évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comparaison des frais de fonctionnement en matière d’énergie(s) entre l’année 2010 et l’année 2023.</li> </ul>



## Projet de rénovation thermique des appartements de BIC : 4, 5, 6

### Fiche action CRTE LABATUT n° 7

Orientation stratégique n°	3
Action n°	7
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	<p>Rénovation thermique des 3 logements BIC (4,5,6) rénovés en 1990, afin d'améliorer leurs performances énergétiques.</p> <p>Situés dans un même bâtiment en rez-de-chaussée avec étage de type F3, d'une surface de 54 m<sup>2</sup> chacun, avec un jardin privatif sur la partie arrière, ces logements sont composés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- RDC : séjour, cuisine, cellier, wc, escalier</li><li>- Étage : 2 chambres, salle de bains</li></ul> <p>En 2010, un diagnostic patrimonial réalisé par SOLIHA Landes ne prévoyait pas de travaux particuliers dans la mesure où les logements répondaient aux normes d'habitabilité et de sécurité.</p>
Partenaires	<p><b>SOLIHA Landes</b></p> <p>Dans le cadre de leur action « <i>Amélioration de l'efficacité énergétique</i> » =&gt; accompagnement personnalisé pour la réalisation du projet de rénovation énergétique (promotion du Programme « Habiter Mieux » et amélioration des performances énergétiques des logements), lutte contre la précarité énergétique, définir les priorités de travaux, rechercher les artisans, contrôler la conformité des travaux, et sécuriser le financement du projet.</p> <p>Projet validé par le Conseil Municipal. En attente d'un diagnostic établi par SOLIHA Landes. En fonction des résultats =&gt; Marché de travaux et/ou de fournitures-services.</p>

Coût prévisionnel	<p><u>Dépenses d'Investissement :</u></p> <table border="1" data-bbox="810 412 1433 824"> <thead> <tr> <th data-bbox="815 412 1054 517">OBJET</th> <th data-bbox="1054 412 1278 517">ENTREPRISE / PARTENAIRE</th> <th data-bbox="1278 412 1428 517">COUT HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="815 517 1054 685">Accompagnement personnalisé pour réalisation de rénovation énergétique</td> <td data-bbox="1054 517 1278 685">SOLIHA Landes</td> <td data-bbox="1278 517 1428 685" rowspan="3">Études en cours de réalisation</td> </tr> <tr> <td data-bbox="815 685 1054 790">Travaux et/ou Services-Fournitures</td> <td data-bbox="1054 685 1278 790">Marché à venir</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="815 790 1278 824">TOTAL</td> </tr> </tbody> </table>	OBJET	ENTREPRISE / PARTENAIRE	COUT HT	Accompagnement personnalisé pour réalisation de rénovation énergétique	SOLIHA Landes	Études en cours de réalisation	Travaux et/ou Services-Fournitures	Marché à venir	TOTAL	
OBJET	ENTREPRISE / PARTENAIRE	COUT HT									
Accompagnement personnalisé pour réalisation de rénovation énergétique	SOLIHA Landes	Études en cours de réalisation									
Travaux et/ou Services-Fournitures	Marché à venir										
TOTAL											
Plan de financement	En cours de réalisation										
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des études et diagnostics: 2022-2023</li> <li>- Marché de travaux et/ou de services pour réhabilitation et réponse aux préconisations : courant 2023</li> <li>- Fin des travaux : fin 2023</li> </ul>										
Indicateurs d'évaluation proposés	Comparaison des frais de fonctionnement en matière d'énergie(s) avant et après travaux de rénovation énergétique.										



## Projet de rénovation thermique des appartements Mon Repos

### Fiche action CRTE LABATUT n°8

Orientation stratégique n°	3
Action n°	8
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	<p>Rénovation thermique des 2 logements Mon Repos (1 et 2) afin d'améliorer leurs performances énergétiques.</p> <p>Situés dans un même bâtiment implanté sur un terrain arboré à 300 m de la Mairie, ils sont composés</p> <p><u>Logement 1</u> : Type F5 – 97m<sup>2</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- RDC : accès, séjour, cuisine, 1 chambre, wc, escalier</li> <li>- Étage : dégagement, 3 chambres, salle d'eau</li> </ul> <p><u>Logement 2</u> : Type 5 – 85 m<sup>2</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- RDC : séjour, cuisine, 2 chambres, salle d'eau, wc, escalier</li> <li>- Étage : 2 chambres, coin toilettes, wc</li> </ul> <p>En 2010, un diagnostic patrimonial réalisé par SOLIHA Landes prévoyait des travaux complémentaires de mise aux normes d'habitabilité des deux logements : charpente et couverture (changement tuiles) / traitement préventif et curatif contre les termites / menuiseries et fermetures (plan de travail et bloc porte logement 1) / sanitaires (révision des appareils) / électricité-chauffage (révision des installations et convecteurs).</p> <p><i>Remarque</i> : Le logement 1 a fait l'objet de travaux de rénovation réalisés en régie en 2015.</p>
Partenaires	<p><b>SOLIHA Landes</b></p> <p>Dans le cadre de leur action « <i>Amélioration de l'efficacité énergétique</i> » =&gt; accompagnement personnalisé pour la réalisation du projet de rénovation énergétique (promotion du Programme « Habiter Mieux » et amélioration des performances</p>

	<p>énergétiques des logements), lutte contre la précarité énergétique, définir les priorités de travaux, rechercher les artisans, contrôler la conformité des travaux, et sécuriser le financement du projet.</p> <p>Projet validé par le Conseil Municipal. En attente d' un diagnostic établi par SOLIHA Landes. En fonction des résultats =&gt; Marché de travaux et/ou de fournitures-services.</p>										
Coût prévisionnel	<p><u>Dépenses d'Investissement :</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>OBJET</th> <th>ENTREPRISE / PARTENAIRE</th> <th>COUT HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Accompagnement personnalisé pour réalisation de rénovation énergétique</td> <td>SOLIHA Landes</td> <td rowspan="3">Études en cours de réalisation</td> </tr> <tr> <td>Travaux et/ou Services-Fournitures</td> <td>Marché à venir</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> </tr> </tbody> </table>	OBJET	ENTREPRISE / PARTENAIRE	COUT HT	Accompagnement personnalisé pour réalisation de rénovation énergétique	SOLIHA Landes	Études en cours de réalisation	Travaux et/ou Services-Fournitures	Marché à venir	TOTAL	
OBJET	ENTREPRISE / PARTENAIRE	COUT HT									
Accompagnement personnalisé pour réalisation de rénovation énergétique	SOLIHA Landes	Études en cours de réalisation									
Travaux et/ou Services-Fournitures	Marché à venir										
TOTAL											
Plan de financement	En cours de réalisation										
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des études et diagnostics: 2022-2023</li> <li>- Marché de travaux et/ou de services pour réhabilitation et réponse aux préconisations : courant 2023</li> <li>- Fin des travaux : fin 2023</li> </ul>										
Indicateurs d'évaluation proposés	Comparaison des frais de fonctionnement en matière d'énergie(s) avant et après travaux de rénovation énergétique.										



## Projet de création de productions d' énergie renouvelable photovoltaïque

### Fiche action CRTE LABATUT n°10

Orientation stratégique n°	3
Action n°	10
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	<p>Création de production d' énergie renouvelable photovoltaïque pour projet d' autoconsommation (cf. décret tertiaire) ou pour projet de revente.</p> <p>Plusieurs sites Communaux peuvent correspondre à l' orientation SUD ou SUD-OUEST :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- bâtiments mur à gauche, Pôle de culture, école, cantine, salle des fêtes</li><li>- terrain en friche : ancienne décharge Route de Pouillon B16, B 17, B 18 soit 5445 m<sup>2</sup> pour une production de revente =&gt; valorisation de terrain impropre à la culture.</li></ul>
Partenaires	<p><b>SYDEC</b> Dans le cadre d' une prestation d' accompagnement pour un projet en énergies renouvelables (<i>bois énergie, géothermie, solaire thermique, et solaire photovoltaïque</i>).</p> <p><b>ENERLANDES</b> Société d' Économie Mixte Locale qui a pour vocation d' appuyer le développement des énergies renouvelables dans le Département des Landes. Elle investit en accompagnant les porteurs de projets ou en développant elle-même ses propres projets.</p> <p>Projet validé par le Conseil Municipal.</p> <p><u>Prochaines étapes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisation d' une étude d' opportunité (document d' aide à la décision) par le SYDEC</li><li>- Études de faisabilité technico-économique</li></ul>

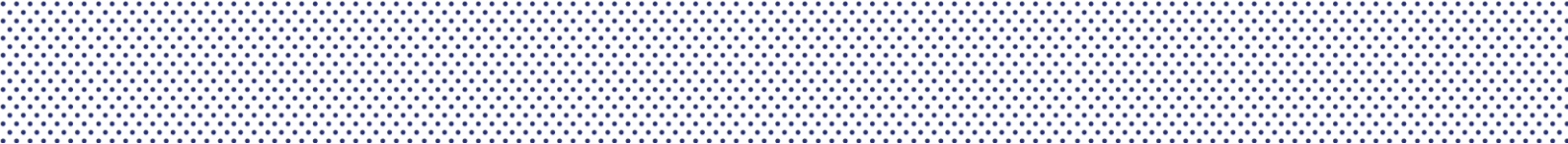
Coût prévisionnel	<b>OBJET</b>	<b>ENTREPRISE / PARTENAIRE</b>	<b>MONTANT HT</b>
	Accompagnement pour projet d'énergies renouvelables	SYDEC	0, 5 % du montant HT des travaux avec un minimum de 1 000 €
	Études de faisabilité technico-économique	SYDEC	Devis spécifique
	Travaux	À déterminer	A déterminer
	<b>TOTAL</b>		
Plan de financement	En cours d'élaboration		
Calendrier	Accompagnement pour projet d'énergies renouvelables : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse d'opportunité : 2022</li> <li>- Étude de faisabilité technico-économique : 2022</li> <li>- Maîtrise d'œuvre – conception : 2023</li> <li>- Réalisation des travaux : 2023-2024</li> <li>- Fin des travaux : 2024</li> </ul>		
Indicateurs d'évaluation proposés	Indicateurs à travailler en fonction des choix opérés par la Collectivité (portage du projet directement par la collectivité / ou appel à ENERLANDES pour investissement et exploitation)		

## Projet de Rénovation ancienne Poste

### Fiche action CRTE LABATUT n° 11

Orientation stratégique n°	1 / 3
Action n°	11
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	Rénovation thermique et aménagement de l'ancien local commercial de La Poste vacant depuis 2015.  Définir la destination du bâtiment ; - Transformation en logement (avec possibilité de bail à réhabilitation avec SOLIHA Landes) Ou - Local commercial (avec un travail sur accessibilité du local à mener)
Partenaires	<b>SOLIHA Landes</b> Pour accompagnement de la collectivité dans la réflexion à mener sur la destination du bâtiment=> aide à la décision.  Si transformation du local en logement, étudier la possibilité de bail à réhabilitation.  Projet validé par le Conseil Municipal.  En attente d'un diagnostic établi par SOLIHA Landes et d'une décision sur la destination de la part du Conseil Municipal.  En fonction des résultats => Marché de travaux ou bail à réhabilitation.
Coût prévisionnel	En cours d'élaboration
Plan de financement	En cours d'élaboration
Calendrier	- Réalisation des études et diagnostics: 2022-2023 - Marché de travaux pour réhabilitation ou bail à réhabilitation : 2023/2024 - Fin des travaux : fin 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Occupation du local (local commercial ou





	logement)
--	-----------



## Projet de rénovation thermique des locaux publics

### Fiche action CRTE LABATUT n° 12

Orientation stratégique n°	3
Action n°	12
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	<p>Améliorer les performances thermiques des locaux publics afin de maîtriser et réduire les consommations d'énergie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Ecole bâtiment central (ancienne mairie)</li> <li>*salles publiques regroupées autour de la salle des fêtes et de la Mairie: <ul style="list-style-type: none"> <li>-salle des Quatre Saisons,</li> <li>-Club House,</li> <li>-Comité des fêtes,</li> <li>- local pétanque sous les tribunes du stade,</li> <li>-vestiaires du mur à gauche,</li> <li>-local cyclo, local pelote au mur à gauche</li> </ul> </li> <li>-1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage mairie</li> </ul>
Partenaires	<p><b>SYDEC</b> Signature d'une convention de mise à disposition de services énergies entre la Commune et le SYDEC =&gt; réalisation d'un <b>audit énergétique</b> des bâtiments. <i>(Délibération du Conseil Municipal n°2021-10-20-005 du 20 octobre 2021)</i></p> <p>En attente de l'intervention du SYDEC dans le cadre de sa « <b>prestation Économe de Flux</b> », sur site pour réalisation d'un audit énergétique global des bâtiments.</p> <p>Cet audit énergétique visera à établir et à planifier un <b>programme de travaux</b> pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Il comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une description synthétique de l'enveloppe bâtie (toiture, mur, sol, menuiseries), des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation,</li> </ul>

	<p>d'éclairage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une analyse fine du fonctionnement du bâtiment</li> <li>- Une analyse critique des données recueillies dont il résultera un ensemble de préconisations</li> <li>- Un <b>programme de travaux de réhabilitation</b> appuyé sur une analyse financière détaillée (3 scénarios)</li> </ul> <p>En fonction des résultats =&gt; études à effectuer pour travaux d'isolation. Prévoir marché de travaux et/ou marché de services et fournitures.</p>
Coût prévisionnel	<p>Devis spécifique en cours de réalisation auprès du SYDEC</p> <p><i>(Remarque : coût de la Prestation Économe de Flux : 1,5 euros/habitant =&gt; soit 3000 euros/an * 3ans = 9 000 euros)</i></p>
Plan de financement	En cours d'élaboration
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l'audit énergétique : courant 2023</li> <li>- Marché de travaux et/ou de services pour réhabilitation et réponse aux préconisations en matière d'isolation : courant 2024</li> <li>- Fin des travaux : fin 2024</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	Comparaison des frais de fonctionnement en matière d'énergie(s) entre l'année 2010 et l'année 2024 (cf. Décret tertiaire).



## Projet de Substitution d' énergie fossile de la chaufferie du pôle de culture

### Fiche action CRTE LABATUT n° 14

Orientation stratégique n°	3
Action n°	14
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	Le Pôle de culture, qui abrite la médiathèque, les ateliers arts plastiques et poterie de l' association culturelle TUL, la salle de l' association des anciens « Sans Souci » et une salle polyvalente (expositions, activités et/ou réunions) possède actuellement un chauffage à circulation d' eau avec une chaudière à gaz propane. Le projet consiste à remplacer la chaudière par éventuellement un équipement électrique de type PAC Air/Eau ou géothermie.
Partenaires	<b>SYDEC</b> Signature d' une convention de mise à disposition de services énergies entre la Commune et le SYDEC => réalisation d' un <b>audit énergétique</b> des bâtiments. ( <i>Délibération du Conseil Municipal n°2021-10-20-005 du 20 octobre 2021</i> )  En attente de l' intervention du SYDEC dans le cadre de sa « <b>prestation Économe de Flux</b> », sur site, pour réalisation d' un audit énergétique global des bâtiments.  Cet audit énergétique visera à établir et à planifier un <b>programme de travaux</b> pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Il comprendra : <ul style="list-style-type: none"><li>- Une description synthétique de l' enveloppe bâtie (toiture, mur, sol, menuiseries), des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, d' éclairage.</li><li>- Une analyse fine du fonctionnement du</li></ul>

	<p>bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une analyse critique des données recueillies dont il résultera un ensemble de préconisations</li> <li>- Un <b>programme de travaux de réhabilitation</b> appuyé sur une analyse financière détaillée (3 scénarios)</li> </ul> <p>En fonction des résultats =&gt; études à effectuer pour changements des ressources énergétiques / Prévoir marché de travaux et/ou marché de services et fournitures.</p>
Coût prévisionnel	<p>Devis spécifique en cours de réalisation auprès du SYDEC</p> <p>(<i>Remarque</i> : coût de la Prestation Économe de Flux : 1,5 euros/habitant =&gt; soit 3000 euros/an * 3ans = 9 000 euros)</p>
Plan de financement	En cours de réalisation
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l'audit énergétique : courant 2022</li> <li>- Marché de travaux et/ou de services pour réhabilitation et réponse aux préconisations : courant 2025</li> <li>- Fin des travaux : fin 2025</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	Comparaison des frais de fonctionnement en matière d'énergie(s) entre l'année 2010 et l'année 2025.



## Projet de mise en conformité des bâtiments « Salle des Fêtes , Salle des 4 Saisons, Mairie, Mur à gauche... » avec le Décret Tertiaire

### Fiche action CRTE LABATUT n° 15

Orientation stratégique n°	3
Action n°	15
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	<p>Pour rappel : le <a href="#">décret</a> de juillet 2019 dit « tertiaire » (ou dispositif <a href="#">Éco-énergie tertiaire</a>) impose aux <b>bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m<sup>2</sup> de réduire leur consommation d'énergie finale de 40 %, 50 % et 60 % respectivement en 2030, 2040 et 2050</b>, par rapport à 2010 (ou une année de référence plus récente).</p> <p>La <a href="#">plateforme web « Operat »</a> doit permettre de collecter les informations nécessaires pour justifier de la réalisation ou non des objectifs d'économie énergétique fixés aux gestionnaires des bâtiments assujettis. Ils ont désormais jusqu'au 30 septembre 2022 pour déclarer leurs premières données énergétiques.</p> <p>Le bloc comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la mairie,</li><li>- le mur à gauche : vestiaires douches et chauffage, local pelote, local cyclo</li><li>- les tribunes : local pétanque</li><li>- salle des fêtes et local Dalton' s</li><li>- Salle des 4 saisons et local Salle des fêtes</li><li>- Club House</li><li>- éclairage du stade</li></ul>

	<p>=&gt; Projet de réduction de consommation d' énergie finale de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 40% en 2030</li> <li>- 50% en 2040</li> <li>-60% en 2050</li> </ul>
Partenaires	<p><b>SYDEC</b> Signature d' une convention de mise à disposition de services énergies entre la Commune et le SYDEC =&gt; réalisation d' un <b>audit énergétique</b> des bâtiments. <i>(Délibération du Conseil Municipal n°2021-10-20-005 du 20 octobre 2021)</i></p> <p>En attente de l' intervention du SYDEC dans le cadre de sa « <b>prestation Économe de Flux</b> », sur site pour réalisation d' un audit énergétique global des bâtiments regroupés autour du bloc Mairie. Cet audit énergétique visera à établir et à planifier un <b>programme de travaux</b> pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Il comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une description synthétique de l'enveloppe bâtie (toiture, mur, sol, menuiseries), des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, d'éclairage.</li> <li>- Une analyse fine du fonctionnement du bâtiment</li> <li>- Une analyse critique des données recueillies dont il résultera un ensemble de préconisations</li> <li>- Un <b>programme de travaux de réhabilitation</b> appuyé sur une analyse financière détaillée (3 scénarios)</li> </ul> <p>En fonction des résultats =&gt; études à effectuer pour changements des ressources énergétiques / Prévoir marché de travaux et/ou marché de services et fournitures.</p>
Coût prévisionnel	<p>Devis spécifique en cours de réalisation auprès du SYDEC <i>(Remarque : coût de la Prestation Économe de Flux : 1,5 euros/habitant =&gt; soit 3000 euros/an * 3ans = 9 000 euros)</i></p>
Plan de financement	En cours de réalisation
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l'audit énergétique : courant 2022</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marché de travaux et/ou de services pour réhabilitation et réponse aux préconisations : courant 2025 Fin des travaux : fin 2025</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	Comparaison des frais de fonctionnement en matière d'énergie(s) entre l'année 2010 et l'année 2025.





**Projet de Substitution d' énergie fossile de la chaufferie  
commune à la salle des fêtes, la mairie, le mur à gauche.  
Fiche action CRTE Labatut n°16**

Orientation stratégique n°	3
Action n°	16
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	<p>En 2017, des travaux d' investissement ont permis de <b>mutualiser</b> la chaufferie de la Salle des Fêtes (suppression de la chaufferie de la mairie) pour le chauffage de la mairie, des vestiaires de la salle des fêtes et du mur à gauche.</p> <p>La chaudière à fioul a été remplacée, des canalisations enterrées et calorifugées alimentent les bâtiments tant pour l' ECS en bouclage que pour le chauffage. Un automate permet de programmer les heures de chauffe et /ou de veille (34 924 € d' investissement).</p> <p>Ces modifications ont déjà permis de réaliser environ 25% d' économies en volume de carburant consommé.</p> <p>Le projet consiste à remplacer la source d' énergie fossile utilisée (fioul).</p>
Partenaires	<p><b>SYDEC</b> Signature d' une convention de mise à disposition de services énergies entre la Commune et le SYDEC =&gt; réalisation d' un <b>audit énergétique</b> des bâtiments. (<i>Délibération du Conseil Municipal n°2021-10-20-005 du 20 octobre 2021</i>)</p> <p>En attente de l' intervention du SYDEC dans le cadre de sa « <b>prestation Économe de Flux</b> », sur site pour réalisation d' un audit énergétique global des bâtiments regroupés autour du bloc Mairie. Cet audit énergétique visera à établir et à planifier un <b>programme de travaux</b> pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Il comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une description synthétique de</li> </ul>

	<p>l'enveloppe bâtie (toiture, mur, sol, menuiseries), des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, d'éclairage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une analyse fine du fonctionnement du bâtiment</li> <li>- Une analyse critique des données recueillies dont il résultera un ensemble de préconisations</li> <li>- Un <b>programme de travaux de réhabilitation</b> appuyé sur une analyse financière détaillée (3 scénarios)</li> </ul> <p>En fonction des résultats =&gt; études à effectuer pour changements des ressources énergétiques / Prévoir marché de travaux et/ou marché de services et fournitures.</p>
Coût prévisionnel	<p>Devis spécifique en cours de réalisation auprès du SYDEC</p> <p><i>(Remarque : coût de la Prestation Économe de Flux : 1,5 euros/habitant =&gt; soit 3000 euros/an * 3ans = 9 000 euros)</i></p>
Plan de financement	En cours de réalisation
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l'audit énergétique : courant 2022</li> <li>- Marché de travaux et/ou de services en réponse aux préconisations en matière de substitution d'énergie fossile : courant 2025</li> <li>- Fin des travaux : fin 2025</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	Substitution des énergies fossiles par de nouvelles ressources respectant les préconisations en matière de transition écologique



## Projet de rénovation logement école 4 place des Écoles

### Fiche action CRTE LABATUT n° 17

Orientation stratégique n°	3
Action n°	17
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	<p>Rénovation d' un ancien logement de fonction et mise aux normes de la RT 2020.</p> <p>Bâtiment de 65m<sup>2</sup> qui fait partie du groupe scolaire, composé :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- RDC : séjour, cuisine, wc, escalier</li><li>- Étage : 2 chambres, salle d' eau, wc</li></ul> <p>En 2010, un diagnostic patrimonial réalisé par SOLIHA Landes prévoyait des travaux de réhabilitation : gros œuvre, charpente-couverture (traitement préventif termites), menuiseries et fermetures, plâtrerie, sanitaires, électricité-VMC, chauffage central, peintures, VRD.</p> <p>Il est envisageable d' établir un bail à réhabilitation avec SOLIHA. Soit de permettre l' accueil d' une activité tertiaire ou commerciale.</p>
Partenaires	<p><b>SOLIHA</b></p> <p>Dans le cadre de leur action « <i>Accompagnement technique des projets de réhabilitation</i> » =&gt; accompagnement personnalisé pour la réalisation de projets durables d' amélioration de l' habitat, d' adaptation et de résorption de l' habitat indigne :</p> <p>Réaliser les études de faisabilité, assistance au maître d' ouvrage au montage de l' opération, accompagner le montage des dossiers de financement, sensibiliser aux questions fiscales et patrimoniales, maîtrise d' œuvre totale ou partielle, plans, descriptifs quantitatifs, dossiers d' autorisation d' urbanisme, appels d' offres de</p>

	travaux, suivi de chantiers et opérations de réception. Projet validé par le Conseil Municipal. En attente d' un diagnostic établi par SOLIHA Landes. En fonction des résultats => Marché de travaux et/ou projet de bail à réhabilitation.
Coût prévisionnel	En cours d'élaboration
Plan de financement	En cours d'élaboration
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des études et diagnostics: 2022-2023</li> <li>- Marché de travaux pour réhabilitation ou bail à réhabilitation : 2023/2024</li> <li>- Fin des travaux : fin 2026</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	Occupation du logement

**Projet rénovation énergétique**  
**Ensemble mairie-groupe scolaire**  
**CRTE 2021**

Orientation stratégique n°3	Engager la transition écologique
Action n°1	Rénovation énergétique du groupe scolaire et de la mairie
Maître d'ouvrage	Commune de Mimbaste
Description de l'action	<p>Le scénario de travaux retenu suite à l'audit énergétique vise une économie d'énergie de 43% et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le remplacement des menuiseries simple vitrage de la garderie et de la mairie par du double vitrage alu (économie : 416€ /an et CEE : 907 €);</li> <li>- l'isolation par l'extérieur de la garderie et de la façade Est de la mairie (économie : 367€ /an et CEE : 1 193 €);</li> <li>- des protections solaires à la garderie et au restaurant scolaire (économie : 105 € /an et CEE : 0€) ;</li> <li>- une Centrale de Traitement de l'Air à la garderie et à l'école (CEE : 2 314€) ;</li> <li>- le remplacement de la chaudière fioul de la mairie par une chaudière biomasse à condensation (économie : 2 105€ /an et CEE : 4 504€) ;</li> <li>- une Gestion Technique Centralisée pour la mairie et le groupe scolaire (économie : 1 923€ /an et CEE : 1 039€) ;</li> <li>- des luminaires LED à la mairie et au groupe scolaire (économie : 1 775€ /an et CEE : 915€) ;</li> <li>- une installation solaire avec panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école (économie : 1 500€ /an et CEE : 0 €) .</li> </ul> <p>Intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- économies d'énergies ;</li> <li>- suivi des consommations ;</li> <li>- diminution des émissions en CO2 ;</li> <li>- suppression des problèmes d'infiltration et de condensation ;</li> <li>- confort ;</li> </ul> <p>Historique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rénovation énergétique des bâtiments dans le programme électoral</li> <li>- adhésion au dispositif « Econome de flux » du SYDEC pour répondre aux objectifs du décret tertiaire</li> <li>- diagnostic énergétique des bâtiments réalisé début 2021</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation des utilisateurs aux écogestes en octobre 2021</li> <li>- convention prestations de services énergie avec le SYDEC avec accompagnement pour un projet en énergie renouvelable (en cours pour le remplacement de la chaudière ; à prévoir pour l'installation solaire sur l'école).</li> </ul> <p>Surface totale de 1050m<sup>2</sup> Public : 14 adultes et 70 enfants Coût total estimé : 185 700€ HT Economies d'énergies annuelles estimées : 6 372€ TTC</p>
Partenaires	<p>SYDEC avec Econome de flux pour assister la commune, depuis l'inventaire et le diagnostic du patrimoine et de ses flux énergétiques, jusqu'à la préconisation de travaux et le suivi de la performance énergétique du patrimoine. SYDEC pour accompagnement pour un projet en énergie renouvelable : études d'opportunité et de faisabilité, conception, réalisation et suivi d'installation.</p> <p>CCPOA à travers la compétence Maternelle.</p>
Coût HT prévisionnel	<p>22 155€ le remplacement des menuiseries de la garderie et de la mairie ; 16 024 € l'isolation par l'extérieur de la garderie et de la façade Est de la mairie ; 6 930 € les protections solaires à la garderie et au restaurant scolaire ; 27 800 € une Centrale de Traitement de l'Air à la garderie et à l'école ; 58 000 € le remplacement de la chaudière fioul de la mairie par une chaudière biomasse à condensation ; 3 700 € la Gestion Technique Centralisée pour la mairie et le groupe scolaire ; 23 650 € des luminaires LED à la mairie et au groupe scolaire ; 13 900 € l'installation solaire avec panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école.</p> <p>Coût total des travaux : 172 159 € Honoraires de Maitrise d'Œuvre : 13 700 €</p>
Plan de financement	<p>Emprunt avec un taux de 1,5% sur 20 ans Subventions de 60% avec DETR ou DESIL et aide du Département FEC et CCE : 10 872€ TTC</p>
Calendrier	<p>Etude de faisabilité pour le remplacement de la chaudière en cours Cahier des charges en cours d'élaboration pour appel d'offre en 2022 Début des travaux avec remplacement de la chaudière en 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Baisse des consommations et des émissions en CO2. Atteinte des objectifs du décret Tertiaire.</p>

**Projet rénovation énergétique**  
**Ensemble Salles associatives**  
**CRTE 2021**

Orientation stratégique n°3	Engager la transition écologique
Action n°2	Rénovation énergétique des salles associatives
Maître d'ouvrage	Commune de Mimbaste
Description de l'action	<p>Le scénario de travaux retenu suite à l'audit énergétique vise une économie d'énergie de 50% pour l'ensemble salles Associatives-Hall des Sports (plus de 1000m<sup>2</sup>) en ciblant les travaux sur les salles de Musique et du 3<sup>ème</sup> âge avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le remplacement des menuiseries (économie : 362€ /an et CEE : 252 €) ;</li> <li>- l'isolation du bâtiment par l'extérieur (économie : 1 912€ /an et CEE : 1 908 €) ;</li> <li>- l'isolation des combles (économie : 416€ /an et CEE : 378 €) ;</li> <li>- une ventilation mécanique hygroréglable (CEE : 114 €) ;</li> <li>- le remplacement des convecteurs par des panneaux rayonnants intelligents (économie : 378€ /an et CEE : 0 €) ;</li> <li>- des luminaires LED (économie : 554€ /an et CEE : 138 €).</li> </ul> <p>Intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- économies d'énergies ;</li> <li>- diminution des émissions en CO2 ;</li> <li>- suppression des problèmes d'infiltration et de condensation ;</li> <li>- confort hiver comme été ;</li> <li>- qualité de l'air.</li> </ul> <p>Historique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rénovation énergétique des bâtiments dans le programme électoral</li> <li>- adhésion au dispositif « Econome de flux » du SYDEC pour répondre aux objectifs du décret tertiaire</li> <li>- diagnostic énergétique des bâtiments réalisé début 2021</li> <li>- sensibilisation des utilisateurs aux écogestes en octobre 2021</li> </ul> <p>Surface totale de 264 m<sup>2</sup> Public : 60 adultes et 15 enfants Coût total estimé : 52 710€ HT Economies d'énergies annuelles estimées : 3 622€ TTC</p>

Partenaires	SYDEC avec Econome de flux pour assister la commune, depuis l'inventaire et le diagnostic du patrimoine et de ses flux énergétiques, jusqu'à la préconisation de travaux et le suivi de la performance énergétique du patrimoine.
Coût HT prévisionnel	5 495 € le remplacement des menuiseries ; 30 867 € l'isolation du bâtiment par l'extérieur ; 4 395 € l'isolation des combles ; 906 € une ventilation mécanique hygroréglable ; 2 850 € le remplacement des convecteurs par des panneaux rayonnants ; 4 285 € des luminaires LED. Coût des travaux : 48 798 € Honoraires de Maitrise d'Œuvre : 3 910 €
Plan de financement	Emprunt avec un taux de 1,5% sur 20 ans Subventions de 40% avec DETR ou DESIL et aide du Département. FEC CCE : 2 790€ TTC
Calendrier	Cahier des charges en cours d'élaborations pour appel d'offre en 2022 puis travaux.
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse des consommations et économies d'énergie. Atteinte des objectifs du décret Tertiaire



**Projet rénovation énergétique**  
**Ensemble mairie-groupe scolaire**  
**CRTE 2021**

Orientation stratégique n°3	Engager la transition écologique
Action n°3	Optimisation des installations de chauffage
Maître d'ouvrage	Commune de Mimbaste
Description de l'action	<p>Suite à l'audit énergétique des bâtiments communaux, et en amont des programmes d'actions 1 et 2, la réduction des consommations énergétiques de la commune passe également par la mise en place de programmation sur les autres salles municipales : Ensemble Culturel, salle Inter Associations, Hall des Sports et atelier communal.</p> <p>Intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- économies d'énergies ;</li> <li>- atteinte des objectifs du décret Tertiaire ;</li> </ul> <p>Historique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rénovation énergétique des bâtiments dans le programme électoral</li> <li>- adhésion au dispositif « Econome de flux » du SYDEC pour répondre aux objectifs du décret tertiaire</li> <li>- diagnostic énergétique des bâtiments réalisé début 2021</li> <li>- sensibilisation des utilisateurs aux écogestes en octobre 2021</li> </ul> <p>Surface totale de 2000 m<sup>2</sup> Public : adultes et enfants des associations et des écoles, agents communaux Economies d'énergies estimées : 10 % d'économies d'énergie</p>
Partenaires	SYDEC avec Econome de flux pour assister la commune, depuis l'inventaire et le diagnostic du patrimoine et de ses flux énergétiques, jusqu'à la préconisation de travaux et le suivi de la performance énergétique du patrimoine.
Coût prévisionnel	Coût total estimé : 1 700€ HT
Plan de financement	FEC Autofinancement
Calendrier	Travaux en 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse des consommations. Atteinte des objectifs du décret Tertiaire.

## Fiche projet: 1 Commune de Mouscardès

### CRTE CC du Pays d'Orthe et Arrigans

Orientation stratégique n°	3 – Engager la transition écologique
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Commune de Mouscardès
Maître d'oeuvre	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Bâtiment Presbytère avec étage (2 logements RDC+1 logement étage), surface 135 m2 <ul style="list-style-type: none"><li>● Travaux isolation (toiture tuiles, murs et menuiseries extérieures)</li><li>● Remplacement des radiateurs électriques</li></ul>
Partenaires	
Coût prévisionnel	Projet en amorçage
Plan de financement	Subvention, fonds propres
Calendrier	2022

Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet: 2 Commune de Mouscardès

### CRTE CC du Pays d'Orthe et Arrigans

Orientation stratégique n°	3 – Engager la transition écologique
Action n°	2
Maître d'ouvrage	Commune de Mouscardès
Maître d'oeuvre	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Isolation des bâtiments communaux : Quillier (275 m2), Ecole-Mairie (135 m2) : <ul style="list-style-type: none"><li>● Travaux isolation (couverture toitures fibro-ciment Quillier- et tuiles -Ecole et Mairie-, murs et menuiseries extérieures)</li></ul> La commune vue ses installations est soumise au décret tertiaire qui impose une réduction énergétique importante
Partenaires	SYDEC : convention signée pour l'accompagnement Décret tertiaire  Audit énergétique en cours
Coût prévisionnel	Projet en amorçage

Plan de financement	Subvention, fonds propres voir emprunt.
Calendrier	2022 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet: 3 Commune de Mouscardès

### CRTE CC du Pays d'Orthe et Arrigans

Orientation stratégique n°	3 – Engager la transition écologique
Action n°	3
Maître d'ouvrage	Commune de Mouscardès
Maître d'oeuvre	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Isolation des bâtiments communaux : Salle des Sports (875 m2) <ul style="list-style-type: none"><li>● Travaux isolation (couverture toitures fibro-ciment-Salle des Sports)</li></ul> La commune vue ses installations est soumise au décret tertiaire qui impose une réduction énergétique importante
Partenaires	SYDEC : convention signée pour l'accompagnement Décret tertiaire  Audit énergétique en cours
Coût prévisionnel	Projet en amorçage

Plan de financement	Subvention, fonds propres voir emprunt.
Calendrier	2022 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

--



## Fiche projet: 5 Commune de Mouscardès

### CRTE CC du Pays d'Orthe et Arrigans

Orientation stratégique n°	3 – Engager la transition écologique
Action n°	5
Maître d'ouvrage	Commune de Mouscardès
Maître d'oeuvre	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	Changement de la chaudière à fioul utilisé par l'école, la cantine et la mairie  La commune vue ses installations est soumise au décret tertiaire qui impose une réduction énergétique importante
Partenaires	SYDEC : convention signée pour l'accompagnement
Coût prévisionnel	Projet en amorçage
Plan de financement	Subvention, fonds propres voir emprunt.





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Calendrier	2025
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche projet: 4 Commune de Mouscardès

### CRTE CC du Pays d'Orthe et Arrigans

Orientation stratégique n°	3 – Engager la transition écologique
Action n°	4
Maître d'ouvrage	Commune de Mouscardès
Maître d'oeuvre	Nom de l'organisation  Type
Description de l'action	Mise en place de panneaux photovoltaïques soit sur Salle des Sports (875 m2) soit sur Quillier (275 m2)  <ul style="list-style-type: none"><li>Couverture toitures fibrociment -Salle des Sports et Quillier-</li></ul> Il permettra de répondre aux exigences demandées dans le cadre du décret tertiaire
Partenaires	SYDEC : convention signée pour l'accompagnement de l'étude de



	faisabilité
Coût prévisionnel	Projet en amorçage
Plan de financement	Subvention, fonds propres voir emprunt.
Calendrier	2023 - 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	



## fiche action 5

### Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente

#### CRTE COMMUNE D'ORTHEVIELLE

Orientation stratégique n°	<b>5</b>
Action n°	<b>5</b>
Maître d'ouvrage	<b>Commune d'Orthevielle</b>
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Dans le cadre de la transition écologique, la commune d'Orthevielle souhaite installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente
Partenaires	Ce projet serait dirigé par la commune
Coût prévisionnel	Les principaux postes de dépenses d'investissement .-Installation de bacs aciers et panneaux photovoltaïques Aucun devis à ce jour
Plan de financement	Les financements à mobiliser sont : Fonds propres de la commune , prêt, dotation DETR, plan de relance,
Calendrier	Le calendrier prévisionnel du projet  Travaux souhaités en 2023- 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Modèle de fiche action/projet n°1 - CRTE

Orientation stratégique n°3	<b>Consolider les transitions écologiques et énergétique</b>
Action n°3.1	<b>Rénovation thermique des bâtiments</b>
Maître d'ouvrage	<b>Mairie d'Orist - 40300</b>
Description de l'action	<p>La Commune d'Orist souhaite s'inscrire dans la rénovation énergétique de 8 logements communaux (sur les 12 à disposition), ainsi que le bâtiment de la Mairie.</p> <p>Ces rénovations permettront de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer la qualité de vie des locataires.</p> <p>Les principales orientations envisagées portent sur le remplacement de menuiseries bois par du PVC à double vitrage ainsi que de nouvelles installations de chauffage afin de pouvoir bénéficier d'un bon rendement énergétique.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• Conseil Départemental</li> <li>• Commune</li> </ul>
Coût prévisionnel	<p><b><u>Travaux d'investissement (H.T.) :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux d'électricité (chauffage) : 40 000 €</li> <li>• Travaux de menuiserie : 30 000 €</li> </ul>
Plan de financement	<p><b>Mt total des travaux estimés : 70 000 € (HT)</b></p> <p>Participation ETAT (40%) : 28 000 €</p> <p>Participation CD (20%) : 14 000 €</p> <p>Reste à charge Commune : 28 000 €</p>
Calendrier	<p><b>Date de début des travaux : 2022</b></p> <p><b>Date fin des travaux : 2023</b></p>



## fiche action 4

### Projet de rénovation de l'atelier des services techniques

#### CRTE COMMUNE D'ORTHEVIELLE

Orientation stratégique n°	<b>4</b>
Action n°	<b>4</b>
Maître d'ouvrage	<b>Commune d'Orthevielle</b>
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Dans le cadre de la rénovation énergétique, la commune d'Orthevielle souhaite isoler le bâtiment servant d'atelier du service technique (double vitrage, isolation, chauffage )
Partenaires	Ce projet serait dirigé par la commune
Coût prévisionnel	Les principaux postes de dépenses d'investissement .-Isolation du toit , double vitrage, aménagement de plans de travail. Aucun devis à ce jour
Plan de financement	Les financements à mobiliser sont : Fonds propres de la commune , prêt, dotation DETR, plan de relance,
Calendrier	Le calendrier prévisionnel du projet  Travaux souhaités en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Modèle de fiche action/projet Ossages

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Description de l'action	<p>La cantine d'Ossages qui accueille les petites sections est équipée de radiateurs électriques anciens et très énergivores et dont l'efficacité n'est pas évidente.</p> <p>L'absence de programmation entraîne aussi une consommation excessive.</p> <p>C'est pourquoi la mise en place d'une pompe à chaleur permettrait une meilleure gestion des plages de chauffage avec un gain d'énergie et donc financier.</p>
Partenaires	Devis établi par la société Lay
Coût prévisionnel	Voir devis ci-joint
Plan de financement	Aide de l'agence nationale de la cohésion des territoires
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	AV hiver 2022



REÇU LE  
18 NOV. 2021

**Thématique : engager la transition écologique**

**Action :**

**RENOVATION DES TOITURES DU MUR A GAUCHE ET DE LA SALLE DES ASSOCIATION EN VUE DE LA POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

**COMMUNE DE SAINT LON LES MINES**

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>COMMUNE DE SAINT-LON-LES-MINES</b>
<b>Description de l'action</b>	<p>Engager la transition écologique est un véritable enjeu autour duquel la municipalité a souhaité se mobiliser durant cette mandature. Cela passe par le développement des énergies renouvelables.</p> <p>La municipalité a donc fait appel à la société ENERLANDES afin de réaliser une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux.</p> <p>L'étude a fait ressortir la possibilité d'équiper par des panneaux photovoltaïques les toitures de l'école (600 m<sup>2</sup>), du mur à gauche et de la salle des associations (1014 m<sup>2</sup>).</p> <p>Cependant, pour permettre l'installation de ces équipements, il est nécessaire de réaliser des travaux de réfection et d'isolation thermique sur les toitures :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcement de structure des toitures du Mur à Gauche et de la salle des associations.</li><li>• Jonction des 2 toitures et reprise de l'étanchéité</li><li>• Réfection isolation avec pose de nouveaux faux plafonds</li><li>• Mise en peinture boiseries murs extérieurs.</li></ul>
<b>Coût prévisionnel</b>	170 800 € HT
<b>Partenaires</b>	Etat – Département -Commune
<b>Plan de financement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etat : 68 320 €</li><li>• Département : 51 240 €</li><li>• Commune : 51 240 €</li></ul>
<b>Calendrier</b>	<p>Novembre 2020 : choix Maître d'œuvre et dépôt demande autorisation d'urbanisme.</p> <p>Janvier : phase APS et lancement consultation (MAPA)</p> <p>Début des travaux : avril 2022</p> <p>Fin de travaux : septembre 2022</p>





## Fiche action «Obtenir un COE du Patrimoine»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Commander un Conseil d'Orientation du Patrimoine</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Permet de mieux connaître la situation énergétique du patrimoine public</li><li>• Avoir une vision sur la performance énergétique des différents bâtiments éducatifs</li><li>• Comprendre les exigences de rénovation prioritaires pour être conforme aux exigences de la Loi Elan</li></ul> <p>A commander.</p> <p>Cout : 30k€</p>
Partenaires	Banque des territoires
Coût prévisionnel	Etudes : 30k€
Plan de financement	
Calendrier	Etudes : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action «Installation des WC écologique mobile-camping»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Le camping de Peyrehorade installé au bord du gave (zone inondable) est un atout touristique pour la commune. Cependant cette aire n'étant pas équipée de sanitaire, ne peut être destiné qu'à un public autonome équipé de camping car. De plus la zone étant situé en zone inondable, la construction de sanitaires n'est pas permise.</p> <p>La commune souhaitant proposer cet espace à un public plus large (tente, caravane etc...), le projet consiste en l'achat d'un sanitaire sec mobil type roulotte mis à disposition uniquement les mois estivaux, en dehors des périodes de crues. L'ouverture à un public plus large permettrait de développer le tourisme rural sur la commune.</p> <p>A commander.</p> <p>Cout : 10k€</p>
Partenaires	Département, Etat
Coût prévisionnel	Cout : 10k€
Plan de financement	
Calendrier	Printemps 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



**mona.mussle@gmail.com** Fiche action  
**«Installation des WC écologique mobile- port de  
plaisance»**

**CRTE XX**

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Le port de plaisance de Peyrehorade installé au bord du gave (zone inondable) est un atout d'attractivité et touristique pour la commune.</p> <p>Il est réglementairement nécessaire de mettre à disposition des usagers des sanitaires, cependant la zone étant située en zone inondable, la construction de sanitaires n'est pas permise.</p> <p>La solution consiste en l'achat d'un sanitaire sec mobile type roulotte qui sera replié à l'approche des périodes de crues. Cet équipement permettra de renforcer l'attrait de ce port et de répondre à une demande de confort, d'hygiène et de préservation du milieu.</p> <p>A commander.</p> <p>Cout : 10k€</p>
Partenaires	Département, Etat
Coût prévisionnel	Cout : 10k€
Plan de financement	
Calendrier	Printemps 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action

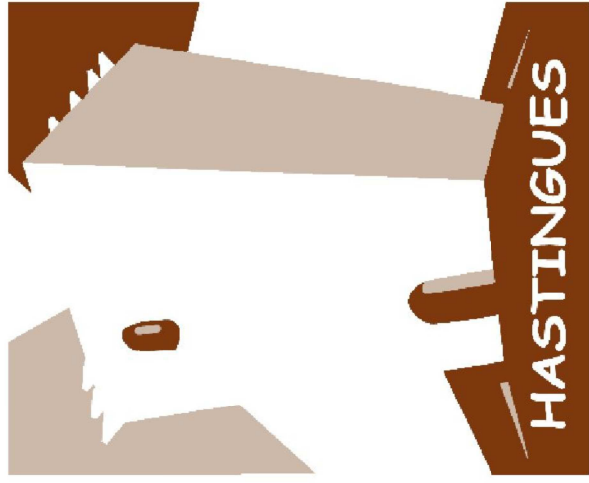
### CRTE POUILLON 2022

Orientation stratégique n°	ACCES EDUCATION CULTURE SPORT/ TRANSITION ENERGETIQUE
Action n°ECS12	ECS13
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE POUILLON
Description de l'action	<p>L'effectif total des élèves de l'école maternelle et élémentaire de Pouillon s'est accru de 4,5% dans les 5 dernières années avec une croissance accentuée entre 2020 et 2021 (+2,5%). Il s'agit ainsi d'anticiper la croissance de cette population « scolaire » en augmentant les capacités d'accueil de l'école élémentaire et mais aussi de répondre aux évolutions de la pédagogie moderne.</p> <p>Assurer une mutualisation maximale des moyens avec les investissements CCPOA pour économiser l'espace urbain, réaliser des investissements de plus grande qualité</p> <p><b>ECS1 EDUCATION : modernisation ensemble scolaire élémentaire en intégrant les paramètres de la transition énergétique (photovoltaïque) (bâtiment à énergie positive)</b></p> <p><b>ECS13 : Réhabilitation thermique et réaménagement de l'espace pédagogique existant : salle Razed/ psy/ orthophoniste/infirmier/ espace de</b></p>

	<b>parentalité culturels(bibliothèque) salle de direction / salle des professeurs/ salle de réunion et de préparation pédagogique,...). Mesures préparatoires à la poursuite du chantier de rénovation a/c de la rentrée 2023 2024</b>
Partenaires	Etat/Département/Commune/ CAF Appel d'offre architecte réalisé, APS réalisé Action à entreprendre : plan d'aménagement/ Phasage/appel d'offre artisans
Coût prévisionnel	750.000€
Plan de financement	DETR, aide départementale (14 ,5%), CAF pour périscolaire, CCPOA : partie cours de récréation et salle polyvalente (mutualisation avec centre de loisirs)
Calendrier	01/2022-09/2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Transition 2023 2024, qualité des conditions d'enseignement, réduction de la consommation énergétique

# **TRAVAUX et RENOVATIONS de L'ECLAIRAGE PUBLIC**

**Commune de :  
HASTINGUES**



# SOMMAIRE

- 1. Rénovation éclairage public intra et extra muraux
- 2. Rajout d'un lampadaire côte de Nogaret
- 3. Création éclairage chemin de ronde
- 4. Comparatif consommations
- 5. Budget
- 6. Choix lanternes et lampadaires routiers





# 1. Rénovation éclairage public

La rénovation de l'éclairage public de la commune (si accepté par le conseil municipal ) se fera en 3 étapes :

## **1ère étape : le centre-bourg**

### Travaux:

- Remplacement lampadaires
- Création armoire de commande pour le centre bourg

### Avantages :

- Possibilités de modifier la luminosité des lampadaires suivant un horaire voir même au lampadaire .
- Modifications du contrat EDF pour baisser l'abonnement
- Économie d'énergie



# LE CENTRE-BOURG



● Remplacement de 13 lanternes par des luminaires de style à leds

— Fourniture et déroulage de 700 mètres de câble de section 16mm<sup>2</sup> sur l'ensemble de la façade existante

(Mise en conformité électrique du réseau)  
↳ séparation neutres réseaux BT



# Rénovation éclairage public

## 2eme étape : la côte de Marion

### Travaux:

- Remplacement lampadaires
- Rénovation de l'armoire de commande

### Avantages :

- Modifications du contrat EDF pour baisser l'abonnement
- Économie d'énergie

# côte de Marion





# Rénovation éclairage public

## 3ème étape : NOGARET ET D343

### Travaux:

- Remplacement lampadaires
- Rénovation de l'armoire de commande

### Avantages :

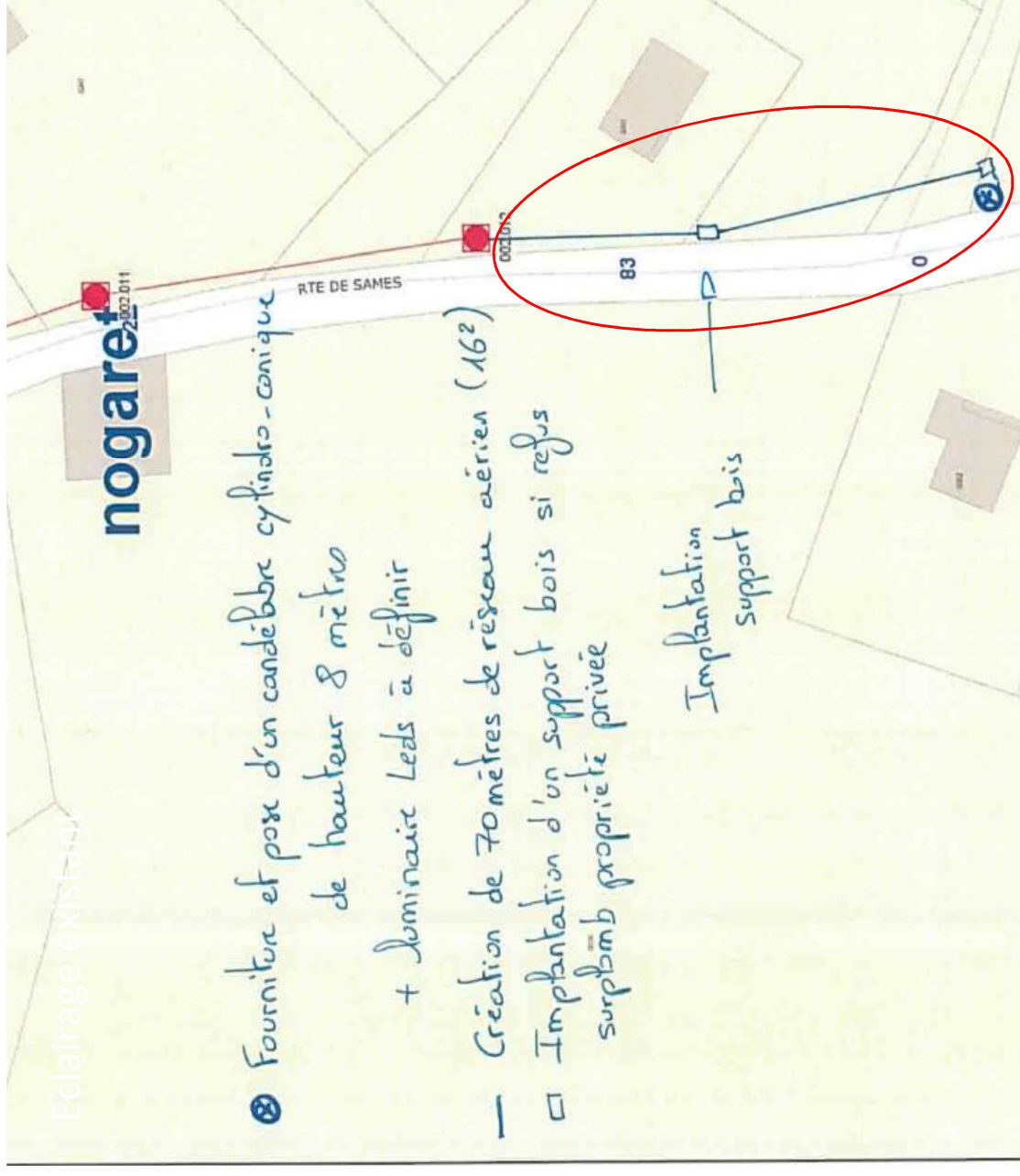
- Modification du contrat EDF pour baisser l'abonnement
- Économie d'énergie

# NOGARET ET D343





## 2. Ajout éclairage côte de Nogaret



# 3. Création éclairage chemin de ronde



- ① Fourniture et pose de 5 candélabres octogonaux + luminaire de style à Leeds  
Génie civil sur 150 m<sup>2</sup>  
Réfection des revêtements
- ② = Fourniture et pose d'un coffret de répartition



# 4. COMPARATIF PRIX CONSOMMATION ECLAIRAGE PUBLIC HASTINGUES

LIEUX	Nombres lampes	Puissances lampes en WATT	prix Kw	prix abonnement annuel	nombres heures journalière	total puissance WATT/H	total consommation annuel KW/H	Prix conso an/lamp	Prix consommation annuelle
<b>éclairage sodium</b>									
Centre bourg	19	150	0,09 €		8	2850	8322	39,42 €	748,98 €
Marion	21	200	0,09 €		13	4200	19929	85,41 €	1 793,61 €
Nogaret er D343	22	200	0,09 €		13	4400	20878	85,41 €	1 879,02 €
TOTAUX	62					11450	49129,00		<b>4 421,61 €</b>
<b>éclairage LEDS</b>									
Centre bourg	19	20	0,09 €		8	380	1109,6	5,26 €	99,86 €
Marion	21	50	0,09 €		13	1050	4982,25	21,35 €	448,40 €
Nogaret er D343	22	50	0,09 €		13	1100	5219,5	21,35 €	469,76 €
TOTAUX	62					2530	11311,35		<b>1 018,02 €</b>





# 5. Budgets



## RENOVATIONS ECLAIRAGES COMMUNE HASTINGUES:

- Centre-Bourg : **9 657,08 €** pour la commune et **12 801,25 €** pour le SYDEC
- Côte de Marion : **7 590,92 €** pour la commune et **9 477,42 €** pour le SYDEC
- Nogaret et D343 : **7 995,71 €** pour la commune et **9 971,50 €** pour le SYDEC
- Total général de l'opération : **57 493,88 €**

**Et un total général communal  
de :**

**25 243,17 €  
TTC**



## TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DEMANDES:

- Côte de Nogaret : **1 414,88 €** pour la commune et **1 729,29 €** pour le SYDEC
- Chemin de ronde : **7 316,92 €** pour la commune et **8 942,91 €** pour le SYDEC
- Prises supp pour éclairage guirlandes : **109,15 €**

**Total des dépenses éclairage pour la  
commune :**

**34 084,12 €**



## 6. Lanternes Centre-Bourg

400 €



420 €



420 €





# 6. Lampadaires routiers





## FICHE ACTION - INSTALLATION D'UN RESERVOIR D'EAU

CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	
Action n°	3
Maître d'ouvrage	Commune de Habas
Description de l'action	<p>Le terrain situé Section A N°1118 de 5087 m<sup>2</sup> ne permet aucun aménagement mobilier : Terrain en contrebas d'un ruisseau et marécageux en raison de la présence de sources.</p> <p>Ce terrain se situe près de la zone sportive. Le projet d'y installer un réservoir d'eau permettra de répondre aux attentes environnementales grâce à la récupération des eaux de pluie de la salle des sports et des tribunes du stade afin d'arroser le stade municipal et les espaces verts de la commune. (actuellement arrosé par le réseau d'eau potable)</p> <p>La commune de Habas souhaite s'engager dans une démarche globale d'économie d'eau en investissant dans du matériel plus performant sur certains bâtiments municipaux pour l'arrosage de tous les espaces verts et en installation un réservoir de récupération d'eau de pluie qui pourra être relié au réseau d'arrosage existant pour les massifs notamment.</p> <p>La solution de stockage de liquide la plus pratique, écologique et économique est le réservoir souple. (durée de vie 20 ans)</p> <p>La structure fermée de la citerne souple évite l'évaporation, la pollution externe (insectes, feuilles...), les risques de chute et confine les odeurs pour une réserve de liquides pratique et durable.</p> <p>L'économie d'eau potable est estimée à 3 000 m<sup>3</sup>/an.</p>

Partenaires	<p>La commune s'engage dans cette démarche d'économie d'eau sur 2022-2023</p> <p>Cette installation ne peut être supportée par les fonds propres de la commune. Le soutien financier est essentiel dans ce programme.</p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût total de la rénovation est de : 75 000 € H.T.</p> <p>Ce coût comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En fonctionnement : 15 000 € Le réseau de récupération des eaux de pluie.</li> <li>- En investissement : 60 000 € L'achat et l'installation des réservoirs (2 réservoirs de 1500 m3)</li> </ul>
Plan de financement	<p>Dotation Etat : 18 000 € (30%) / 60 000 € Dotation CD40 : 9 000 € (15%) / 60 000 € Agence de l'eau : 26 250 € (35%) / 75 000 € Commune : 21 750 € (29%) / 75 000 € (fonctionnement + partie investissement)</p> <p>Des travaux supplémentaires seront à la charge de la commune pour les réseaux.</p>
Calendrier	<p>Début des travaux 2022 Fin des travaux 2023</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	
<b>Critères CRTE</b>	<b>Consolider les transitions écologiques et énergétiques</b>



## REPERES SUR LE PLAN

Barbé (route de)	D4/E4
Bernas (chemin de)	E3
Bois (impasse de)	E3
Bordenave (chemin de)	F2
Castéra (chemin de)	D6
Château d'eau (route de)	C3
Chênes (impasse des)	E3
Courbesson (chemin de)	E3
Dax (route de)	E3/E2/E1
Gare (route de la)	D2/D3
La Barraque (rue)	E3
Labatut (route de)	C3/D4
Lacaou (rue de)	E3
Lahontan (route de)	C5

Lahourcade (rue de)	E2
Lannelade (chemin de)	D5/D6
Largounès (chemin de)	C4
Lastouyes (chemin de)	E3
Lisé (chemin de)	F4
Loubère (chemin de)	D2
Lucq (chemin de)	C5/D5
Mestre (chemin de)	D3
Meyraou (route de)	D2
Momiscar (route de)	D1/E1
Moulin de Contantin (route de)	C7
Moulin de Goat (route du)	C2/C3
Mulé (chemin du)	C5
Océan (route de l')	A6/B6/C6
Ossages (route d')	E4

Pont du Gave (route du)	B7
Pruilhoo (chemin de)	E2
Puyoo (route de)	D6/E6
Rachet (route de)	E5
Roses (impasse des)	E3
Sanguinada (chemin de)	E6/E7
Saubusse (route de)	C5
Séguinet (chemin de)	D6
Semourt (chemin de)	D4
Sin (chemin du)	D3
Tayet (chemin de)	C6
Tilh (route de)	E3/F3
Tournet (chemin du)	E4
Treytie (chemin de la)	E6
Viélé (chemin du)	D1







## FICHE ACTION - RENOVATION ENERGETIQUE SALLE DES SPORTS

CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	
Action n°	5
Maître d'ouvrage	Commune de Habas
Description de l'action	<p>La salle des sports (1000 m<sup>2</sup>) a été construite en 1993. Elle est occupée tous les soirs de la semaine par les associations locales : Tennis et Basket (rugby sur les périodes critiques en terme de conditions météorologiques pour préserver le stade) soit près de 250 licenciés.</p> <p>Cette salle n'est pas isolée, et la pratique sportive était devenue pénible (forte chaleur l'été et température très basses l'hiver). En 2019, elle a été équipée de chauffages radiants au gaz, ce qui permet de réduire les nuisances l'hiver.</p> <p>Le but de la rénovation de ce bâtiment est de garantir une utilisation optimum tout en améliorant sa performance énergétique (isolation toiture et façades, changement des vitrages, assainissement du sol et des murs car la salle est située en contrebas du stade municipal, le côté Est est semi-enterré, changement des luminaires, amélioration du système de chauffage afin une installation plus écologique et permettant de trouver une solution pour l'été, panneaux solaires pour pallier la consommation de la salle. (besoin important en éclairage car la salle est très utilisée en nocturne)</p> <p>Cette rénovation permettra de répondre aux besoins des différentes associations locales qui pourront l'utiliser pour d'autres manifestations dès que la salle sera performante.</p>

	<p>Ce projet permettra de valoriser nos associations locales et donc les services proposés aux concitoyens du territoire. Un bâtiment plus attractif, plus moderne pour de nouveaux services.</p>
Partenaires	<p>Ce bâtiment vétuste et énergivore doit être rénové totalement.</p> <p>L'objectif est de rénover au fur et à mesure l'ensemble des bâtiments communaux pour éviter une consommation énergétique et montrer l'exemple pour les concitoyens.</p> <p>Cette rénovation ne peut être supportée par les fonds propres de la commune. Le soutien financier est essentiel dans ce programme.</p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût total de la rénovation est de : 389 500 € H.T.</p> <p>Ce coût comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolation toiture, façades, sols,</li> <li>- Assainissement de la structure</li> <li>- Doublage des vitrages</li> <li>- Changement des luminaires (LED)</li> <li>- Amélioration du système de chauffage</li> <li>- Installation de panneaux solaires</li> </ul>
Calendrier	<p>Compte tenu des projets prioritaires pour la commune, la rénovation énergétique de ce bâtiment ne peut être envisagée avant 2025.</p> <p>Etudes et Appel d'offres en 2024 Début des travaux 2025 Fin des travaux 2026</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	
<b>Critères CRTE</b>	<p><b>Conforter sa place dans le Sud Aquitain</b> <b>Consolider les transitions écologiques et énergétiques</b></p>



### REPERES SUR LE PLAN

Barbé (route de)	D4/E4	Lahourcade (rue de)	E2	Pont du Gave (route du)	B7
Bernas (chemin de)	E3	Lannelade (chemin de)	D5/D6	Pruilhoo (chemin de)	E2
Bois (impasse de)	E3	Largounès (chemin de)	E3	Puyoo (route de)	D6/E6
Bordenave (chemin de)	F2	Lastouyes (chemin de)	C4	Rachet (route de)	E5
Castéra (chemin de)	D6	Lisé (chemin de)	F4	Roses (impasse des)	E3
Château d'eau (route de)	C3	Loubère (chemin de)	D2	Sanguinada (chemin de)	E6/E7
Chênes (impasse des)	E3	Lucq (chemin de)	C5/D5	Saubusse (route de)	C5
Courbesson (chemin de)	E3	Mestre (chemin de)	D3	Séguignet (chemin de)	D6
Dax (route de)	E3/E2/E1	Meyraou (route de)	D2	Semourt (chemin de)	D4
Gare (route de la)	D2/D3	Momiscar (route de)	D1/E1	Sin (chemin du)	D3
La Barraque (rue)	E3	Moulin de Contantin (route de)	C7	Tayet (chemin de)	C6
Labatut (route de)	C3/D4	Moulin de Goat (route du)	C2/C3	Tilh (route de)	E3/F3
Lacaou (rue de)	E3	Mulé (chemin du)	C5	Tournet (chemin du)	E4
Lahontan (route de)	C5	Océan (route de l')	A6/B6/C6	Treytie (chemin de la)	E6
		Ossages (route d')	E4	Viéllé (chemin du)	D1



Département des Landes  
Extrait cartographique

## Portail Igecom40

Mis à jour : Année 2021

Édité le : 30/11/2021

Par : ADACL

Echelle : 1:2 000

IGECOM40

### légende

● Détails ponctuels

### Détails linéaires

— Aqueduc

— Chemin

— Flèche rattachement du n° de parcelle

— Gazoduc ou oléoduc

— Ligne de transport de force

— Parking, terrasse et surplomb

— Rail de chemin de fer

— Symbole d'église

— Trottoirs, petits ruisseaux et terrains de sport

— Trottoirs, sentier

— Cours d'eau

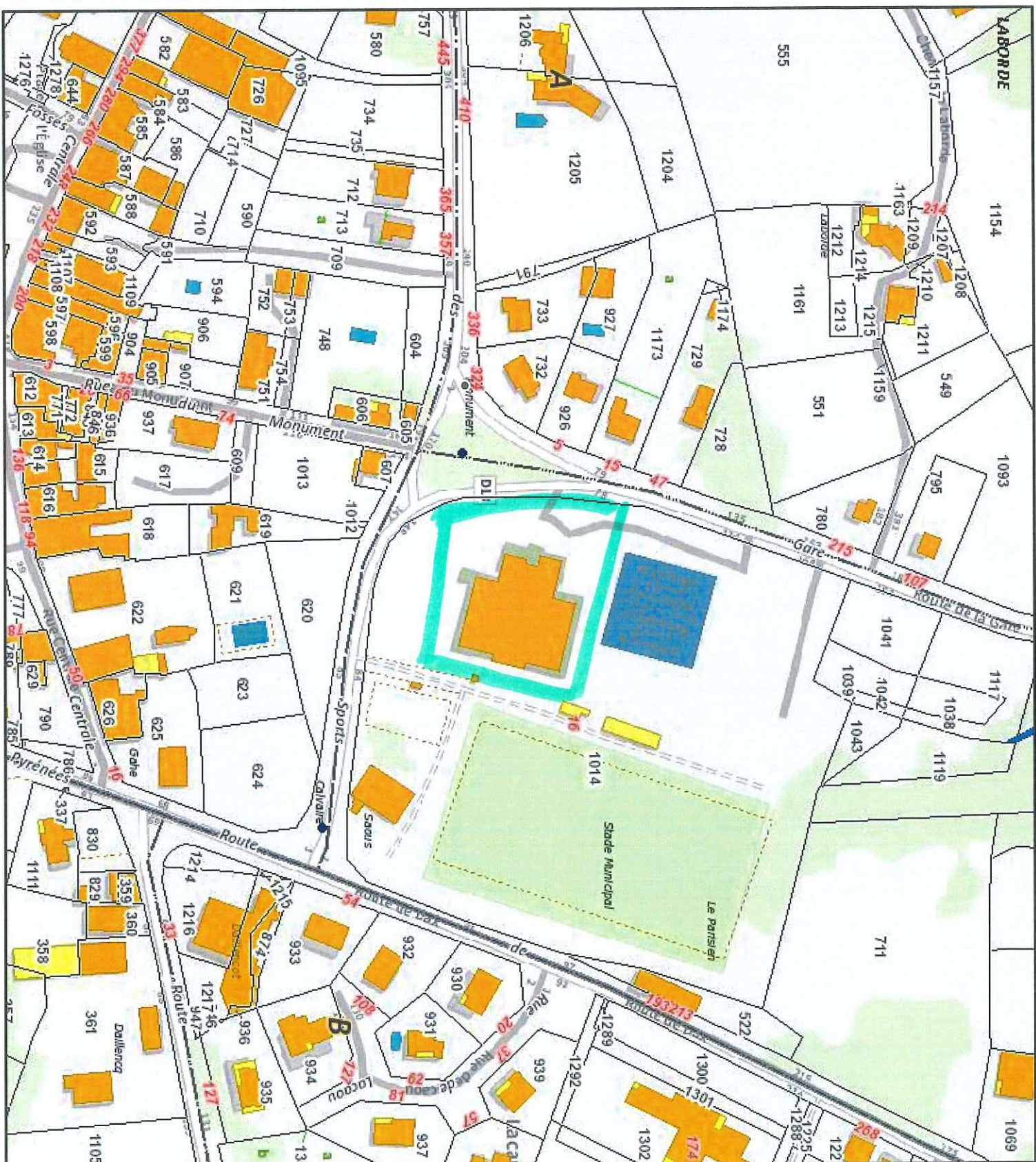
— Voies privées du plan cadastral

—

—

—

—





## FICHE ACTION - RENOVATION ENERGETIQUE BATIMENT COMMUNAL

CRTE 2022-2026

Orientation stratégique n°	
Action n°	6
Maître d'ouvrage	Commune de Habas
Description de l'action	<p>Le bâtiment communal de 233.10 m<sup>2</sup> construit en 1979, est un bâtiment vétuste. La Poste (guichet et facteur) occupe le rez-de-chaussée (138 m<sup>2</sup>) et un logement d'habitation (95.10 m<sup>2</sup>) est loué à l'étage.</p> <p>La toiture est neuve depuis 2019.</p> <p>Le but de la rénovation de ce bâtiment est d'améliorer sa performance énergétique (isolation toiture et façades, changement des vitrages, mise aux normes électriques, changement des luminaires, modification du système de chauffage afin d'installer une chaudière plus écologique (actuellement fuel), améliorer l'accès aux services publics, valoriser nos services publics en rendant le bâtiment plus attractif, plus moderne et y développer de nouveaux services)</p> <p>Création d'un local pour répondre au droit du travail afin que les agents de la Poste puisse avoir un lieu réglementé.</p>
Partenaires	<p>Ce bâtiment vétuste et énergivore doit être rénové totalement.</p> <p>L'objectif est de rénover au fur et à mesure l'ensemble des bâtiments communaux pour éviter une consommation énergétique et montrer l'exemple pour les concitoyens.</p>

	<p>Cette rénovation ne peut être supportée par les fonds propres de la commune. Le soutien financier est essentiel dans ce programme.</p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût total de la rénovation est de : 319 800 € H.T. Ce coût comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolation toiture et façades (isolation des façades par l'extérieur afin de ne pas réduire la superficie des pièces existantes)</li> <li>- Changement des vitrages (doubles)</li> <li>- Changement des luminaires (LED)</li> <li>- Remplacement chaudière existante</li> </ul>
Plan de financement	<p>Etudes et honoraires financement Commune : 15 000 €</p> <p>Dotation Etat : 127 920 € (40%) Dotation CD40 : 63 960 € (20%) Fonds propres mairie : 127 920 € (40%)</p> <p>Des travaux supplémentaires seront à la charge de la commune (travaux en régie pour les finitions : peinture, faïence....)</p>
Calendrier	<p>Compte tenu des projets prioritaires pour la commune, la rénovation énergétique de ce bâtiment ne peut être envisagée avant 2026.</p> <p>Etudes et Appel d'offres en 2025 Début des travaux 2026 Fin des travaux 2027</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	
<b>Critères CRTE</b>	<b>Conforter sa place dans le Sud Aquitain Consolider les transitions écologiques et énergétiques</b>



### REPERES SUR LE PLAN

Barbé (route de)	D4/E4
Bernas (chemin de)	E3
Bois (impasse de)	E3
Bordenave (chemin de)	F2
Castéra (chemin de)	D6
Château d'eau (route de)	C3
Chênes (impasse des)	E3
Courbesson (chemin de)	E3
Dax (route de)	E3/E2/E1
Gare (route de la)	D2/D3
La Barraque (rue)	E3
Labatut (route de)	C3/D4
Lacaou (rue de)	E3
Lahontan (route de)	C5

Lahourcade (rue de)	E2
Lannelade (chemin de)	D5/D6
Largounès (chemin de)	C4
Lastouyes (chemin de)	E3
Lisé (chemin de)	F4
Loubère (chemin de)	D2
Lucq (chemin de)	C5/D5
Mestre (chemin de)	D3
Meyraou (route de)	D2
Momiscar (route de)	D1/E1
Moulin de Contantin (route de)	C7
Moulin de Goat (route du)	C2/C3
Mulé (chemin du)	C5
Océan (route de l')	A6/B6/C6
Ossages (route d')	E4

Pont du Gave (route du)	B7
Pruilhoo (chemin de)	E2
Puyoo (route de)	D6/E6
Rachet (route de)	E5
Roses (impasse des)	E3
Sanguinada (chemin de)	E6/E7
Saubusse (route de)	C5
Séguignet (chemin de)	D6
Semourt (chemin de)	D4
Sin (chemin du)	D3
Tayet (chemin de)	C6
Tilh (route de)	E3/F3
Tournet (chemin du)	E4
Treytie (chemin de la)	E6
Viélé (chemin du)	D1





Agence  
Départementale  
d'Aménagement  
Rural et Scolaire

Département des Landes  
Extrait cartographique

## Portail Igecom40

Mis à jour : Année 2021

Edité le : 30/11/2021

Par : ADACL

Echelle : 1:1 000

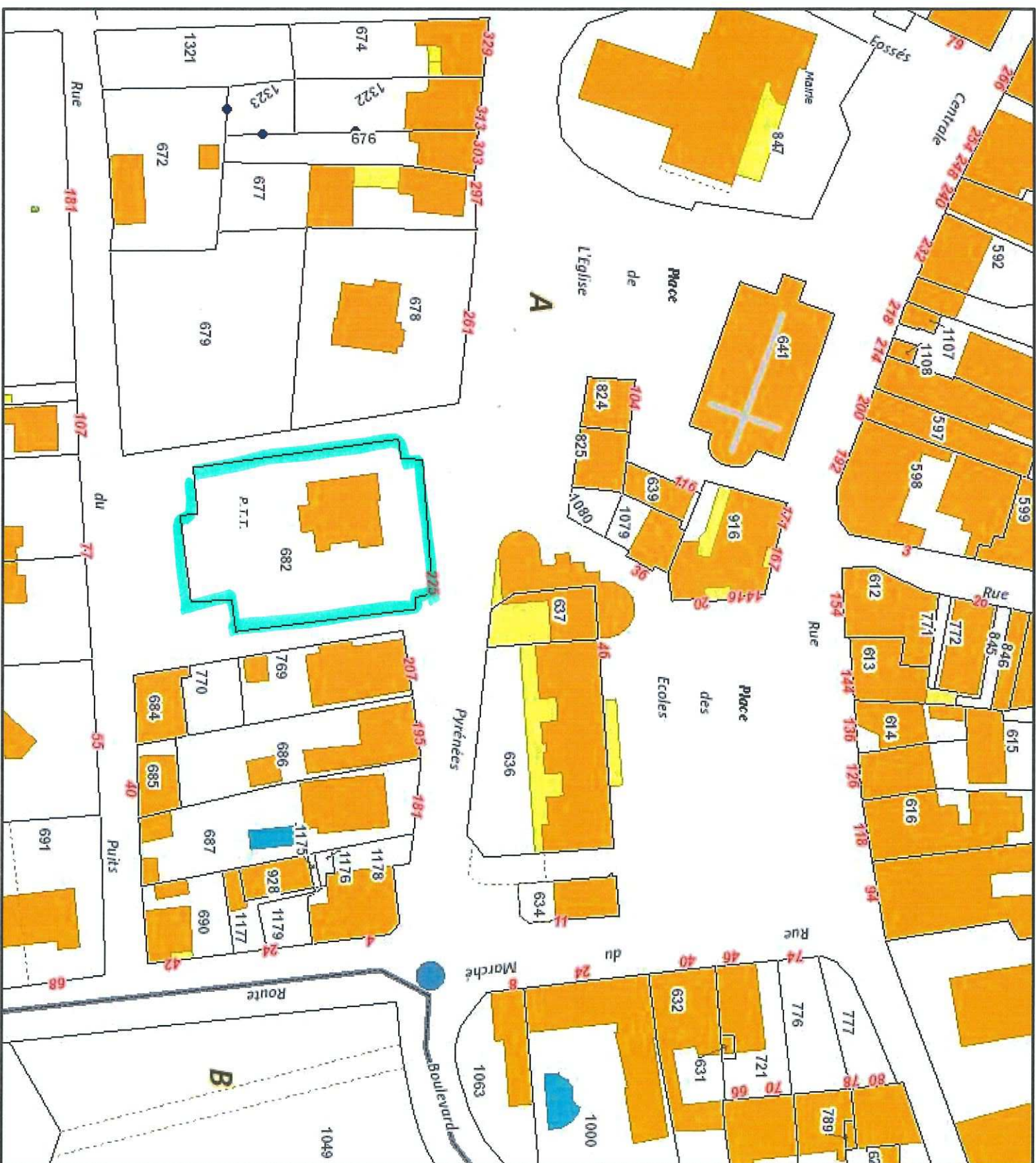
IGECOM40

### égende

- Détails ponctuels

### Détails linéaires

- Aqueduc
- Chemin
- Flèche rattachement du n° de parcelle
- Gazoduc ou oléoduc
- Ligne de transport de force
- Parking, terrasse et surplomb
- Rail de chemin de fer
- Symbole d'église
- Trottoirs, petits ruisseaux et terrains de sport
- Trottoirs, sentier
- Cours d'eau
- Voies privées du plan cadastral



## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### C. Développer les mobilités alternatives, douces et décarbonées

#### Fiche Action III-C-1: Création des conditions favorables à l'auto partage Aire de covoiturage et application



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	CCPOA
Maître d'ouvrage	CCPOA
Description de l'action	<p>La CCPOA est en cours de réflexion autour de la mise en place de plusieurs dispositifs pour favoriser l'auto partage.</p> <p>Elle souhaite développer les applications d'autopartage mais aussi développer les aires de covoiturage équipés pour les futurs modes de déplacement (Bornes électriques notamment).</p> <p>Suite aux ateliers des territoires plusieurs projets sont en cours de réflexion.</p>
Partenaires	CCPOA, Département, AUDAP, Région ...
Coût prévisionnel	400000 euros qui se répartissent entre les études, les travaux et l'animation.
Plan de financement	2022 : 50 000

	2023 : 100 000 2024 : 50 000 2025 : 100 000
Calendrier	2022-2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Création des application et implantation des aires



### III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

#### C. Développer les mobilités alternatives, douces et décarbonées

#### Fiche Action III-C-2: Schéma cyclable et aménagement d'une voie verte (ancienne voie de tramway)



#### CRTE

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La phase de concertation du Plan Climat Air Energie Territorial a mis en évidence la nécessité de développer les voies cyclables sur le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans. A ce jour, le territoire n'est équipé d'aucune piste sécurisée, rendant la pratique du vélo dangereuse.

	<p>A l'heure du développement des mobilités douces et de la demande croissante de la population de pouvoir se déplacer à vélo, tant pour des activités de loisirs que pour les trajets du quotidien, la Communauté de communes souhaite poser la réflexion en élaborant un schéma cyclable. Il s'agira de réfléchir aux possibilités de connexions avec les véloroutes à proximité et identifier des itinéraires porteurs.</p> <p>Par ailleurs, l'ancienne voie de tram a depuis longtemps été identifiée comme axe potentiel pour la création d'une voie verte (cyclable et pédestre). Cette voie pourra faire l'objet d'un premier aménagement.</p>
Partenaires	Département
Coût prévisionnel	Schéma cyclable : 20 000 € Aménagement de l'ancienne voie de tram : Etude de faisabilité : 10 000 € Aménagement : 1M€
Plan de financement	
Calendrier	Lancement étude 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### C. Développer les mobilités alternatives, douces et décarbonées

#### Fiche Action III-C-3a: Création de plateforme multi modale - Orthevielle



--

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	CCPOA
Maître d'ouvrage	CCPOA
Description de l'action	<p>La CCPOA est en cours de réflexion pour l'implantation d'une plateforme multimodale à Orthevielle.</p> <p>La CCPOA est propriétaire d'une parcelle à la sortie de la Baro à Orthevielle et souhaite implanter une aire de covoiturage. Cette aire sera associée à une station GNV et d'un arrêt de bus de transport en commun.</p>
Partenaires	CCPOA, Département, Régions, entreprise SARRO et communes.
Coût prévisionnel	500 000 euros.
Plan de financement	CCPOA : 100 000 euros Région : 100000 euros Département : 100000 euros Sarro : 200000 euros
Calendrier	2023

Indicateurs d'évaluation proposés	AVP, Permis d'aménager et inauguration.

## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### C. Développer les mobilités alternatives, douces et décarbonées

#### Fiche Action III-C-3b: Création de plateforme multi modale – Gare de Peyrehorade



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	CCPOA
Maître d'ouvrage	CCPOA
Description de l'action	<p>La CCPOA souhaite créer une plateforme multi modale à la gare de Peyrehorade.</p> <p>Seule gare du territoire et accès aux agglomération bayonnaise et paloise, cette porte d'entrée du territoire représente un atout majeur. En effet, la ZAC Sud Landes en plein développement, les salariés habitant à Bayonne ou Pau pourront utiliser le train pour accéder à la commune de Peyrehorade. Cependant, il reste à réaliser 6 kilomètres pour accéder la ZAC Sud Landes.</p> <p>Le projet est donc de construire une plateforme multi modale permettant aux salariés et autres d'accéder au territoire et de se déplacer en son sein par le train, le bus et le vélo.</p>
Partenaires	CCPOA, Département, Régions, entreprise ZAC Sud Landes et communes.
Coût prévisionnel	500 000 euros.
Plan de financement	CCPOA : 150 000 euros Région : 150 000 euros



	Département : 150 000 euros Entreprises : 50 000 euros
Calendrier	2025
Indicateurs d'évaluation proposés	AVP, Permis d'aménager et inauguration.



### III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

#### C. Développer les mobilités alternatives, douces et décarbonées

#### Fiche Action III-C-4: Déploiement d'un plan de mobilité des agents de la CCPOA



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat, la Communauté de communes a mené une réflexion avec ses agents en interne pour améliorer ses pratiques environnementales et mettre en œuvre une politique interne de développement durable. La thématique de la mobilité des agents est ressortie comme un axe fort de la transition écologique de la

	<p>Communauté de communes. En effet, le secteur du transport est responsable de 32% des émissions de gaz à effet de serre du territoire. L'un des premiers leviers de l'intercommunalité est donc de travailler sur la mobilité de ses propres agents afin d'être exemplaire.</p> <p>L'élaboration du plan de mobilité de la CCPOA s'axera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'aménagement de bureaux itinérants et le développement du télétravail pour réduire les déplacements des agents</li> <li>- Le développement du covoiturage entre agents et élus, avec la création d'une plateforme de covoiturage via l'intranet</li> <li>- Le développement des mobilités douces : prime pour les agents qui viennent travailler en vélo et/ou aide à l'achat d'un vélo électrique, mise à disposition de vélos électriques dans chaque bâtiment (pour petits déplacements)</li> <li>- Le verdissement de la flotte de véhicules de la CCPOA : remplacement des véhicules anciens par des véhicules électriques et équipement des bâtiments de bornes de recharge pour véhicules électriques</li> <li>- L'optimisation des tournées des agents du CIAS (aide à la personnes et portage de repas)</li> <li>- L'aide à l'acquisition de véhicules décarbonés pour les aides à domicile</li> <li>- La formation des agents à l'éco-conduite</li> </ul> <p>La Communauté de communes s'appuiera sur l'exemple du Département des Landes pour la réalisation de son Plan de mobilité.</p>
Partenaires	Département
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement des bâtiments en bornes de recharge électriques :</li> </ul>

	<p>10 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de véhicules électriques : 50 000 €</li> <li>- Aide à l'acquisition de vélos électriques : 10 000 €</li> <li>- Aide à l'acquisition de véhicules électriques : 30 000 €</li> </ul>
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	

## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### C. Développer les mobilités alternatives, douces et décarbonées

#### Fiche Action III-C-5: Accompagner le déploiement d'un plan de mobilité pour les entreprises du Parc d'Activités Sud Landes



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	CCPOA
Maître d'ouvrage	CCPOA
Description de l'action	<p>La ZAC Sud Landes va, à terme, proposer plus de 1000 emplois au sein d'une quinzaine d'entreprise.</p> <p>La CCPOA souhaite favoriser la mise en place d'un Plan de Déplacement des Entreprises pour favoriser le covoiturage notamment entre les salariés.</p>
Partenaires	CCPOA, syndicat mixte du Pays d'Orthe, entreprise ZAC Sud Landes et communes.
Coût prévisionnel	10 000 euros.
Plan de financement	Entreprises : 7000 Syndicat mixte du Pays d'Orthe : 3000
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Approbation du PDE et bilan annuel



## **III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE**

### **C. Développer les mobilités alternatives, douces et décarbonées**

#### **Fiche Action III-C-6: Aménagement RD 29 entre carrefour route de Bélus et route de Cazordite**

Orientation stratégique n°	
Action n°6	<b>Aménagement RD 29 entre carrefour Route de Bélus (D75) et Route de Cazordite (voirie communautaire)</b>
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE CAGNOTTE
Description de l'action	- affirmation image urbaine du secteur - Création de cheminements doux, enfouissement des réseaux, circulation piéton/vélo - Mise en sécurité entrée Nord du bourg
Partenaires	- SYDEC - Conseil Départemental
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	- Étude 2022 - Réalisation 2024/2025
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Projet Voie Douce phase 2

### CRTE LABATUT n°1

Orientation stratégique n°	2 et 3
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut, SATEL en assistance maîtrise d'ouvrage (Société d'Economie Mixte Locale)
Description de l'action	<p><b>Permettre et favoriser les mobilités douces des habitants de la polarité urbaine « Quartier neuf » et réduire l'usage de la voiture</b></p> <p>Phase 2 de l'élaboration d'une voie douce d'une longueur de 1,7 km reliant les deux pôles urbains de Labatut, pôle secondaire de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans, afin :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de favoriser les déplacements doux, non motorisés, et les nouvelles mobilités,</li><li>- d'assurer un maillage satisfaisant,</li><li>- d'engager le territoire dans une dynamique, de transition énergétique,</li><li>- de favoriser la cohésion sociale.</li></ul> <p>Dans sa phase 1, le projet présenté en 2019 comprenait une voie douce uniquement piétonnière d'1,50m de largeur. Suite aux conseils de l'UTD, le projet a évolué vers une largeur minimale de 2,50 m lui conférant un statut de voie douce permettant d'accueillir la circulation des cyclistes et des piétons ; et lui conférant également le statut de « colonne vertébrale » sur laquelle viendront se raccorder d'autres voies douces secondaires qui mailleront le développement des secteurs habités (habitat existant et futur).</p> <p><i>Ce projet inclue ainsi notamment le départ de la voie douce de la route de Lescrouzades, aux abords d'un projet de réhabilitation de 5 logements (maison Latapi) porté par SOLIHA Landes, et qui desservira l'OAP n°2 dans un 1<sup>er</sup> temps.</i></p> <p>Depuis 2020, la Commune est accompagnée par la SATEL, dans le cadre d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage.</p>

	<p>La maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement ARTELIA/PAYS PAYSAGES en 2020.</p> <p>A ce jour, l'AVP est en cours de finalisation. Il s'appuiera sur le relevé d'alignement réalisé par le CD40.</p> <p>La voie douce d'une longueur d'1,7 km permettra de desservir 50% des habitations de Labatut, soit environ 1000 habitants directement.</p> <p>L'estimation du coût des travaux pour le projet total s'élève à 1 280 000 euros TTC.</p> <p>La première phase du projet, d'un montant de 563 380 euros TTC a fait l'objet d'une subvention au titre de la DSIL en 2019.</p> <p>La deuxième phase du projet s'élève donc à 716 620 euros TTC, soit, 597 183 euros HT.</p>
Partenaires	<p>Contrat d'assistance maîtrise d'ouvrage passée avec la <b>SATEL</b> en 2020.</p> <p>Maîtrise d'œuvre confiée au groupement <b>ARTELIA/PAYS PAYSAGE</b> en 2020.</p> <p><b>Conseil Départemental et UTD</b> (relevé d'alignement RD 817)</p> <p><b>Etat</b> (Subvention DSIL 2019 pour première phase du projet)</p> <p>Le projet est travaillé depuis 2018, et acté depuis 2019 (phase 1 – Demande subvention DSIL) / 2020 (AMO SATEL / Marché maîtrise d'œuvre) (cf. délibérations du Conseil Municipal).</p> <p>Actuellement en attente de la définition des conditions de réalisation de la part du Conseil Départemental (relevé d'alignement) en vue de l'acquisition de terrains, en raison de contraintes liées au franchissement d'un talweg.</p> <p>La prochaine étape du projet sera la finalisation du projet avec le groupement de maîtrise d'œuvre, suivie de la consultation des entreprises pour le marché public de travaux.</p>
Coût prévisionnel	<u>Dépenses d'investissements</u> :



	<b>OBJET</b>	<b>ENTREPRISE / PARTENAIRE</b>	<b>COUT HT</b>
	Maîtrise d'ouvrage	SATEL	24 500, 00 €
	Maîtrise d'œuvre	ARTELIA	38 150, 00 €
	Acquisitions foncières	Propriétaires privés concernés	0, 00 €
	Travaux	Marché travaux à venir	1 066 666, 00 €
	<b>TOTAL</b>		<b>1 129 316, 00 €</b>
Plan de financement	<b>Phases Projet</b>	<b>Financier(s)</b>	<b>Montant HT</b>
	1	Etat <i>DSIL</i>	120 000, 00 €
		Département <i>Amendes de Police</i>	38 259, 00 €
		Fonds propres	311 224,00 €
	<b>TOTAL</b>		<b>469 483, 00 €</b>
	2	Etat <i>DSIL / DETR 30%</i>	179 155, 00 €
		Département	?
		Commune Fonds propres + emprunt	418 028, 00 €
	<b>TOTAL</b>		<b>597 183, 00 €</b>
	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avant-projet : janvier/février 2022</li> <li>- Consultation des entreprises : 1er semestre 2022</li> <li>- Réalisation des travaux : 2ème semestre 2022</li> <li>- Date d'achèvement des travaux prévue : fin 2022</li> </ul>	
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'enfants allant à l'école en vélo</li> <li>- Fréquentation des commerces et services centre bourg</li> <li>- Enquête auprès des enfants de l'école et des habitants</li> <li>- Autres indicateurs à développer ultérieurement</li> </ul>		





## Projet de création de voies douces centre Bourg Neuf, sécurisation de l' accès piéton à l' école François Baco, et réorganisation du parking avec création d' un jardin- verger pédagogique

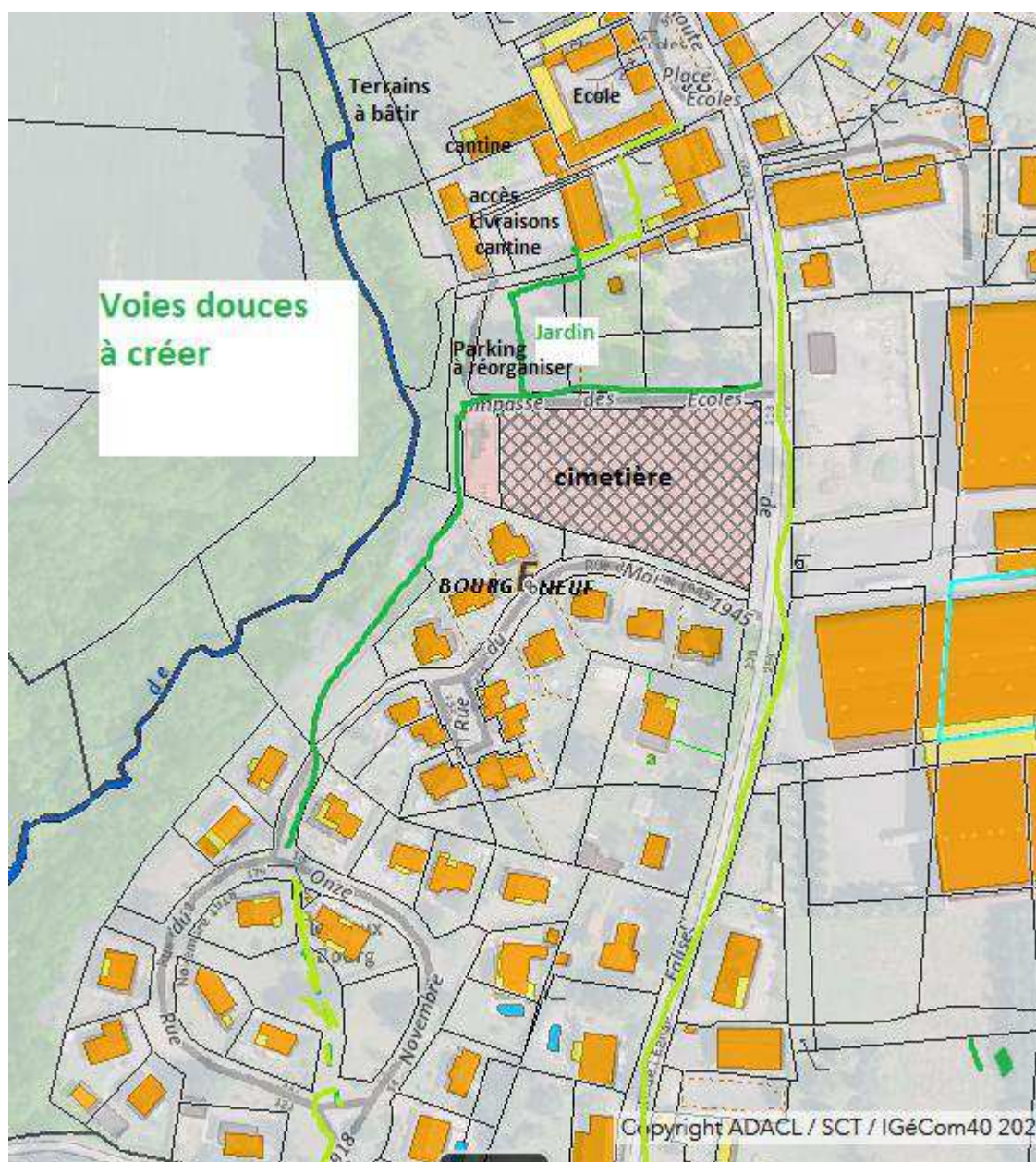
### Fiche action CRTE LABATUT n°2

Orientation stratégique n°	2 et 3
Action n°	2
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)
Description de l'action	<p><b>Permettre et favoriser les mobilités douces des habitants du Bourg neuf pour réduire l'usage de la voiture, sécuriser l'accès piéton à l'école François Baco, et réorganiser le parking grâce à la création d' un jardin/verger pédagogique :</b></p> <p><b>Valoriser l'espace adjacent au cimetière et à l'école :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- création de liaisons douces pour permettre aux habitants du Vieux Bourg, des lotissements de la partie sud du Bourg Neuf de rejoindre la zone de l'école, du cimetière et des services du centre Bourg tout en réduisant l'usage de la voiture.</li> <li>- sécuriser l'accès piétons pour les enfants et les familles, en créant un trottoir le long de l'impasse de l'école, et en réorganisant le parking de l'école par la création d'un cheminement piéton jusqu'à l'entrée du bâtiment de l'école F. Baco. <i>La réorganisation du parking de l'école permettra également de désenclaver les terrains constructibles de la zone UBI, ce qui participe à la densification du cœur de village (Bourg neuf).</i></li> <li>- la création d'un jardin potager/verger support pédagogique à destination des élèves de l'école, en vue de l'apprentissage des pratiques de jardinage et de permaculture, et /ou de jardins partagés.</li> </ul> <p>Acquisition foncière pour la réalisation du projet</p>

	<p>effectuée le 06/03/2019.</p> <p><b>Permettre la liaison piétonne et à vélo de la zone urbaine de l'OAP n°1 aux zones de services en empruntant un itinéraire éloigné des voies routières pour rejoindre le centre bourg et les services.</b></p> <p>Cette liaison permet d'assurer une continuité urbaine entre le lotissement des Bleuets qui abrite 32 logements dont 8 dédiés aux personnes âgées assurant une mixité entre générations. Cette mixité sera présente à l'Armagna où cohabiteront 12 maisons individuelles et 8 logements XL habitat pour personnes âgées. La phase 2 de l' OAP comptera 18 logements.</p>						
Partenaires	<p>Maîtrise d'œuvre confiée IDEIA en 2021 (cf. délibération n°2021-09-03-007 du 3 septembre 2021) - Plans en cours d'élaboration.</p> <p>Partenaire pour la création du potager / verger pédagogique: Mme Dorine Delmouly (<i>Tout le monde dehors</i>), intervenante dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires mis en œuvre par la Commune à l'école.</p> <p>Le projet a été validé en séance du Conseil Municipal du 3 septembre 2021.</p> <p><u>Prochaines étapes :</u></p> <p>En attente des plans définitifs pour validation et finalisation du projet avec le maître d'œuvre, suivi de la consultation des entreprises pour le marché public de travaux.</p> <p>Espace jardin / verger en cours de construction (deux allées minimum desservant des carrés potagers et un verger d'une dizaine d'arbres fruitiers divers (variété des cultures).</p>						
Coût prévisionnel	<p><u>Dépenses d'Investissements :</u></p> <table border="1" data-bbox="826 1977 1433 2011"> <thead> <tr> <th data-bbox="826 1977 1023 2011">OBJET</th> <th data-bbox="1023 1977 1246 2011">ENTREPRISE</th> <th data-bbox="1246 1977 1433 2011">COÛT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	OBJET	ENTREPRISE	COÛT			
OBJET	ENTREPRISE	COÛT					

		<b>/ PARTENAIRE</b>	<b>HT</b>
	Maîtrise d'œuvre	IDEIA	11 350, 00 €
	Acquisitions foncières	Propriétaires privés concernés	26 840, 00 €
	Travaux	Marché travaux à venir ( <i>estimation</i> )	200 000, 00 €
	<b>TOTAL</b>		<b>238 190, 00 €</b>
	<b>Dépenses de Fonctionnement :</b>		
	<b>OBJET</b>	<b>ENTREPRISE / PARTENAIRE</b>	<b>MONTANT COÛT HT</b>
	Atelier TAP École et/ou projet scolaire	Mme Dorine Delmouly « <i>Tous Dehors</i> »	2 640, 00 €
Plan de financement	<b>Recettes d' Investissements :</b>		
	Financier(s)	Montant HT	
	<b>État</b> <i>DETR 30%</i>	71 457, 00 €	
	<b>Conseil Départemental</b> <i>Amendes de Police 30%</i>	71 457, 00 €	
	<b>Commune</b> <i>Fonds Propres</i>	95 275, 00 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>238 190, 00 €</b>	
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avant-projet : fin janvier 2022</li> <li>- Consultation des entreprises : 1er trimestre 2022</li> <li>- Réalisation des travaux : 2ème et 3<sup>ème</sup> trimestres 2022</li> <li>- Date d' achèvement des travaux prévue : fin août 2022</li> </ul>		
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'enfants allant à l'école à pieds et à vélo (nombre de places utilisées dans garage à vélos)</li> <li>- Fréquentation des commerces et services</li> </ul>		

	<p>centre bourg</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête auprès des enfants de l'école et des habitants du centre bourg</li> <li>- Enquête satisfaction TAP (potager – verger) – travail avec équipe pédagogique au sein de l'école</li> <li>- Autres indicateurs à développer ultérieurement</li> </ul>
--	--



Armagna/Bleuets :





## Projet de création de deux sentiers par la réouverture de voies communales

### Fiche action CRTE LABATUT n° 4

Orientation stratégique n°	1								
Action n°	4								
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut (Collectivité Territoriale)								
Description de l'action	<p>Ouvrir des sentiers interdits aux véhicules à moteur afin de permettre le développement d'activités sportives et touristiques dans le but de promouvoir la diversité des paysages du village. Ces 2 voies communales seront la colonne vertébrale de divers circuits présentant un intérêt pour plusieurs associations du village: vtt, marche, jogging et "valorisation du patrimoine".</p> <p>De plus, cela permettra également de créer des liaisons intercommunales en zone naturelle : Misson/Habas et Cauneille/Pouillon</p> <p>* chemin rte communale "traouquet" n° 22 * chemin rte communale n° 17 " de Barbut à pont de Peyrucq"</p>								
Partenaires	<p>CCPOA – Culture / Tourisme / Patrimoine (projet de sentiers pédestres du territoire)</p> <p>Associations Labatutoises (ASBL Jogging, Marche, Cyclo)</p> <p>L' ouverture des sentiers Communaux a été décidée par le Conseil Municipal (cf. Conseil Municipal du 24/06/2021). Un dossier pour déplacement de l' assise communale du Chemin rte communale n° 17 " de Barbut à pont de Peyrucq" est en cours auprès d' un géomètre et des propriétaires privés.</p>								
Coût prévisionnel	<p><u>Dépenses de Fonctionnement :</u></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">OBJET</th> <th style="width: 33%;">ENTREPRISE</th> <th style="width: 33%;">COUT HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">/</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			OBJET	ENTREPRISE	COUT HT		/	
OBJET	ENTREPRISE	COUT HT							
	/								



		<b>PARTENAIRE</b>	
	Bornage pour déplacement	Premier Plan	1 565, 10 €
	TOTAL		1 565, 10 €
	<u>Dépenses d'Investissement :</u>		
	En cours de réalisation		
Plan de financement	En cours de réalisation		
Calendrier	Ouverture des chemins pour la saison d'été 2022		
Indicateurs d'évaluation proposés	-Fréquentation des chemins -Organisation d' événements (patrimoine – culture)		



## Fiche action/Voies douces, réseau secondaire (piétons et vélos) du Quartier neuf

### CRTE LABATUT n° 5

Orientation stratégique n°	3
Action n°	2
Maître d'ouvrage	Commune de Labatut SATEL - assistance maîtrise d'ouvrage
Description action	<p><b>Permettre et favoriser les mobilités douces (piétons et vélos) des habitants de la polarité urbaine « Quartier neuf » et réduire l'usage de la voiture.</b></p> <p>En continuité de l'action n°1 (voie douce principale le long de la RD 817), maillage des voies douces à partir de la voie douce principale RD 817 vers les zones d'habitat du Quartier neuf (2<sup>ème</sup> polarité urbaine) de part et d'autre de la RD 817 :</p> <p><b><u>rte de Lescrouzades</u></b>: 26 logements et 56 logements potentiels. Voie douce qui desservira l'OAP n°2 et le quartier de Lescrouzades demande formulée lors de la réunion publique de quartier pour la mise en place d'infrastructures de ralentissement sur la route de Bernade au niveau du carrefour de Lescrouzades.</p> <p><b><u>rte de Lafargue</u></b> 38 logements et 30 logements potentiels (OAP n°3) et <b><u>rte de Palehé</u></b> 17 logements; <b><u>rte de Lafargue</u></b>: zone en pleine expansion et densification, cette voie desservira l'OAP n°3. Cette Rte est étroite, dangereuse au niveau des tournants n'est plus adaptée pour les déplacements piétons et à vélo. Facteur aggravant cette route est empruntée régulièrement par les salariés de la SERETRAM augmentant le risque d'accident</p> <p><b><u>liaison voie douce RD 817 à rte de Bernade et rte de Bernade</u></b> 35 logements : lors de l'étude de la voie douce RD 817 il est apparu intéressant de relier la zone construite de</p>

	Bernade en créant un accès "plus direct" et perpendiculaire à la RD 817, dissociée de toute voie de circulation. Ce projet nécessite des acquisitions foncières.																
Partenaires	<b>SATEL</b> ( <i>Assistance à Maîtrise d' Ouvrage</i> ) Projet en cours d' élaboration, en attente d' un chiffrage pour la mission d' assistance à maîtrise d' ouvrage, en attente d' une estimation chiffrée globale du coût des travaux.																
Coût prévisionnel	<p><u>Dépenses d' Investissements :</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>OBJET</th> <th>ENTREPRISE / PARTENAIRE</th> <th>COUT HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Assistance Maîtrise d'ouvrage</td> <td>SATEL</td> <td rowspan="5">Étude en cours de réalisation</td> </tr> <tr> <td>Maîtrise d'œuvre</td> <td>Marché maîtrise d'œuvre à venir</td> </tr> <tr> <td>Acquisitions foncières</td> <td>Propriétaires privés concernés</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>Marché travaux à venir</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			OBJET	ENTREPRISE / PARTENAIRE	COUT HT	Assistance Maîtrise d'ouvrage	SATEL	Étude en cours de réalisation	Maîtrise d'œuvre	Marché maîtrise d'œuvre à venir	Acquisitions foncières	Propriétaires privés concernés	Travaux	Marché travaux à venir	TOTAL	
OBJET	ENTREPRISE / PARTENAIRE	COUT HT															
Assistance Maîtrise d'ouvrage	SATEL	Étude en cours de réalisation															
Maîtrise d'œuvre	Marché maîtrise d'œuvre à venir																
Acquisitions foncières	Propriétaires privés concernés																
Travaux	Marché travaux à venir																
TOTAL																	
Plan de financement	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Financier(s)</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>État</b> <i>DETR 30%</i></td> <td rowspan="3">Étude en cours de réalisation</td> </tr> <tr> <td><b>Conseil Départemental</b></td> </tr> <tr> <td><b>Commune</b> <i>Sur fonds propres et /ou emprunt</i></td> </tr> </tbody> </table>	Financier(s)	Montant HT	<b>État</b> <i>DETR 30%</i>	Étude en cours de réalisation	<b>Conseil Départemental</b>	<b>Commune</b> <i>Sur fonds propres et /ou emprunt</i>										
Financier(s)	Montant HT																
<b>État</b> <i>DETR 30%</i>	Étude en cours de réalisation																
<b>Conseil Départemental</b>																	
<b>Commune</b> <i>Sur fonds propres et /ou emprunt</i>																	
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement des études et de l'assistance à la Maîtrise d'ouvrage : fin 2021</li> <li>- Avant-projet : Courant 2022</li> <li>- Acquisitions foncières : 2022 / 2023</li> <li>- Marché pour maîtrise d'œuvre : 2022/2023</li> <li>- Finalisation projet : 2022/2023</li> <li>- Consultation des entreprises - marché de travaux : 2023</li> <li>- Réalisation des travaux : 2023</li> <li>- Date d'achèvement des travaux prévue : fin 2023</li> </ul>																





## Fiche action «Réaménagement du chemin de la Pêcherie»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Réaménagement de l'ancien chemin de halage, transformé en voie verte qui pourra permettre de relier le bourg au centre nautique situé à 2km en devenant un lieu de promenade en bordure du gave, directement accessible à pied depuis le centre-ville et parfaitement adapté aux familles avec des enfants.</p> <p>Objectif : développer le tourisme rural, patrimonial et écoresponsable sur le territoire</p> <p>Les études préliminaires sont à lancer.</p> <p>Longueur : 1100 m Public : 3 800 hab Cout : ?</p>
Partenaires	CCPOA, Europe
Coût prévisionnel	Etudes : 30 000 Travaux : 200 000€
Plan de financement	
Calendrier	Etudes/Consultation : 2022 Travaux/Livraison : 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action «Aménagement de voies vertes»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Aménagement de voies vertes sur l'ensemble du territoire reliant les lieux d'intérêts et de résidences.</p> <p>Offrir une alternative sécurisée à la voiture sur les trajets intra communaux.</p> <p>Lieux potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Rte de Bayonne, De Gaulle, Gambetta, Evadés, Majoureau, Bourgferlden</li></ul> <p>Les études sont à commander.</p> <p>Longueur : 3 km Public : 3800 hab Cout : 600 000 à 1M€</p>
Partenaires	<p>CCPOA, Etat, Europe</p> <p>A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?</p> <p>Prochaine étape / action à entreprendre</p> <p>Rôle ?</p>
Coût prévisionnel	<p>Etudes : 50k€</p> <p>Travaux : 550k€</p>
Plan de financement	
Calendrier	<p>Etudes/Consultation : 2023</p> <p>Travaux/ Livraison : 2024</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action «Passage du centre-ville en zone 30»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Mise en place d'une zone 30 dans tout le centre-ville et ainsi apaiser les vitesses et les émissions de GES, favoriser les modes actifs.</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en cohérence et en conformité la signalisation avec les aménagements existants</li><li>• Faciliter les déplacements actifs (piétons, vélos)</li><li>• Réduire l'empreinte carbone du territoire</li><li>• Marquer l'entrée de la zone 30 par des aménagements différenciés (plateaux ou autres)</li></ul> <p>Cet espace est le principal lieu public en plein air, de détente et de rencontre. Le réaménagement de ce site présente un intérêt pour l'ensemble des habitants de la commune (3800 hab) et au-delà. Les vocations sont sportives, sociales, et environnementales.</p> <p>Les études sont à commander.</p> <p>Surface : 12 ha Public : 2000 hab Cout : 200k€</p>
Partenaires	CCPOA
Coût prévisionnel	Etudes : 20k€ Travaux : 180k€
Plan de financement	
Calendrier	Etudes/Consultation/Travaux/Livraison : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche action «Réalisation d'un PAVE»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Réalisation d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics.</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les points de non-conformité vis-à-vis de l'accessibilité des voiries et bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite.</li></ul> <p>L'étude est à commander.</p> <p>Cout : 50k€</p>
Partenaires	<p>CCPOA</p> <p>A cette date est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?</p> <p>Prochaine étape / action à entreprendre</p> <p>Rôle ?</p>
Coût prévisionnel	Etudes : 50k€
Plan de financement	<p>Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.</p> <p>Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</p>
Calendrier	Etudes : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

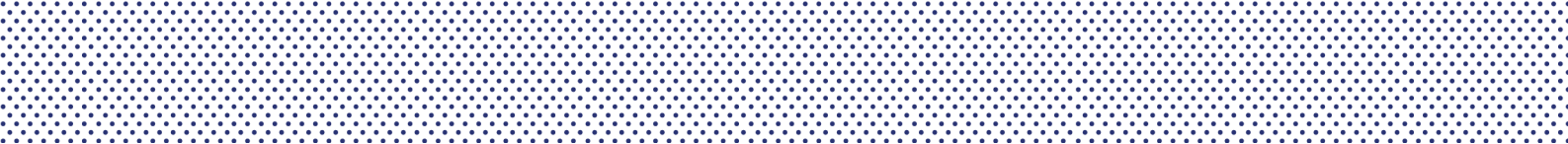




## Fiche action «Sécurisation des piétons/cycles sur la RD817»

### CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Peyrehorade
Description de l'action	<p>Apaiser la circulation et sécuriser les traversées piétons/cycles</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Limiter les vitesses à 50km/m à l'intérieur des limites de l'agglomération</li><li>• Aménager la voirie pour apaiser les vitesses</li><li>• Sécuriser les traversées piétons cycles notamment au droit des lieux sensibles (maternelle, entrée centre bourg, marché...)</li><li>• Requalifier les voies après délestage des PL sur l'autoroute suite à la création des échangeurs (2025)</li></ul> <p>Les études sont à lancer</p> <p>Longueur : 4,5km : Public : Coût : 200k€ à 1,4M€</p>
Partenaires	<p>Département, Etat, Europe</p> <p>A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?</p> <p>Prochaine étape / action à entreprendre</p> <p>Rôle ?</p>
Coût prévisionnel	<p>Etudes : 10k€ à 50k€</p> <p>Travaux : 190k€ à 1,3M€</p>
Plan de financement	Plan de relance, fonds européens
Calendrier	<p>Etudes : 2022</p> <p>Consultation : 2022</p> <p>Travaux : 2022 (2026 si restructuration plus complète)</p> <p>Livraison : 2022 (ou 2026)</p>



Indicateurs d'évaluation proposés	
--------------------------------------	--



## Fiche action

### CRTE POUILLON 2022

Orientation stratégique n°	URBANISME/REVITALISATION CENTRE-BOURG
Action n°	URB22
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE POUILLON
Description de l'action	<p>Conformément à la procédure des « petites villes de demain », la redynamisation du centre-bourg impose de maîtriser l'espace du centre-ville en général et de part et d'autre de la rue Gambetta en particulier ,ainsi que l'espace entre la cave du Tursan et la zone Maisadour. Le premier espace, morcelé, disparate, est caractérisé par la présence de nombreux logements vétustes ou insalubres. L'acquisition de ces logements, à des fins de démolition ou de rénovation, permettra de réunifier cette zone par la création de parkings et l'ouverture d'allées « vertes » facilitant la mise en place des VRD publiques, la circulation des personnes et une harmonie globale. La rénovation de l'immobilier conservé, facilitera l'implantation de commerces, incitera les autres propriétaires à investir et élargira l'offre de logements de bons niveaux.</p> <p><i>URB 1 Acquisitions foncières, première</i></p>

	<p><i>étape du processus de redynamisation</i></p> <p><b>URB 2 : Deuxième étape : Traitement et assainissement des surfaces par la création et la rénovation de VRD et de l'éclairage public (led) du centre bourg</b></p> <p><b>URB 22 aménagement VRD zone piétonne Gambetta ouest/LED tranche 2/ Aménagement des Parkings Gambetta et zone piétonne Gambetta/aménagement RD traversée centre bourg/aménagement parking bus collège Est</b></p> <p><i>URB3 : Troisième étape : création et rénovation de l'immobilier et des espaces commerciaux</i></p>
Partenaires	<p>Etat/Département /commune La totalité du foncier a été acquis Les VRD et les aménagements sont à réaliser Rôle/ La COMMUNE MAÎTRE D'OEUVRE</p>
Coût prévisionnel	350.0000€
Plan de financement	DETR + Amendes de police + fonds propres
Calendrier	01/2022-12/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Nombre de places de parking Ouvertures de commerces et services</p>



## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### D. Soutenir une agriculture et une alimentation durable

#### Fiche Action III-D-1: Elaboration d'un Projet Alimentaire Territorial



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La Communauté de communes souhaite élaborer un Projet Alimentaire Territorial avec pour objectif de mener une réflexion sur la filière alimentaire de la production à la consommation. En effet, le développement d'une alimentation durable, et notamment dans les services de restauration publics (cantines scolaires, crèches, EHPAD, portage de repas) est

	<p>apparu comme une priorité lors de la concertation sur le PCAET.</p> <p>Le PAT doit permettre de réfléchir à une stratégie pour l'installation d'agriculteurs engagés dans une démarche durable et le développement des circuits courts pour relocaliser la production et la consommation.</p> <p>La première étape sera la réalisation d'un diagnostic (état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, besoin alimentaire du bassin de vie).</p> <p>Puis la définition concertée avec l'ensemble des acteurs de la filière d'une stratégie alimentaire locale et durable.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	Réalisation d'un diagnostic : 30 000 €
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	



## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### D. Soutenir une agriculture et une alimentation durable

#### Fiche Action III-D-2: Soutien à l'installation d'agriculteurs engagés dans une démarche d'agro- écologie et de maraîchers bio



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La transition agricole est un vrai enjeu pour le Pays d'Orthe et Arrigans. L'agriculture est de fait responsable de 21% des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Le développement de pratiques agricoles plus durables s'avère indispensable et par ailleurs, une réflexion

	<p>plus large doit être menée sur la résilience alimentaire du territoire (voir fiche action PAT). En effet l'essentiel des terres agricoles est cultivé en mono-culture de maïs à destination de l'élevage, or l'autonomie alimentaire des territoires est une question d'actualité fondamentale.</p> <p>Pour engager ce processus de transition et relocaliser la production alimentaire en développant la polyculture sur le territoire, la Communauté de communes souhaite accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs ou maraîchers sur le territoire, engagés dans une démarche durable (agro-écologie, agro-foresterie, agriculture biologique).</p> <p>La question du foncier étant essentielle, la Communauté de communes sollicitera la Chambre d'Agriculture pour identifier les terres agricoles disponibles et réfléchir à une stratégie de préemption avec la SAFER.</p> <p>La mise en place de pépinières ou espaces tests agricoles sera un moyen complémentaire d'aider des jeunes à démarrer leur activité et promouvoir des pratiques agricoles durables.</p>
Partenaires	Chambre d'agriculture SAFER Département ALPAD 40
Coût prévisionnel	Etude foncier chambre d'agriculture : 5000 €  Achat de foncier : 100 000 €
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	





### III- CONSOLIDER LES TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET ENERGETIQUES

#### D. Soutenir une agriculture et une alimentation durable

#### FICHE ACTION III-D-3

**Inciter une partie des productions agricoles à s'orienter vers la consommation de proximité en leur apportant des solutions**



Orientation stratégique n°	III
Action n°	D.3
Maître d'ouvrage	CCPOA
<p><b>Description de l'action</b> Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de casiers automatiques dans les villages</li> <li>• Sélection d'une entreprise pour la logistique de ces casiers sur le territoire</li> <li>• Déploiement d'une plateforme numérique pour les producteurs locaux et commerçants du territoire (cf fiche CRTE I-C-2)</li> <li>• Soutenir le projet de boutique éphémère (Peyrehorade par exemple)</li> </ul>
<p><b>Partenaires</b> Qui... ...s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre <b>Rôle ?</b></p>	Département
<p><b>Coût prévisionnel</b> Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	180 000 euros achat des casiers Création de la plateforme circuits courts (CRTE I-C-2)
<p><b>Plan de financement</b> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.</p>	Appel à projet Département CCPOA

<p>Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</p>	
<p><b>Calendrier</b> Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux?</p>	2022
<p><b>Indicateurs d'évaluation proposés</b></p>	



### III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

#### E. Accompagner le développement de l'économie circulaire, la réduction et la valorisation des déchets

#### Fiche Action III-E-1: Vers un territoire 0 déchet



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	<p>La réduction des déchets est un enjeu majeur pour diminuer le bilan carbone des territoires. Cela passe par moins et mieux consommer, mais aussi apprendre à revaloriser.</p> <p>La Communauté de communes réfléchit à une stratégie de territoire 0 déchets. La première étape sera de travailler avec les services de restauration collective (cantines scolaires, crèches, EHPAD, portage de repas) du territoire pour</p>

	réduire leurs déchets. Cela passera par la formation des cuisiniers (acheter en vrac, pas d'emballage individuel, adaptation des quantités), un travail sur les circuits courts alimentaires (projet alimentaire territorial) et la sensibilisation des publics au gaspillage alimentaire et plus largement de la réduction des déchets.
Partenaires	
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation / accompagnement des cuisiniers pour la réduction des déchets : 5000 €</li> <li>- Organisation défi famille 0 déchets : 5000 €</li> </ul>
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	

## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### F. Assurer la résilience du territoire aux changements climatiques et sensibiliser les publics

#### Fiche Action III-F-1: Régulariser et renforcer l'ensemble des ouvrages de protection contre les inondations



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	CCPOA – Syndicats de rivière
Maître d'ouvrage	CCPOA – Syndicats de rivière
Description de l'action	<p>La CCPOA a transféré la compétence GEMAPI aux différents syndicats de rivière. Cependant, elle reste la financeuse des différents travaux sur les digues et les ouvrages de protections contre les inondations.</p> <p>Il existe plusieurs digues à renforcer ou reconstruire dans les règles de l'art pour les années futures : digues du Sablote, bassin de Padescaux à Peyrehorade, ...</p>
Partenaires	CCPOA et syndicat des rivières.
Coût prévisionnel	2 000 000 euros.

Plan de financement	CCPOA : 1 200 000 Institution Adour : 200 000 Fond Barnier : 600 000
Calendrier	2023-2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Fin de chantier



### III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

#### F. Assurer la résilience du territoire aux changements climatiques et sensibiliser les publics

#### Fiche Action III-F-2: Semaine du développement durable



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La Communauté de communes souhaite organiser un temps fort annuel dans le cadre de la semaine du développement durable, afin de sensibiliser les habitants et acteurs du territoire aux changements climatiques et à la préservation de l'environnement. Avec différentes thématiques de la transition écologiques abordées dans le cadre de conférences, ateliers pratiques ou rencontres avec des partenaires sous forme de forum, ce sera

	aussi l'occasion pour la CCPOA de faire un point d'étape annuel sur la mise en œuvre de son Plan Climat.
Partenaires	
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication sur l'évènement : 1000 €</li> <li>- Organisation de conférences/ateliers : 3000 €</li> </ul>
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	



## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### F. Assurer la résilience du territoire aux changements climatiques et sensibiliser les publics

#### Fiche Action III-F-3: Organisation d'actions de sensibilisation pour la réappropriation de la culture du risque



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	CCPOA – Syndicats de rivière
Maître d'ouvrage	CCPOA – Syndicats de rivière
Description de l'action	<p>La CCPOA fait le constat que la majorité de la population a perdu la culture du risque. Cette perte se traduit avant tout par un oubli de la localisation des terrains inondables mais aussi de la nature ou de la conséquence des inondations.</p> <p>L'objectif de ces actions est de regrouper les différents acteurs de la thématique (Elus, techniciens, assurances, ...) avec les habitants afin d'échanger et sensibiliser la population aux risque naturels.</p>
Partenaires	CCPOA et syndicat des rivières.
Coût prévisionnel	20 000 euros.

Plan de financement	CCPOA : 10 000 Fond Barnier : 10 000
Calendrier	2023-2024 Action annuelle
Indicateurs d'évaluation proposés	Affluence de participation



## III/ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

### F. Assurer la résilience du territoire aux changements climatiques et sensibiliser les publics

#### Fiche Action III-F-4: Actions de sensibilisation dans

#### les écoles



Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Description de l'action	La Communauté de communes souhaite mener des actions de sensibilisation dans les écoles sur le thème du réchauffement climatique.
Partenaires	Ecoles du territoires, communes, CPIE, ...
Coût prévisionnel	- Interventions : 10 000 €
Plan de financement	2022-2026 : 10 000€
Calendrier	2022-2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Participation des écoles

**CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE**

**ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

**pour le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans**

**Annexe 3: Contractualisation et Programmes de l'Etat**



**I. Contrat de ruralité**

**II. Petite Ville de Demain**

**III. Plan Global de Territoire**

**IV. Schéma de Cohérence de Territoire**

**V. Plan Locaux d'Urbanisme Intercommunaux**

**VI. Plan Climat Air Energie Territoire**

**VII. Territoire d'Industrie**

# Accord départemental de Partenariat sur les Contrats de Relance et de Transition Ecologique CRTE

## Sommaire :

### **I. PORTEE ET ENJEUX DE L'ACCORD DEPARTEMENTAL DE PARTENARIAT<sup>3</sup>**

### **II. PRINCIPAUX ENJEUX ET DEFIS DANS LES LANDES POUR REpondRE AUX BESOINS DES LANDAIS ET LANDAISES FACE A LA CRISE<sup>4</sup>**

- A. UN TERRITOIRE PEU DENSE MAIS ATTRACTIF, ENTRE METROPOLISATION ET LITTORALISATION<sup>4</sup>
- B. UN TERRITOIRE CONNECTE MAIS DES USAGES NUMERIQUES A FACILITER<sup>7</sup>
- C. DES INDICATEURS SOCIAUX IMPACTES PAR LA CRISE SANITAIRE LIEE A LA COVID 19<sup>9</sup>
- D. UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AU CŒUR DES PROJECTIONS<sup>13</sup>
- E. UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE MAIS SOUMIS AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'ACTIVITE HUMAINE<sup>15</sup>
- F. UN TERRITOIRE CREATEUR D'ENTREPRISES PERENNES, DES FILIERES PORTEUSES, UNE ECONOMIE A FORTE SAISONNALITE<sup>18</sup>

### **III. ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE CRTE<sup>22</sup>**

### **IV. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD<sup>22</sup>**

## **I. PORTEE ET ENJEUX DE L'ACCORD DEPARTEMENTAL DE PARTENARIAT**

La relance de l'activité du territoire est aujourd'hui une nécessité alors que des perspectives de sortie de la crise sanitaire commencent à s'esquisser.

Afin d'apporter une réponse à cet impératif, le Gouvernement a annoncé un Plan de Relance doté de 100 Milliards d'euros, cofinancé à 40% par des fonds européens, qui sera complété par des investissements importants également apportés par les collectivités territoriales (Régions, Départements, EPCI).

La mise en œuvre des mesures de relance se déroule via :

- Le recours à des appels à projets ;
- L'instauration d'une contractualisation avec l'Etat ;
- La mise en place de dispositifs spécifiques portés par les collectivités locales.

Concernant la contractualisation, un accord régional de relance a été signé entre la préfète de région et le président du Conseil régional, et un accord départemental de relance entre la préfète de Landes et le président du conseil départemental des Landes.

Ces outils de contractualisation spécifiquement dédiés au plan de relance seront prochainement complétés par les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) conclus entre l'Etat et les EPCI ou leurs regroupements (PETR notamment).

Si un des objectifs de ces contrats sera la mobilisation des dispositifs du plan de relance sur 2021 et 2022, leur vocation est de construire des projets de territoire pour les six années à venir, permettant d'ancrer dans la durée une dynamique partenariale dans un cadre stratégique partagé.

Afin de faciliter la cohérence et la complémentarité des différents niveaux d'intervention et aider les territoires à mobiliser au mieux les financements destinés à la relance ainsi que l'ensemble des dispositifs existants ou à venir, le Conseil départemental et la Préfecture des Landes ont souhaité s'engager dans un accord de partenariat qui permette de définir des principes communs d'intervention sur le territoire landais.

Cet accord permet de faire un état des lieux des principaux enjeux et défis actuels pour les Landes et présenter à tous les acteurs landais les stratégies existantes et les typologies de projet visés conjointement par le Département et l'Etat pour répondre aux enjeux de la relance et du développement du territoire.

A ce titre, il doit donc permettre de favoriser une articulation pertinente et cohérente entre les interventions de l'État, les ambitions départementales, les orientations locales (CRTE, ...) et leurs prises en compte dans les différents cadres de financement.

### **Le Département et l'Etat s'engagent à :**

Proposer des mesures d'accompagnement, notamment en matière d'ingénierie, pour appuyer les territoires porteurs de CRTE et à proposer une ingénierie complémentaire sur demande au regard des besoins des territoires ;

Apporter des financements afin de permettre la réalisation des projets portés dans les CRTE. Le Département a décidé d'affecter 5 millions d'euros de budget complémentaire pour soutenir des projets locaux (2,5 millions en 2021 ; 2,5 millions en 2022) visés dans les CRTE ou dans les appels à projets, notamment ceux du plan de relance. L'Etat mobilisera des dotations à sa disposition et notamment la DETR, la DSIL de droit commun et le FNADT (17 M€ en 2021) et les enveloppes dédiées du plan de relance (notamment les DSIL exceptionnelle et « rénovation énergétique » à hauteur de 7,3M€ en 2021) afin d'appuyer les projets présentés par les collectivités ou leurs groupements.

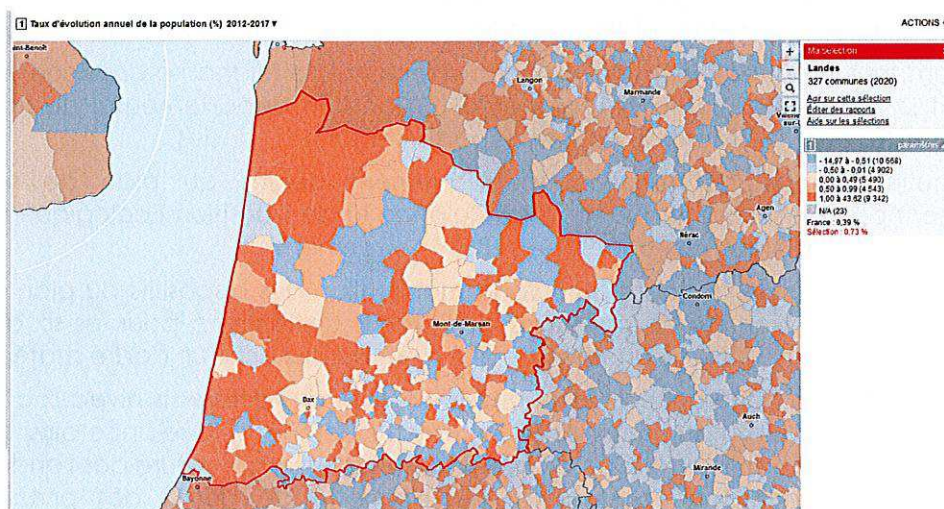
Participer à la méthode de développement du partenariat et à la mobilisation des différents fonds publics et notamment des fonds de relance et européens par les acteurs locaux.



## II. PRINCIPAUX ENJEUX ET DEFIS DANS LES LANDES POUR REpondRE AUX BESOINS DES LANDAIS ET LANDAISES FACE A LA CRISE

### A. Un territoire peu dense mais attractif, entre métropolisation et littoralisation

Le territoire est **vaste** (2ème département après la Gironde), **peu dense** (7,3 % de la population d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ; et une densité de 44,1 habitants/km<sup>2</sup>, soit : l'une des densités des plus faibles de la région - 70,9 au niveau régional en 2017-) ; **mais attractif démographiquement** +10,49% entre 2008 et 2019. Son attractivité se répartit entre le littoral, deux agglomérations structurantes et des territoires ruraux bien vivants (« autour d'un semis de villages et centres-bourgs qui proposent les services de proximité indispensables à de faibles densités »).



Son **attractivité** est **renforcée par son dynamisme économique et la qualité du cadre de vie** : le département bénéficie d'un environnement préservé (compte un parc naturel régional et trois réserves naturelles) ; d'une grande richesse de paysages (littoral, massif forestier, ...) et d'un patrimoine naturel, architectural et culturel diversifié, ...

Le territoire est **impacté par un processus simultané de connexion aux principaux bassins de vie et de littoralisation** : « Les Communautés de communes du Littoral Landais regroupent un tiers des Landais » ; la croissance est soutenue par le tourisme littoral et le développement résidentiel, bien que les territoires ruraux restent tout de même attractifs, en dépit d'un repli de l'emploi.

Il existe un **fort enjeu de mobilité** : le département est un lieu de passage nord-sud essentiel en Europe. Il est traversé par de grands axes routiers et ferroviaires majeurs reliant Nord et Sud (l'A63 pour relier l'Espagne, l'A64 et l'A65 pour l'accès aux Pyrénées et vers Toulouse, et la liaison TGV Paris-Dax-Hendaye) dont la prolongation vers les Landes et la frontière espagnole est indispensable.

Les **mobilités quotidiennes** doivent être optimisées : le Département dispose de compétences en lien direct avec les questions de mobilité (voiries départementales, transport des élèves en situation de handicap, itinéraires cyclables, solidarités humaines et territoriales).

Or, dans les Landes, le principal enjeu concerne les modes de déplacements et une réflexion a été engagée pour proposer des solutions de mobilités durables (Pour les déplacements domicile-travail, « les flux sont majoritairement concentrés sur les agglomérations de Mont-de-Marsan et Dax mais, aussi, avec un effet d'entonnoir lié aux infrastructures en direction du pôle Bayonne-Anglet-Biarritz » et 89,7% des salariés circulent en voiture, contre moins de 75% en Gironde en 2015).

## Défis pour le territoire des Landes

- Préservation du cadre et de la qualité de vie des Landais et Landaises,
- Action pour favoriser un développement intégré et équilibré des territoires :
  - Accompagnement des projets de territoire post crise dans toutes leurs dimensions : économique, sociale et environnementale,
  - Maîtrise du développement de l'emprise urbaine et actions pour favoriser le développement de l'habitat social,
  - Développement d'une gestion plus intégrée des forêts et renforcement de la préservation des espaces naturels,
  - Actions pour favoriser la revitalisation des centres-bourg, petites villes de demain, cœur de ville...
- Développement des accès aux services de proximité pour tous, notamment les services de santé,
- Développement de mobilités « partout et pour tous ».

## Schémas départementaux et politiques publiques permettant de répondre à ces défis

- ↳ Politiques partagées Etat / Conseil Départemental
  - Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public – SDAASP,
  - Convention Banque des Territoires et Département des Landes sur les Petites Villes de Demain,
  - Création d'une foncière départementale avec la Banque des territoires.
- ↳ Politiques de l'Etat
  - Action cœur de ville,
  - Petites villes de demain,
  - AMI réinventons nos cœurs de ville,
  - Programme France Services,
  - Plan départemental de l'habitat 2021-2027,
  - Plan vélo 2018 - 2024.
  - Déploiement des maisons de santé pluriprofessionnelles
  - Contrats locaux de santé
- ↳ Politiques du Conseil départemental
  - Règlement d'intervention départemental pour la revitalisation des centres bourgs,
  - Politique Départementale de Mobilité.

## Nature des projets et des investissements pouvant intégrer les CRTE

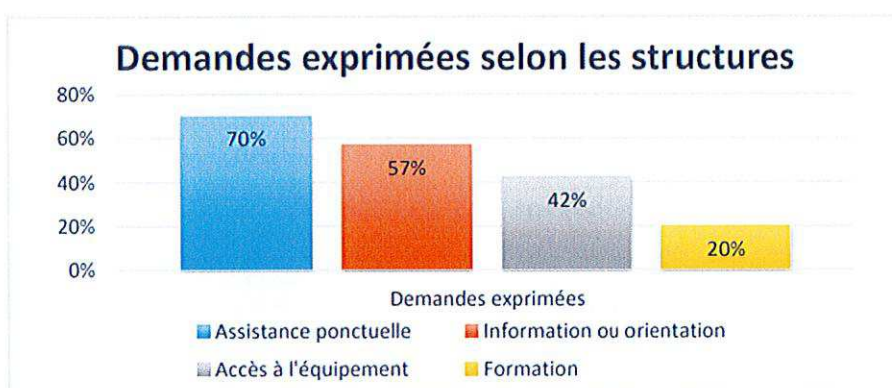
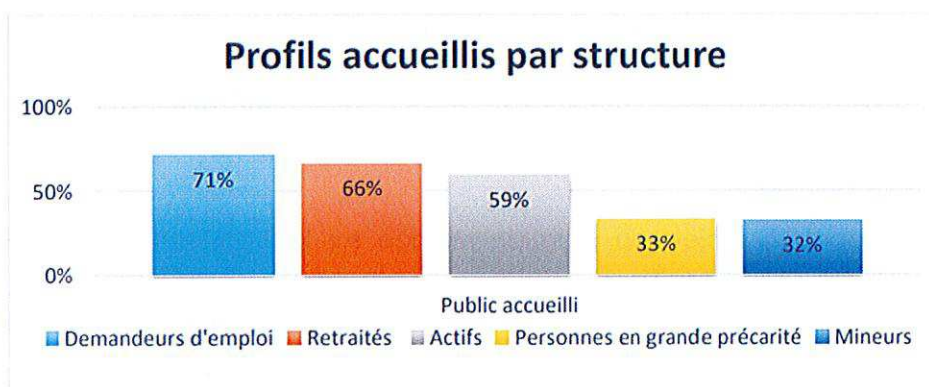
- Projets d'investissement pour la redynamisation des centres-bourgs et le soutien à la ruralité et aux services publics locaux (espaces France Services),
- Opérations de revitalisation des centres-bourgs et petites villes,
- Ingénierie et projets structurants portés par les territoires,
- Rénovation du patrimoine,
- Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP),
- Aménagement de voiries,
- Création, aménagement, requalification de Voies Vertes,
- Schéma du covoiturage ; Expérimentations et mise à disposition de véhicules électriques ; Déploiement de bornes de recharge pour véhicule électrique (bornes « ultra-rapide ») ; déploiement de flottes publiques de vélo, développement d'un système de court-voiturage, covoiturage de courte distance, pouvant associer un ou plusieurs territoires péri-urbains et une agglomération (dans le cadre de la mobilité du quotidien) ...
- Développement de l'offre sportive.
- ...

## B. Un territoire connecté mais des usages numériques à faciliter

Le **déploiement de la couverture numérique** est en bonne voie : mi-2023, tous les Landais bénéficieront d'un accès au numérique par fibre optique grâce aux déploiements mis en œuvre par le SYDEC, Altitude infrastructure dans le cadre de la convention AMEL du 20 septembre 2019, Grand Dax THD (sur la CA du grand Dax) et Orange (sur MDM agglomération) par le Département des Landes, le Sydec et Altitude Infrastructure. Une première étape avait été la mise en place du bon haut débit dès 2020.

La couverture en téléphonie mobile par les différents opérateurs reste à parfaire, les remontées des collectivités sur leurs difficultés de couverture étant traitées, dans le cadre du New Deal Mobile. Par ce biais, l'État peut imposer aux opérateurs l'installation de pylônes dans les zones les moins bien couvertes dans une limite de 5000 sites au niveau national, le choix des sites landais étant effectué par une équipe projet associant l'État, le Conseil départemental, le SYDEC et l'AML.

Selon un diagnostic de l'ALPI, « plus de 160 000 landaises et landais [aux profils variables] soit : près de 40% de la population, seraient concernés par des difficultés pour réaliser des démarches en ligne», soulignant le poids de **l'illectronisme** encore prégnant et la nécessité de mettre à la disposition de tous : des structures, de l'accompagnement et des lieux d'accueil autour du « numérique ».



Source : Stratégie pour un numérique inclusif, ALPI pour le CD des Landes, janvier 2020.

Parallèlement, la **prévention des risques liés au numérique** est un besoin croissant : le développement du télétravail lié à la pandémie de Covid-19 et la récente cyber-attaque contre le centre hospitalier de Dax au rançongiciel, début février, ont mis en lumière les enjeux cruciaux liés à la cybersécurité dans les Landes depuis 2020 pour les administrations, comme pour les entreprises et les particuliers. Or, en Nouvelle Aquitaine et dans le département, des territoires se positionnent progressivement comme centres de ressources de cybersécurité territoriaux (dont Mont-de-Marsan), ...

## Défis pour le territoire des Landes

- Déploiement de la couverture numérique,
- Développement des usages numériques et actions pour faciliter l'accès aux services,
- Limitation de la fracture numérique,
- Renforcement de l'expertise et de l'offre en matière de cybersécurité.

## Schémas départementaux et politiques publiques permettant de répondre à ces défis

- ↳ Politiques partagées Etat/ Conseil départemental :
  - Programme de déploiement du haut débit et du réseau de fibres optiques dans les Landes avec l'appui du plan France Très Haut Débit,
  - Stratégie départementale d'inclusion numérique <https://www.pin40.fr/> qui intègre le déploiement des programmes d'État comme le pass numérique et certaines actions du plan de relance en particulier le déploiement des conseillers numériques avec la convention signée entre le Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, le département et l'ALPI,
  - New deal mobile (couverture ciblée des zones prioritaires en matière de téléphonie mobile).
- ↳ Politiques de l'Etat
  - Appels à projets du plan de relance sur la transformation numérique des collectivités locales,
  - Appels à projets de l'État en matière de cyber sécurité (ANSSI, banque des territoires).

## Nature des projets et des investissements pouvant intégrer les CRTE

- Développement d'une ingénierie et de stratégies numériques territoriales,
- Investissements autour des infrastructures liées à la gestion de données (Data Center),
- Projets pour la dématérialisation des procédures (portail téléservices pour le citoyen),
- Investissements pour la cybersécurité (protection ; formation ; modalités d'accès à distance pour les agents, ...)
- ...

## C. Des indicateurs sociaux impactés par la crise sanitaire liée à la COVID 19




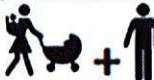

**Avant la crise, les inégalités et la pauvreté dans les Landes étaient moins marquées qu'en Nouvelle-Aquitaine et en France** (part des ménages imposés en 2017, de 48,8 %, est légèrement supérieure à la moyenne régionale 48,5% ; faible taux de pauvreté (11,7 %) contre 13,5% au niveau régional).

La part des **jeunes** est moins importante qu'en Région, mais c'est un groupe **marqué par une forte précarité**.

Toutefois, des évolutions sociétales sont à l'origine **de nouveaux besoins** liés au renouvellement démographique (nouveaux arrivants) ; à la recomposition des familles ; à la monoparentalité (qui représente près de 21% de la population landaise) ; ou à l'isolement (qui concerne près de 6% des moins de 40 ans et 8% des plus de 65 ans, tandis que cet isolement augmente ces dernières années chez les seniors, ...).

- **La recomposition du fait familial et isolement, un défi collectif**

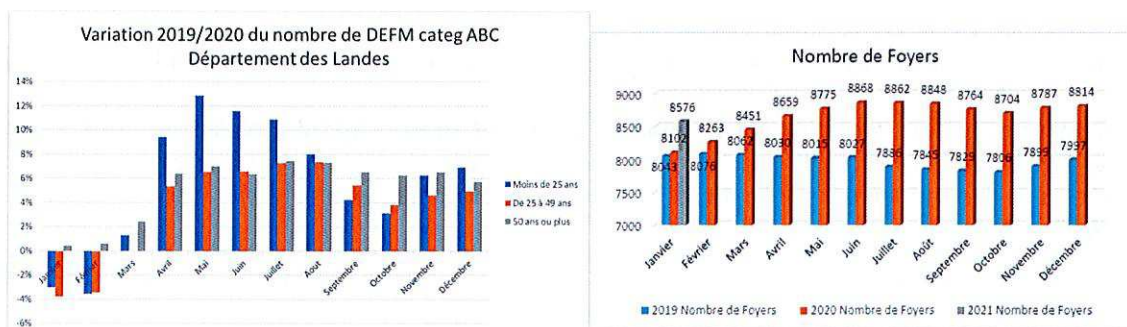
*source INSEE 2016* **LANDES**

	pers seule moins de 40 ans	poide dans la population évolution 2011-2016	<b>6%</b> <b>-84</b> <b>-1%</b>
	couple sans enfant	poide dans la population évolution 2011-2016	<b>32%</b> <b>2516</b> <b>20%</b>
	famille av enfants	poide dans la population évolution 2011-2016	<b>25%</b> <b>216</b> <b>2%</b>
	Famille monoparentale et personnes seules de 40 à 65 ans (conjoint séparé)	poide dans la population évolution 2011-2016	<b>21%</b> <b>4978</b> <b>40%</b>
	retraité seul plus 65	poide dans la population évolution 2011-2016	<b>8%</b> <b>4943</b> <b>39%</b>
Augmentation totale du nb de ménages			<b>12 570</b>
Augmentation annuelle			<b>2514</b>

Source : PLH des Landes, janv. 2021.

**Les effets de la crise sont déjà sensibles avec une augmentation du taux de chômage, du nombre de bénéficiaires du RSA et des besoins d'accompagnement aggravés par la crise économique, la pandémie liée à la COVID 19 et le confinement.**

L'augmentation du chômage est de +4,8% de demandeurs d'emplois (DE) entre janvier 2020 et janvier 2021 avec un impact plus fort sur les jeunes Une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA entre janvier 2020 et janvier 2021 de +7,9 % et en terme de nombre de foyers + 6,6%.



Les effets de la crise vont aussi aggraver les **difficultés liées au logement**. Si le département des Landes est moins touché que d'autre par la pauvreté, il se caractérise pour autant par une géographie sociale contrastée : les cœurs d'agglomérations de Dax (19% de taux de pauvreté) et de Mont-de-Marsan (15% de taux de pauvreté) doivent faire face à des niveaux de fragilité sociale importants, notamment dans les quartiers centraux anciens ou au sein des quartiers HLM péricentraux ; la fragilité financière des ménages et la pauvreté sont aussi largement présentes dans les territoires ruraux, notamment dans les cœurs de bourgs de l'armature urbaine du département, ... Ces réalités multiples de la fragilité et de la précarité financière des ménages mettent en avant **les enjeux d'accès et de maintien au logement dans de bonnes conditions** (notamment en regard de la précarité énergétique), et des **enjeux différenciés selon les territoires**, d'autant plus en situation de crise économique et sanitaire liée à la pandémie.

#### Demande de logements sociaux

SNE fin 2018	Demandes en cours	Demandes en cours Hors mutations	Demandes satisfaites Tous	Demandes satisfaites Hors mutations	indicateur de pression LEC
Aquitaine (2016)	76 563	56 023	18 400	14 381	3,9
Landes (2018)	11 686	8 682	1 572	1 311	6,6
Pays Adour Landes Océanes	6 722	4 957	932	784	6,3
CA du Grand Dax	2 121	1 525	411	343	4,4
CC du Seignanx	2 202	1 602	279	219	7,3
MACS	2 399	1 830	242	222	8,2
CA Mont de Marsan	1 557	1 075	320	247	4,4
Hautes Landes Armagnac	674	534	73	65	8,2
Landes Nature Côte d'Argent	1 435	1 069	125	104	10,3
Pays Chalosse Tursan	1 298	1 047	122	111	9,4

Source : PLH des Landes, janv. 2021 (LEC : Loi Egalité et Citoyenneté qui a réformé les attributions de logements sociaux)

#### Classement des logements HLM en regard des performances énergétiques

source RPLS 2018	A-B-C	D	E-F-G	nr	Total
Landes Nature Côte d'Argent	53%	28%	14%	5%	1 620
Pays Adour Landes Océanes	63%	22%	5%	9%	6 791
Haute Landes Armagnac	29%	45%	26%	0%	1 002
CA Mont de Marsan	55%	22%	14%	8%	2 777
Chalosse Turssan	45%	46%	5%	5%	1 293
<b>Département des Landes</b>	<b>56%</b>	<b>27%</b>	<b>10%</b>	<b>7%</b>	<b>13 483</b>

Source : PLH des Landes, janv. 2021

## Défis pour le territoire des Landes

- Lutte contre la pauvreté et développement d'une économie sociale et solidaire,
- Renforcement des actions pour l'insertion et l'emploi pour les personnes éloignées de l'emploi (valorisation des compétences, découverte des métiers...) et valorisation des emplois des secteurs en tensions afin de faciliter le rapprochement entre les compétences et les besoins des entreprises (formation, diffusion des offres, connaissances des compétences recherchées...)
- Accompagnement des jeunes dans l'insertion, dans les cursus de formation mais aussi dans l'accès à l'emploi,
- Renforcement des parcours d'accompagnements pour les publics les plus éloignés de l'emploi (bénéficiaires du RSA de longue durée, ...)
- Levée des freins professionnels et sociaux (accès au logement ; garde d'enfants ; mobilité ; fracture numérique, ...)
- Soutien aux familles (déploiement l'offre à destination de la petite enfance, des jeunes, et des parents ; et animation de la vie sociale).
- Accès à l'emploi.

### Schémas départementaux et politiques publiques permettant de répondre à ces défis

- ↳ Politiques partagées Etat / Conseil Départemental
  - Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (convention Etat/Département),
  - Le Plan Départemental de l'Habitat PDH 2021-2027,
  - Le Plan d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées des Landes 2017-2023,
  - Schéma départemental de services aux familles (SDSF) 2019-2024,
  - Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage des Landes 2018-2024,
  - Pacte Territorial pour l'Insertion 2021-2025 (PTI),
  - Expérimentation du Service Public pour l'Insertion et l'Emploi (SPIE) du Département des Landes (candidature validée en avril 2021).
- ↳ Politiques du Conseil départemental
  - Schéma landais de prévention et de protection de l'enfance 2016-2022,



## Nature des projets et des investissements pouvant intégrer les CRTE

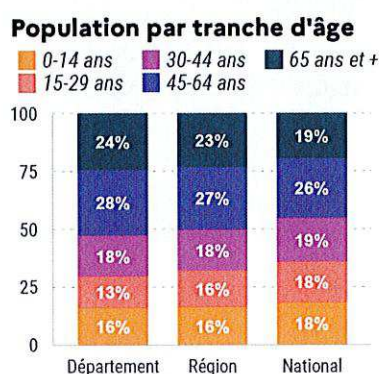
- Investissements pour des réhabilitations lourdes du parc HLM,
- Investissements pour la production de logements sociaux,
- Projets d'accompagnement dans des parcours résidentiels de groupes spécifiques (jeunes, seniors, gens du voyage, saisonniers, ...) ; expérimentations sur le bâti ou le foncier adapté (« villages de saisonniers ») ; acquisition du foncier et innovations (production d'habitat léger et/ou modulable) ; volet financier et ingénierie pour proposer des solutions juridiques et de gestion ; projets d'habitat groupé et inclusif (via la domotique), ...
- Accompagnement des ménages pour lutter contre le mal logement et la précarité énergétique,
- Transformation numérique dans l'habitat et offre de nouveaux services d'accompagnement,
- Actions pour l'insertion et l'emploi pour les personnes éloignées de l'emploi,
- Renforcement des parcours d'accompagnements pour les publics les plus éloignés de l'emploi,
- Levée des freins professionnels et sociaux,
- ...

## D. Un vieillissement de la population au cœur des projections

Selon les projections de l'INSEE, **en 2050, la population des plus de 75 ans doublera dans les Landes** (+50 000 séniors). En 2050, un landais sur cinq aura plus de 75 ans (20% contre 15% aujourd'hui)

En découlent de **nouvelles formes de dépendances** (liés par exemple à de nouvelles pathologies, dont Alzheimer) **et de nouveaux besoins** (équipements à domicile, assistance, prise en charge, etc., ...)

Une **offre de service de santé accessible** et supérieure à la moyenne nationale : l'indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (qui tient compte de l'offre et de la demande sur le territoire en matière de santé et du niveau d'activité des professionnels en exercice, ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins) est de 4,2 dans les Landes, contre 3,9 pour le reste de la France, en 2018.



### Défis pour le territoire des Landes

- Accès à l'autonomie des Landais les plus âgés (soutien et modernisation du maintien à domicile)
- Amélioration de l'offre et de la prise en charge de séniors et personnes handicapées
- Maintien l'offre de services de santé et autres services de proximité pour les personnes âgées
- Développement d'une silver-économie et valorisation des « métiers liés au grand âge »

### Schémas départementaux et politiques publiques permettant de répondre à ces défis

- ↳ Politiques partagées Etat / Conseil Départemental
  - Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public – SDAASP,
  - Plan départemental de l'habitat 2021-2027,
  - Plan « Bien vieillir dans les Landes ».
  - Stratégie départementale d'inclusion numérique <https://www.pin40.fr/> qui intègre le déploiement des programmes d'État comme le pass numérique, aidants connect ou encore le déploiement des conseillers numériques France Services,
- ↳ Politiques de l'Etat
  - Programme France Services.

### Nature des projets et des investissements ayant vocation à intégrer les CRTE

- Investissements pour la prise en charge des personnes en EHPAD,
- Rénovation des EHPAD,
- Accompagnement de projets locaux pour la consolidation de l'offre « interstitielle »  
Habitat intergénérationnel...
- Projets pour le maintien à domicile,
- Investissements pour la structuration, valorisation des métiers liés au « grand âge » ; projet  
de création d'une plateforme métiers de l'autonomie,
- ...

## E. Un Environnement de qualité mais soumis aux effets du changement climatique et de l'activité humaine

L'environnement naturel des Landes est **riche** et constitué de **nombreux espaces naturels**, à préserver pour la qualité de vie et la biodiversité. Les Landes disposent d'un patrimoine naturel reconnu, qui fait déjà l'objet de travaux de recherche et d'actions de préservation à travers des dispositifs divers, dont le réseau des sites Nature 40<sup>1</sup>.

En effet, la préservation des milieux naturels, des paysages et de la biodiversité constitue un des principaux domaines d'intervention du Département en matière de politique environnementale, au titre de sa compétence « Espaces Naturels Sensibles ». Le Schéma Nature 40 cadre l'action départementale en matière d'acquisition et gestion de sites, d'acquisitions de connaissances sur la biodiversité landaise et de valorisation des enjeux de protection du patrimoine naturel auprès du public.

La préservation des ressources naturelles, au 1<sup>er</sup> titre desquelles la **ressource en eau**, est un autre **champ d'intervention déterminant** (protection des aires de captage, interconnexions des réseaux).

Le territoire est **fortement soumis aux effets du changement climatique**, les risques naturels (inondations, tempêtes, ...) sont accentués et leur fréquence augmente. A l'image de la côte landaise soumise aux risques naturels (recul du trait de côte, submersion marine) ou encore l'espace rivière contraint à de forts aléas. Les événements climatiques fréquents de ces dernières années ont occasionné de nombreux dégâts aux ouvrages de protection en bordure de cours d'eau.

**En matière de dépendance et de consommations énergétiques**, les Landes sont le **4<sup>ème</sup> département consommateur d'énergie en Nouvelle-Aquitaine** avec 16 670 Gwh d'énergie consommée en 2016 représentant 8% de la consommation énergétique de Nouvelle-Aquitaine.

### Les consommations énergétiques sont ainsi caractérisées :

- 39% sont d'origine industrielle avec plus de 17 900 salariés sur plus de 600 établissements
- 29 % liées au transport (déplacement de personnes et de marchandises) induit par le trafic routier sur les principaux axes du département (A63, A65, ...)
- Et enfin, 21 % dues au parc résidentiel composé à 74 % de maisons individuelles.

La consommation énergétique est assurée à 49 % par des ressources fossiles (pétrole et gaz), **31 % par les énergies renouvelables** et 20 % par électricité. Il s'agit du **2<sup>ème</sup> département contributeur au bilan énergétique renouvelable de Nouvelle-Aquitaine** avec 6 112 GWh soit **16 % de la production énergétique régionale** (9 % photovoltaïques, 3 % géothermie, 77 % biomasse, méthanisation, ...). La part des énergies renouvelables rapportée à la consommation d'énergie finale est de 36,7% (23,1 % en Nouvelle-Aquitaine). A noter que le département est le 2<sup>nd</sup> producteur d'énergie à partir du photovoltaïque au niveau national.

---

1

Source : site du Département, <https://www.land.es.fr/patrimoine-naturel>

Une **mobilisation** est d'ores et déjà engagée **en faveur du développement durable** :

L'Assemblée départementale a adopté lors de la session du 3 novembre 2014 son Plan Climat-Energie Territorial (PCET) actualisé en Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) en 2016. La finalité première de ce plan est la lutte contre le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité de la collectivité. Les Landes comptent actuellement sept territoires labellisés "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEPC) et deux EPCI engagés dans un Contrat de Transition Ecologique (CTE). L'Etat et le Département ont par ailleurs engagé l'élaboration d'une **Stratégie Départementale de la Transition énergétique** à l'horizon 2030. Cette stratégie initiée en 2020 et articulée avec les démarches des territoires au niveau local (PCAET, SRADDET, ...) est bâtie autour d'un triptyque : sobriété énergétique, maîtrise des consommations et énergies renouvelables. Elle se décline donc en orientations stratégiques et en un plan d'actions qui s'appuie sur un large réseau d'acteurs pour fédérer l'ensemble des parties prenantes et des territoires autour d'une stratégie partagée.

### Défis pour le territoire des Landes

- Préservation des ressources naturelles, milieux et paysages,
- Protection de la biodiversité, limitation de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et résilience des espaces,
- Rénovation thermique et réduction de la consommation et de la dépendance énergétiques,
- Développement des énergies renouvelables et d'une croissance verte (innovation).

### Schémas départementaux et politiques publiques permettant de répondre à ces défis

- ↳ Politiques partagées Etat / Conseil Départemental
  - Programme SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique) porté par l'ADEME avec la contribution du Conseil départemental.
  - Stratégie départementale de la transition énergétique dans les Landes 2021-2030,
- ↳ Politiques de l'Etat
  - 3<sup>ème</sup> stratégie nationale pour la biodiversité (consultations en cours),
  - Programmes de l'office français pour la biodiversité (Atlas de la biodiversité communale, Territoires engagés pour la nature...),
  - Territoires à énergie positive pour une croissance verte (TEPCV),
  - Territoires à énergie positive (TEPOS),
  - Contrats de transition écologique,
  - Politiques de l'ADEME (contrats d'objectifs de territoire, développement d'énergies renouvelables, économie circulaire, tourisme durable...),
  - Politiques de soutien à la rénovation énergétique (dotations aux collectivités, rénovation de bâtiments Etat, dispositif ma Prim renov pour les particuliers...).
- ↳ Politiques du Conseil départemental
  - Schéma Départemental des espaces naturels sensibles : Schéma Nature 40.

## Nature des projets et des investissements ayant vocation à intégrer les CRTE

- Les aménagements de sites naturels,
- Projets visant à limiter l'artificialisation des sols (objectif « zéro artificialisation nette »),
- Projets contribuant à la protection du littoral,
- Projets pour la protection de la biodiversité et des milieux naturels (ENS et Natura 2000, trame verte et bleue, ...), développer les séquences « Eviter- Réduire- Compenser »,
- Projets autour de la qualité des ressources naturelles (Eau/micropolluants, ...)
- Investissements pour la prévention du risque d'inondation,
- Etudes autour des Parcelles à valoriser (PAV) ; diagnostics et études sur les friches industrielles, forestières et agricoles à réhabiliter, sur les zones à dépolluer, le recyclage foncier ;
- Reconstruction énergétique et Rénovation thermique des bâtiments publics des collectivités, des établissements publics,
- Projets pour l'efficacité énergétique des logements sociaux,
- Projets pour l'efficacité énergétique des collectivités (éclairage public, ...),
- Investissements pour une plateforme énergétique d'appui aux particuliers,
- Projets pour l'efficacité énergétique des élevages agricoles (label bas-carbone),
- Projets de développement des ENR (ENR thermiques ; photovoltaïques, énergies marines ; biogaz ; projets agrivoltaïques, etc.),
- Investissements en faveur du biocontrôle en agriculture, pour les économies d'énergie et la réduction de la consommation des ressources naturelles (eau),
- ...

## F. Un territoire créateur d'entreprises pérennes, des filières porteuses, une économie à forte saisonnalité

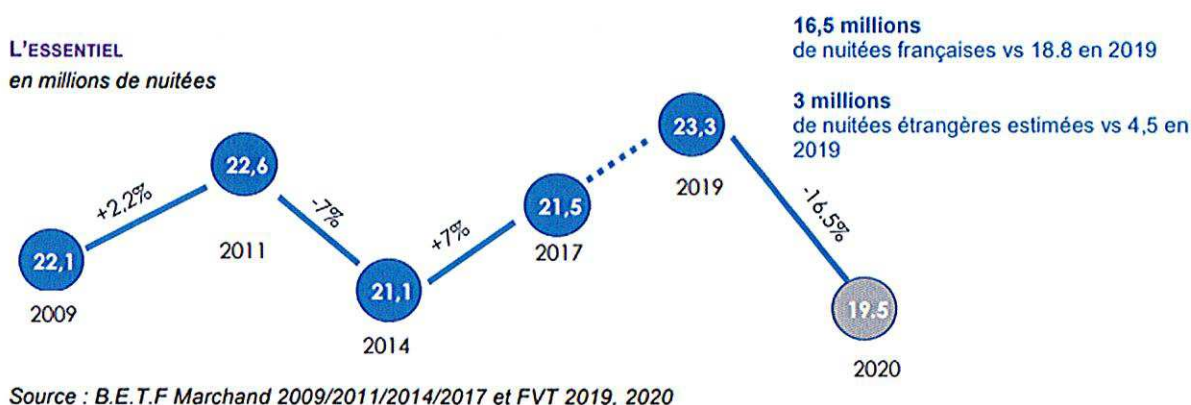
Dans les Landes, les **créations d'entreprises sont nombreuses** (le département polarise 7% des créations d'entreprises en région à septembre 2020 ; parmi les plus dynamiques sur la création d'entreprises en 2020 en région), **pérennes** (des défaillances en recul de 38,9% en septembre 2020 par rapport à l'an passé) et **peu impactées par la Covid-19** (en septembre 2020, 6 564 entreprises créées, soit + 11,7 % par rapport à septembre 2019).

**Trois secteurs industriels** (agroalimentaire, bois et aéronautique) et des **filiales diverses et spécifiques aux Landes** : le **tourisme** et le **thermalisme** sont des moteurs de l'économie landaise, bien qu'ils touchent différemment les territoires (2ème département dans la région pour les nuitées recensées entre mai et septembre ; un secteur de l'hébergement-restauration qui regroupe 7,8% de l'emploi salarié du département au dernier trimestre 2020 ; près de 95% des nuitées totales réparties sur la côte landaise, 5% à l'intérieur des terres et 44,1% en zone thermale) ; dans la plus grande région agricole de France, la **maïsiculture** est un autre secteur de poids (représente près des neuf dixièmes de la surface agricole utilisée du département, faisant des Landes le 1<sup>er</sup> producteur national de maïs et de maïs doux) ; avec un taux de boisement de plus de 60 % (massif forestier des Landes de Gascogne), la **syviculture** et l'exploitation forestière permettent au département de produire 36 % de la récolte totale de bois en Nouvelle-Aquitaine (en particulier le pin maritime), alors que la région représente elle-même 27 % de la récolte nationale en 2016).

Une **économie à forte saisonnalité** : deux secteurs majeurs de l'économie landaise, le tourisme (économie touristique et thermalisme) et l'agriculture (cultures de l'asperge, fruits rouges, kiwis, légumes, maïs ou activités agroalimentaires : volaille, conserveries ...) mobilisent une part prépondérante d'emplois saisonniers (« appel à une main d'œuvre externe qui attire sur des périodes courtes de nombreux jeunes »). Cela impacte à la fois le marché de l'emploi et les besoins en matière d'infrastructures (dont le logement, ...).

Des filières **fragilisées** :

La **filière du tourisme** même si elle a pu résister en haute saison et grâce aux touristes français a quand même perdue 16,5% des nuitées sur l'année 2020 par rapport à 2019.



On remarque plus d'impact sur le tourisme intérieur (baisse de plus de 30%) que sur la côte et un recul marqué de la clientèle étrangère sur le littoral.

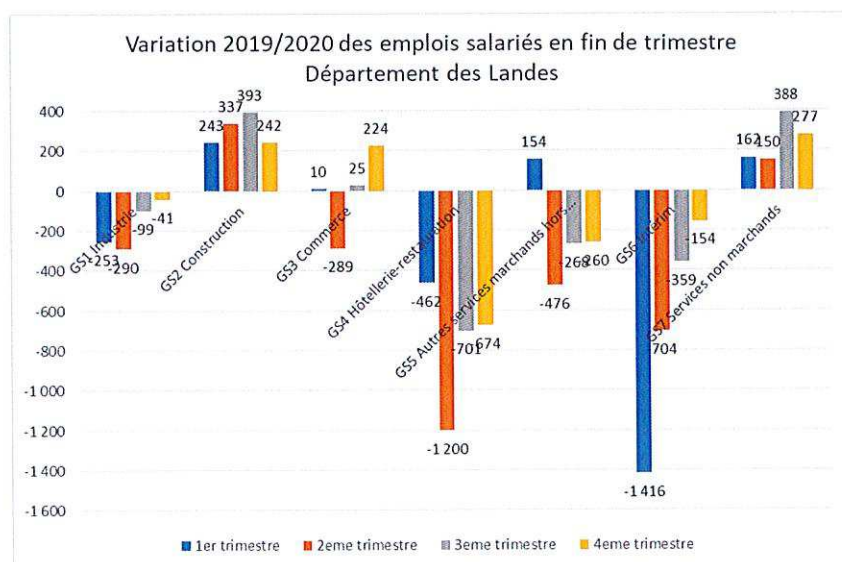


Le thermalisme, secteur moteur pour certains territoires, a perdu en 2020 67% de sa fréquentation habituelle n'ayant pu fonctionner que quelques mois dans l'année.

**Le soutien de l'Etat dans le cadre des mesures d'urgences et de soutien aux entreprises (avril 2021) a permis de maintenir l'emploi et d'éviter les faillites d'entreprises landaises notamment par le biais du fonds de solidarité (14 000 entreprises aidées pour 175M€ au 25 mai 2021), les prêts garantis par l'État (plus de 5000 prêts pour 563M€) et les reports d'échéances fiscales (près de 470 entreprises concernées pour 21M€)**

En matière **d'emploi** :

Les Landes ont une structure d'emploi marquée par un secteur agricole et un secteur de la construction supérieurs à la moyenne nationale et par un secteur industriel qui reste fort. La crise a particulièrement touché les secteurs de l'hôtellerie/restauration, du tourisme (9000 emplois dans e, notamment la filière thermale ainsi que le commerce. Une attention particulière devra être portée sur l'emploi dans ces secteurs.





### EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

	2007		2012		2017			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %
Ensemble	139 864	100,0	146 909	100,0	146 997	100,0	48,7	84,2
Agriculture	8 584	6,1	8 166	5,6	7 383	5,0	30,0	47,6
Industrie	22 312	16,0	21 401	14,6	20 111	13,7	31,6	92,7
Construction	11 365	8,1	12 083	8,2	11 029	7,5	10,6	69,7
Commerce, transports, services divers	53 579	38,3	56 985	38,8	57 498	39,1	48,2	80,9
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	44 024	31,5	48 273	32,9	50 975	34,7	67,0	93,0

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2020.

### Défis pour le territoire des Landes

- Maintien de l'activité des entreprises et de l'emploi au-delà des périodes de soutien immédiats du plan de relance
- Soutien aux agriculteurs et filières et entreprises en difficulté,
- Développement de nouvelles activités, entreprises et emplois de proximité

### Schémas départementaux et politiques publiques permettant de répondre à ces défis

- ↳ Politiques partagées Etat / Conseil Départemental
  - Démarche relative aux Parcelles à valoriser.
- ↳ Politiques de l'Etat
  - Dispositifs du plan de relance pour soutenir l'investissement industriel et appuyer les entreprises dans leur développement (exportations, transition écologique, numérisation...),
  - Aides du plan de relance au secteur agricole, alimentaire et forestier,
  - Dispositifs du plan de relance pour favoriser l'emploi (plan 1 jeune une solution, aides à l'embauche...),
  - Aides au développement de projets alimentaires territoriaux,
- ↳ Politiques du Conseil départemental
  - Schéma départemental du tourisme et du thermalisme,
  - Projet Alimentaire Départemental Territorial

## Nature des projets et des investissements pouvant intégrer les CRTE

- Aménagement des technopôles, centres d'enseignement et de recherche, éco-campus ; labellisation de technopôle par le réseau RETIS,
- Développement de démarches qualité dans le tourisme/ thermalisme,
- Immobiliers d'entreprises et parcs d'activités portés par des collectivités ou établissements publics,
- Digitalisation de l'agriculture et investissements pour la « Ferme du futur » (expérimentations autour du biocontrôle, du traitement de l'image, de la robotique et de l'IA au service d'une agriculture connectée, innovante ; expérimentations autour de l'agro-solaire...)
- Projets liés à la restauration collective des Landes (établissements scolaires et de santé),
- Investissements pour la communication grand public et la mobilisation des acteurs sur les produits locaux et de qualité,
- Investissement pour développer les transformations locales des produits alimentaires : légumeries, maraîchage...
- Développement du tourisme d'intérieur, engagement de projets touristiques locaux portés par le Département et coordonnés avec les collectivités locales (Domaine départemental d'Ognoas, Abbaye d'Arthous, Sorde l'abbaye...),
- Développement d'offres globales touristiques alliant patrimoine, tradition, culture et gastronomie, activités de loisirs...
- ...

### III. ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE CRTE

Durant la phase d'élaboration, les territoires porteurs de CRTE seront accompagnés par l'État ou le Conseil départemental selon différentes modalités en fonction des besoins exprimés :

- Mobilisation par l'ANCT de ses marchés d'ingénierie (CC du Seignanx et CC du pays d'Orthe et Arrigans),
- Financement par l'ANCT d'ingénierie privée (CC Maremne Adour Côte Sud et CA du Grand Dax),
- Accompagnement par le CEREMA (PETR Landes Nature Côte d'Argent),
- Financement d'un chargé de mission via le FNADT (Mont-de-Marsan Agglomération),
- Accompagnement par le cabinet EDATER missionné par le Conseil départemental (PETR Adour Chalosse Tursan, Territoire Haute Lande et Armagnac).

### IV. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD

L'accord de partenariat a vocation à s'appliquer dès la phase de conception des CRTE ainsi que durant la vie de ces contrats, notamment lors de la détermination annuelle des projets ayant vocation à être financés.

En cas d'évolution des stratégies ou de politiques nationales, les porteurs de CRTE en seront avisés par l'État et/ou le Conseil départemental afin que les nouvelles données soient prises en compte dans les stratégies locales ou à tout le moins dans les modalités de choix des projets portés par le CRTE.

Cet accord pourra être revu à l'initiative de l'État ou du Conseil départemental en cas d'évolutions majeures dans les politiques menées par l'une ou l'autre des parties.

Fait en deux exemplaires

Signé en présence de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ

Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

A Mont-de-Marsan, le 14 octobre 2021

La Préfète des Landes



Cécile Bigot-Dekeyzer

Le Président du Conseil Départemental  
des Landes



Xavier Fortinon

